



*Ulrich Middeldorf*





Digitized by the Internet Archive  
in 2014

<https://archive.org/details/lesportsdefrance00mige>





LES

PORTS DE FRANCE,

PEINTS

PAR JOSEPH VERNET ET HUË.

---

DE L'IMPRIMERIE DE CHARLES.

---







C. J. VERNET.

*Né à Avignon, le 14 Aout 1714.*

LES  
PORTS DE FRANCE,  
PEINTS

PAR JOSEPH VERNET ET HUË;

DONT LES TABLEAUX ENRICHISSENT  
LA GALERIE DU SÉNAT CONSERVATEUR, AU LUXEMBOURG;

ACCOMPAGNÉS DE NOTES HISTORIQUES ET STATISTIQUES  
SUR CHACUNE DES VILLES OÙ ILS SE TROUVENT SITUÉS.

On y a joint les Portraits des Auteurs , et l'Ouvrage est précédé de  
la vie de J. VERNET.

PAR M. P.-A. M\*\*\*

---

PARIS,

CHEZ l'Éditeur, rue Saint - Lazare , N<sup>o</sup>. 42.

Et chez MM. { LENORMAND , rue de Seine , N<sup>o</sup> 8.  
TREUTTEL et WÜRTZ , rue de Lille , N<sup>o</sup> 15.  
NICOLLE , rue de Seine , F. Saint-Germain.  
BLANKENSTEIN , quai Malaquais , N<sup>o</sup> 1.

---

1812.



---

## AVIS DE L'ÉDITEUR.

---

LA *Collection gravée des Ports de France de Vernet*, que l'on doit au burin délicat et fécond de *le Bas*, est devenue extrêmement rare : on ne la trouve plus que dans les cabinets des curieux et des riches amateurs ; et le petit nombre d'exemplaires (1) qui circulent dans le commerce sont d'un prix auquel ne peuvent atteindre toutes les fortunes. Nous avons pensé qu'il était intéressant pour les arts de la reproduire dans un format commode et por-

---

(1) *M. Bance*, rue Saint-Denis, est aujourd'hui propriétaire de cette collection, dont les Planches sont encore très-belles. Nous l'indiquons aux amateurs qui désireraient se la procurer.

tatif, qui, en multipliant les copies des productions originales d'un grand maître, en rendrait l'acquisition moins dispendieuse et beaucoup plus facile à toutes les classes de la société.

Les personnes qui ont du goût pour la marine et le paysage, et qui ne peuvent étudier les Tableaux du peintre le plus célèbre en ce genre, retrouveront du moins dans les gravures que nous publions aujourd'hui l'ensemble et l'idée de ses compositions: les attitudes des personnages, leurs proportions avec les objets qui les entourent, les effets de lumière et d'ombre sont aussi fidèlement retracés que le permettait la dimension du cadre dans lequel nous avons été obligés de nous resserrer.

Pour compléter cet ouvrage, et lui donner ainsi un nouveau degré d'intérêt, nous y avons joint les Ports de France peints par M. *Huë*, digne successeur de *Vernet*; ils paraissent ici gravés pour la première fois.

Une description détaillée de chacun des sujets représentés dans tous ces Tableaux, nous a semblé devoir suppléer en quelque sorte aux effets que le burin n'a pu qu'indiquer. Nous l'avons fait précéder d'une *Notice historique et statistique* des différens ports représentés. MM. les Maires des principales villes de France (1) ont bien voulu nous communiquer à ce sujet

---

(1) Nous citerons particulièrement MM. le baron de *Saint-Joseph*, maire de Marseille; *Grangent*, maire de Cette; *Flouest*, maire de Dieppe, et *Imbert*, maire de Rochefort.

des renseignemens précieux, surtout en ce qui concerne les embellissemens et améliorations qui ont eu lieu depuis le règne de Napoléon le Grand, et qui ont été exécutés sous leur administration. Nous nous faisons un devoir et un plaisir tout à-la-fois de leur en témoigner publiquement notre reconnaissance.



**PORTS DE FRANCE,**

**PAR J. VERNET.**



---

## NOTICE HISTORIQUE

### SUR J. VERNET.

---

CLAUDE-JOSEPH Vernet naquit à Avignon le 14 août 1714. Dès ses plus jeunes années, il annonça d'heureuses dispositions pour la peinture, et la maison paternelle lui offrit la facilité de les cultiver. Les auteurs du *Dictionnaire historique des Hommes illustres* ont prétendu qu'il était fils d'un charron, et qu'il fit connaître son talent en peignant des chaises à porteur. Ces faits sont controuvés. Antoine Vernet, son père, qui était peintre, lui donna les premières leçons de son art : il aperçut bientôt dans son élève ces étincelles de génie qui annoncent un goût décidé et sont le gage d'un talent supérieur ; mais il fallait faire éclore ce germe heureux ; et pour y réussir plus sûrement, il crut devoir le livrer à l'histoire. Il n'eut qu'à s'applaudir de cette résolution.

A peine entré dans la carrière, les yeux étaient déjà fixés sur cet intéressant jeune homme ; ses talens étaient connus et estimés dans sa province, et le génie brillait avec éclat dans ses productions avant l'âge où chez d'autres on commence même à le prévoir. Cette étonnante activité d'ame et de moyens lui fit bientôt désirer un plus vaste théâtre et de plus grands modèles : il se sentait entraîné vers ce pays fameux, devenu la mère-patrie des arts, et à dix-huit ans, il se rendit à Rome.

C'est-là, dit un littérateur estimable dont nous empruntons les expressions, que J. Vernet développa promptement ses forces et perfectionna son goût. En état de se former lui-même, il eut recours à la nature, et s'attacha sans relâche à l'étudier, à la suivre, à épier pour ainsi dire ses moindres mouvemens. Le crayon à la main, il parcourut tous les sites variés et magnifiques que lui offraient les belles contrées de l'Italie, et son imagination s'enrichit de ces superbes Tableaux. Il s'attacha surtout à saisir les divers effets de lumière et de clair-obscur que les vapeurs

de l'atmosphère et les accidens des nuages occasionnent dans les différentes parties du jour et de la nuit; il s'apprit à les combiner, à les réduire, à les classer; et ce fut pour y parvenir plus promptement, qu'il se forma cet alphabet de *tons* dont l'ingénieuse idée a été décrite par un de ses confrères, M. Renou, dans un ouvrage sur la peinture.

Entouré des monumens précieux de l'ancienne Rome et des chefs-d'œuvre multipliés rassemblés dans la nouvelle, il goûta avec enthousiasme tous ces genres de beauté; le contemporain, l'ami, l'émule même de plusieurs des grands peintres qui ont, en quelque sorte, formé l'école d'Italie, il dut à l'observation et à l'étude continuelle de la nature des idées abondantes et d'innombrables souvenirs. Les plus grands dangers même ne pouvaient l'effrayer, l'amour de son art l'élevait au-dessus de l'humanité. On rapporte que, dans un voyage de mer, il se fit attacher au mât du vaisseau pour contempler le ciel fulminant, la mer mugissante, les mâts brisés, l'épouvante de l'équipage, et que dans son enthousiasme il s'écria : « Quel sublime spectacle!

donnez-moi mes pinceaux; que je peigne avant de mourir ces effets superbes ». La vue de cette tempête décida le choix du genre qu'il devait embrasser. En peu d'années ses paysages, et surtout ses marines, recherchés par les curieux et par les gens de goût, répandirent son nom dans toute l'Europe, et lui obtinrent le plus haut rang dans l'opinion publique. Comme il avait consacré ses premières années à peindre l'histoire, il sut placer dans ses compositions des figures bien dessinées, groupées avec intelligence, et qui, presque toujours, forment des épisodes intéressans. Personne n'a rendu, avec plus de succès que lui, le mouvement des eaux et celui des nuages; et s'il est moins naïf, moins vrai que Claude Lorrain dans le paysage, il est plus poétique et plus animé dans ses marines. Cet avantage qu'il retira de ses premières études, peut être un exemple utile à ceux qui voudraient se livrer désormais au genre dans lequel il s'est si éminemment distingué.

Dans la grande quantité de Tableaux qu'il fit à Rome, ceux du palais Rondanini et de

la galerie J. Borghèse , sont les plus remarquables : ils arrêtent et charment encore le connaisseur étranger , dont les chefs-d'œuvre qui embellissent cette reine des cités , semblent avoir épuisé l'enthousiasme et l'admiration.

Après avoir passé vingt ans en Italie , et l'avoir remplie de ses admirables ouvrages , Vernet fut rappelé en France par ordre de la cour. Le Gouvernement avait formé le projet de faire peindre les principaux ports de France , et ce fut sur lui qu'on jeta les yeux pour l'exécution de cette belle entreprise. Il avait alors trente-huit ans. A son arrivée , l'Académie royale de peinture s'empressa de lui ouvrir son sein , et ses ouvrages furent admis d'une voix unanime au nombre de ceux des peintres , que l'on regarde comme les fondateurs de cette école. On sait avec quel succès il s'acquitta des travaux dont il était chargé , et que la mort seule l'empêcha de terminer : entrepris pour la gloire , la gloire en fut le prix , et se chargea presque seule de réparer les torts de la fortune. Egalement célèbre chez l'étranger et dans sa pa-

trie, il n'est pas de lieu en Europe où ses ouvrages n'aient pénétré ; et, ne pouvant enlever à la France l'honneur de lui avoir donné le jour, les autres nations se sont efforcées de le naturaliser, pour ainsi dire chez elles, en rassemblant un grand nombre de ses Tableaux qui offrent une suite non interrompue des beautés les plus parfaites et les plus variées. Tous les hommes distingués par leurs connaissances, leur rang ou leur fortune, ont tenu à honneur d'exercer ce génie inépuisable ; tous les cabinets célèbres ont recueilli ces superbes monumens de l'art, tous les yeux enfin ont admiré ces scènes attachantes de la nature, dont il était l'élève, et que son pinceau reproduisait avec la fécondité, l'ordre et la sûreté de son maître. Chaque année, ses tableaux faisaient le plus précieux ornement de l'exposition du salon du Louvre. On cite, à cette occasion, le mot plein de sens d'un personnage de la plus haute distinction, qui lui dit un jour : « M. Vernet, je vois bien que c'est toujours vous qui faites ici la pluie et le beau temps ».

« Accoutumé presque dès l'enfance à mé-



diter sur les beautés dont l'ensemble parfait constitue le grand de la nature, il avait ( dirons-nous avec l'auteur déjà cité d'un précis historique de sa vie ), pénétré, pour ainsi dire, le secret de leur formation, et il était parvenu à ce point où, semblable à un excellent traducteur, il créait sans cependant s'écarter de son modèle. Une idée simple dans son principe, mais capable des plus riches développemens, lui suffisait pour former un Tableau ; il l'étendait ensuite selon l'espace qui lui restait à remplir, et s'occupait à mesure des idées accessoires ou subordonnées, sans jamais sortir de l'unité d'action aussi nécessaire dans un beau tableau que dans un bon poëme. Cette sublime ordonnance dont les lois étaient toujours présentes à l'imagination de J. Vernet, lui applanissait donc les plus grandes difficultés qui puissent arrêter un peintre, l'harmonie de la composition et celle des couleurs. C'est ce qui faisait que son idée principale une fois arrêtée, il semblait prendre dessus sa palette les arbres et les rochers pour les poser successivement sur la toile; et sans jamais effacer, sans changer de tons ni d'effets, sans même rien retoucher,

il se trouvait en peu de temps à la fin de son Tableau , et parvenait à former ce chef-d'œuvre de sentimens , d'expressions et d'idées corrélatives , qui occupaient toutes les puissances de l'ame , et n'en fatiguaient aucune » .

Les qualités personnelles de J. Vernet , ses vertus sociales , étaient à l'épreuve de la fortune et des honneurs. Introduit de bonne heure dans le commerce des hommes , il s'y est fait rechercher , par un fonds de gaîté inaltérable , par son affabilité , sa simplicité , sa modestie. Admis auprès des grands , son caractère resta toujours le même. Naturellement bienveillant pour tout le monde , zélé pour ses amis , affectueux pour ses proches , il fut généralement aimé , vénéré même , et l'envie ne tenta jamais d'obscurcir une gloire aussi pure. Il fut heureux enfin , et il méritait de l'être. Après une courte maladie , il mourut en 1789 , âgé de soixante-quinze ans , sans avoir vu son talent s'affaiblir d'une manière sensible ; ce qui a fait dire , avec raison de lui , qu'il n'avait point eu d'enfance ni de vieillesse.

M. Carle *Vernet*, membre de la Légion d'honneur, et peintre du ministère de la guerre, par ses premiers succès dans l'art qu'il cultivait, a embelli les derniers instans de la vie de son père. Son Tableau de Paul-Emile, admirable pour la composition, le dessin et la couleur, lui a mérité de très-bonne heure son admission au sein de l'Académie. Depuis, digne rival des *Wauvermans* et des *Vander-Meulen*, il s'est adonné aux chasses et aux batailles, et il est devenu le peintre le plus célèbre en ce genre. Héritier des talens et des aimables qualités de l'auteur de ses jours, il a aussi la satisfaction de voir, comme lui, débiter avec éclat dans les arts, son fils Horace *Vernet*, qui s'est déjà fait connaître par des productions justement estimées, et qui soutiendra dignement la gloire d'un si beau nom.

C'est une chose digne de remarque et d'admiration que cette hérédité de talens qui est le partage de trois générations dans une même famille. Les lettres ne comptaient que deux *Racines*, les arts comptent déjà trois *Vernet*.



---

LES  
**PORTS DE FRANCE,**

PEINTS

PAR JOSEPH VERNET ET HUË.

---

**MARSEILLE.**

---

**M**ARSEILLE, chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône, à 74 myriam. (169 lieues) S. p. E. de Paris, est située partie sur le penchant d'une colline, et partie dans la plaine. C'est l'une des plus grandes et des plus belles villes maritimes de France, avec un bon Port, sur la Méditerranée, au fond d'un golfe couvert et défendu par plusieurs îles.

Cette ville fut bâtie 600 ans avant J.-C. par une colonie de Phocéens, lors des conquêtes de Cyrus dans l'Asie-Mineure. Elle a été célèbre dans l'antiquité par son gouvernement, la singularité et la sagesse de ses lois, par ses alliances avec les Romains et les guerres que ceux-ci soutinrent pour elle, enfin

par le siège long et terrible qu'en fit César, lorsqu'elle eut embrassé le parti de Pompée, et par son académie qui la rendit l'émule d'Athènes, et l'école de la jeunesse romaine. Suivant les descriptions des anciens géographes, elle était bâtie sur une presque île baignée de la mer des trois côtés, et fortifiée vers le continent par un mur dont il ne reste aucun vestige. On chercherait aussi inutilement les restes des anciens monumens dont elle était autrefois enrichie, au rapport de Strabon, qui la comparait à Rhodes et à Carthage, pour le nombre et la beauté des édifices. Les fondemens de la citadelle et des temples d'Apollon et de Diane, qui étaient dans son enceinte, n'ont pu être encore retrouvés.

Marseille fut sous la domination des Empereurs jusqu'en 473 que les Barbares s'en emparèrent, puis réunie à la couronne par Clotaire, fils de Clovis; elle devint ensuite une souveraineté particulière et fut soumise à des vicomtes, à la domination desquels elle échappa, et redevint République en 1214. Mais subjuguée, peu de temps après, par les comtes de Provence, elle fut réunie avec toute la province à la couronne, sous Louis XII, en 1482. Assiégée depuis par le connétable de Bourbon et par Charles-Quint, sa vigoureuse défense les força à se retirer. Une inscription latine, qui se trouve à la façade de l'Hôtel-de-Ville rappelle les traits les plus glorieux de son histoire ancienne et moderne.

Les places publiques et les fontaines y sont en très-grand nombre. L'Hôtel-de-Ville mérite l'attention des curieux. La salle de spectacle, bâtie depuis peu,

est très-belle. La promenade la plus jolie et la plus fréquentée est celle des allées de Meillan ; elle est remarquable par la beauté des arbres, la fraîcheur des ombrages, et les bancs qui la garnissent dans toute sa longueur. Jusqu'en 1801, les dehors de la ville ne présentaient que des débris ; on en a fait un cours qui l'entoure presque toute entière, et qui, dans toute sa direction, est complanté d'arbres d'une belle venue ; sur quelques points, les allées se multiplient et forment des quinconces très-agréables. Le climat est extrêmement tempéré ; la situation de la ville est fort saine ; l'on n'y éprouve de froids rigoureux que lorsque le vent du Nord-Ouest souffle : ce vent, que dans le pays on nomme le *mistral*, est des plus impétueux. Les beaux jours d'hiver y sont, sans contredit, les plus agréables de l'année : ils y tiennent même lieu de printemps, cette saison étant pour l'ordinaire perdue, en quelque sorte, à cause des alternatives fréquentes et successives de pluie et de vent qu'on y éprouve dans les mois de mars et d'avril.

Le Port de Marseille est un chef-d'œuvre de la nature. C'est un bassin de forme ovale, qui a plus de 1198 mètr. (580 toises) de longueur sur 312 mètr. (160 toises) de largeur, et 6 à 8 mètres (3 à 4 toises) de profondeur, et qui peut contenir 6 à 700 navires au moins. Il n'y a point dans toute la Méditerranée une rade et un Port plus sûrs que celui de Marseille ; mais il ne peut pas recevoir de vaisseaux de haut-bord.

A l'extrémité du Port est l'ancien arsenal pour les

galères, construit sous le ministère de Colbert. Le nouvel arsenal, fini en 1690, occupe une partie du quai de la Rive-Neuve. La salle d'armes passait pour la plus belle de l'Europe. Le bain établi par Louis XIV contenait 2,000 forçats, qui étaient occupés à fabriquer les draps et autres étoffes, ainsi que les toiles nécessaires pour les galères. Depuis quelques années il n'y a plus de bain; tout est transporté à Toulon.

De toutes les fabrications diverses auxquelles se livrent les habitans, il n'en est pas de plus importante que celle du savon; c'est la plus riche que l'on connaisse; aussi les savonneries de Marseille forment-elles une branche de l'industrie nationale. Ses productions territoriales sont les olives, huiles, câpres, amandes, figues et raisins. Elle pourvoit abondamment aux besoins de la ci-devant Provence, par les grains qu'elle tire de l'Italie et du Levant. Marseille est non seulement la ville maritime de France qui entretient le plus de commerce avec l'étranger, mais encore celle dont la navigation occupe le plus de bâtimens nationaux. Ainsi le commerce de cette ville n'a pas le seul avantage d'occuper une quantité de matelots qui contribuent ensuite à l'accroissement de la marine de guerre; mais il augmente encore la richesse de la France en fournissant à la main-d'œuvre et à l'industrie les matières premières qu'elle reçoit du Levant, telles que les cotons, les laines, les soies, les poils, etc. Les chanvres qu'il reçoit de l'Italie font subsister en France des milliers de familles employées à faire ces mousselines, ces



draps, ces étoffes qui procurent tant d'argent dans les fabriques de Rouen, Amiens, Lyon et du Languedoc; il verse en Suisse et dans toute l'Italie les denrées qu'il reçoit de nos colonies, et débouche au Nord les denrées et produits de l'industrie de tout le Midi de la France. Enfin le commerce de Marseille s'étend dans toute l'Europe, en Afrique, en Amérique et aux Indes-Orientales; mais ce sont surtout ses relations avec les Echelles du Levant, l'Italie, l'Espagne et les Colonies, qui rendent son Port un des plus actifs de l'Europe. En 1787 et 1789, le commerce comptait 400 bâtimens pour le royaume de Naples et la Sicile, 166 pour la Sardaigne, 608 pour le Port de Gênes, 900 pour la Toscane, 150 pour les Etats de Rome et de Venise, et 66 pour l'Espagne: total, 1,070 vaisseaux.

L'enceinte du territoire de Marseille est formée par des montagnes qui se joignent à celles qui entourent la rade. Il se trouve dans l'intérieur de ces montagnes des grottes en congélation, qui méritent l'admiration des naturalistes: elles sont au nombre de trois, connues sous les noms de *Beumes de Loubière*, de *Rolland* et de *St.-Michel*. On trouve aux environs de cette ville des terres alumineuses et vitrioliques non en exploitation, et des stalactites calcaires, susceptibles d'être travaillées comme l'albâtre.

Marseille, dont la population est évaluée à près de 100 mille ames, était anciennement le siège d'un évêché, d'un gouvernement de place, avec une citadelle, le fort St.-Jean et le château de Notre-

Dame de la Garde ; ce qui faisait quatre gouvernemens indépendans les uns des autres. Outre la cathédrale, une des plus anciennes églises des Gaules, sans contredit, on y comptait cinq paroisses, quatre chapitres, vingt-deux maisons religieuses d'hommes, trois abbayes de filles, treize couvens de religieux, dont deux abbayes ; deux séminaires, deux collèges et quatorze hôpitaux. Il y avait encore une sénéchaussée, un tribunal de l'amirauté, un tribunal des consuls, et un tribunal particulier pour la communauté des pêcheurs ; une chambre de commerce, un hôtel des monnaies et des académies de belles-lettres, sciences et arts, et de peinture et sculpture.

Aujourd'hui cette ville est le siège de la préfecture, du commissariat-général de police, des tribunaux de première instance et de commerce, et d'une cour spéciale. Elle a un directeur des contributions directes, un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, un receveur-général, un ingénieur des ponts et chaussées, un bureau d'enregistrement, des agens de change et des courtiers de commerce, un lycée, une grande école de navigation, un musée des arts, un magnifique jardin de botanique, une école gratuite de dessin, une bibliothèque publique, une chambre consultante des manufactures, fabriques, arts et métiers ; une chambre de commerce, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres de tous les ouvrages d'or et d'argent, et de lingots de ces matières qui y sont apportés, ainsi que pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger, et en outre un bureau de sortie

par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger ; enfin un hôtel des monnaies pour la fabrication des espèces marquées d'une M et d'un A entrelacés. Les anciens édifices publics qui avaient éprouvé beaucoup de dégradations par les ravages du temps et par un long abandon pendant les orages politiques ont été restaurés à neuf. De superbes places publiques ont été formées sur les emplacements qu'occupaient les églises démolies dans le cours de la révolution. Cette ville dépend de la 8<sup>e</sup> division militaire ; elle est la résidence du général commandant et du commissaire ordonnateur de la division ; d'un sous-directeur des fortifications , d'un sous-directeur de l'artillerie , de trois capitaines du génie , d'un chef d'escadron et d'un capitaine ; de quatre brigades , trois à cheval et une à pied , de la 24<sup>e</sup> légion de la gendarmerie.

Le Port fait partie du 6<sup>e</sup> arrondissement maritime dont celui de Toulon est le chef-lieu. Il y a pour ce Port un commissaire principal d'administration de 5<sup>e</sup> classe , qui a sous ses ordres un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime. Il est la résidence d'un commissaire-général des relations commerciales de la Hollande , d'un commissaire du Dannemarck , d'un commissaire et d'un vice-commissaire d'Espagne ; d'un commissaire du royaume d'Italie , et d'un commissaire-général de la Sardaigne. Ce Port renferme encore une juridiction de prud'hommes-pêcheurs , qui a pour arrondissement toute l'étendue du syndicat maritime dont Marseille est le chef-lieu.

Il y a aussi un lazareth. Tout vaisseau venant de Turquie ou de Barbarie, est exclus de toute communication immédiate et mis en séquestre, lui, son équipage et sa cargaison : c'est ce que l'on appelle faire *quarantaine*, par une dénomination tirée du nombre de jours cru nécessaire à purger le soupçon de contagion. Le temps varie depuis dix-huit jours jusqu'à plusieurs mois, selon les cas déterminés par les ordonnances. Afin que ce séquestre s'observât avec sûreté et commodité, l'on a formé des espèces de parcs encints de hautes murailles, où les voyageurs sont reçus dans un vaste édifice, et les marchandises étalées sous des hangars où l'air les purifie ; c'est ce qu'on appelle *Lazareths* ou *Maisons de santé*. Les ravages occasionnés, principalement par la peste de 1720, ont servi à redoubler la vigilance du bureau sanitaire, qui a la direction et l'administration du lazareth, et qui préside à l'exécution des réglemens établis.

Marseille est la patrie de plusieurs grands hommes : *Euthymènes*, grand navigateur ; le fameux astronome *Pythéas* ; le poète *Cornélius Gallus*, digne ami d'Auguste et de Virgile ; *Pétrone*, l'arbitre et l'historien des plaisirs de la cour de Néron, ont successivement illustré son ancienne académie. Le buste biforme en marbre des deux premiers, exécuté d'après un modèle du sculpteur Chardigny, doit décorer la fontaine placée au centre de la place de la douane, dans le beau quartier de l'Arsenal. C'est aussi dans cette ville que naquirent *Laurent Darvieux*, littérateur et négociateur, connu par ses





*Gravé par L. Garnier.*

VUE DE L'ENTRÉE DU PORT DE MARSEILLE.

voyages et par sa science dans les langues orientales; le célèbre prédicateur *Mascaron*; Antoine *Ruffi*, qui a écrit l'histoire de Marseille; *Honoré d'Urfé*, auteur du roman d'*Astrée*; *Pierre Pujet*, sculpteur, peintre et architecte, dont le buste surmonte le cippe cannelé en marbre, formant la fontaine qui porte son nom, et qui est placée au point de rencontre de la rue de Rome et de celle de la Palud, en face d'une maison qui avait appartenu à ce célèbre artiste, et où il avait sa demeure. Ajoutons encore l'historien *Cary*, le généalogiste d'*Hozier*, le grammairien *Dumarsais*; *Mirabaud*, traducteur du Tasse et de l'Arioste; *Riquetti-Mirabeau*, surnommé l'Ami des Hommes; l'abbé *Pellegrin*; *Ch. Plumier*, mathématicien et botaniste; et *Ch. Peyssonel*, consul à Smyrne, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auteur d'une Dissertation sur les Rois du Bosphore.

---

## DESCRIPTION.

1°. *Vue de l'entrée du Port de Marseille, prise de la montagne appelée Tête-de-More.*

L'ENTRÉE du Port se trouve au milieu du Tableau. Un fort, situé à gauche, en défend l'entrée. Au sommet d'une montagne, que l'on aperçoit dans le lointain à droite, s'élève un autre fort qui domine les environs.

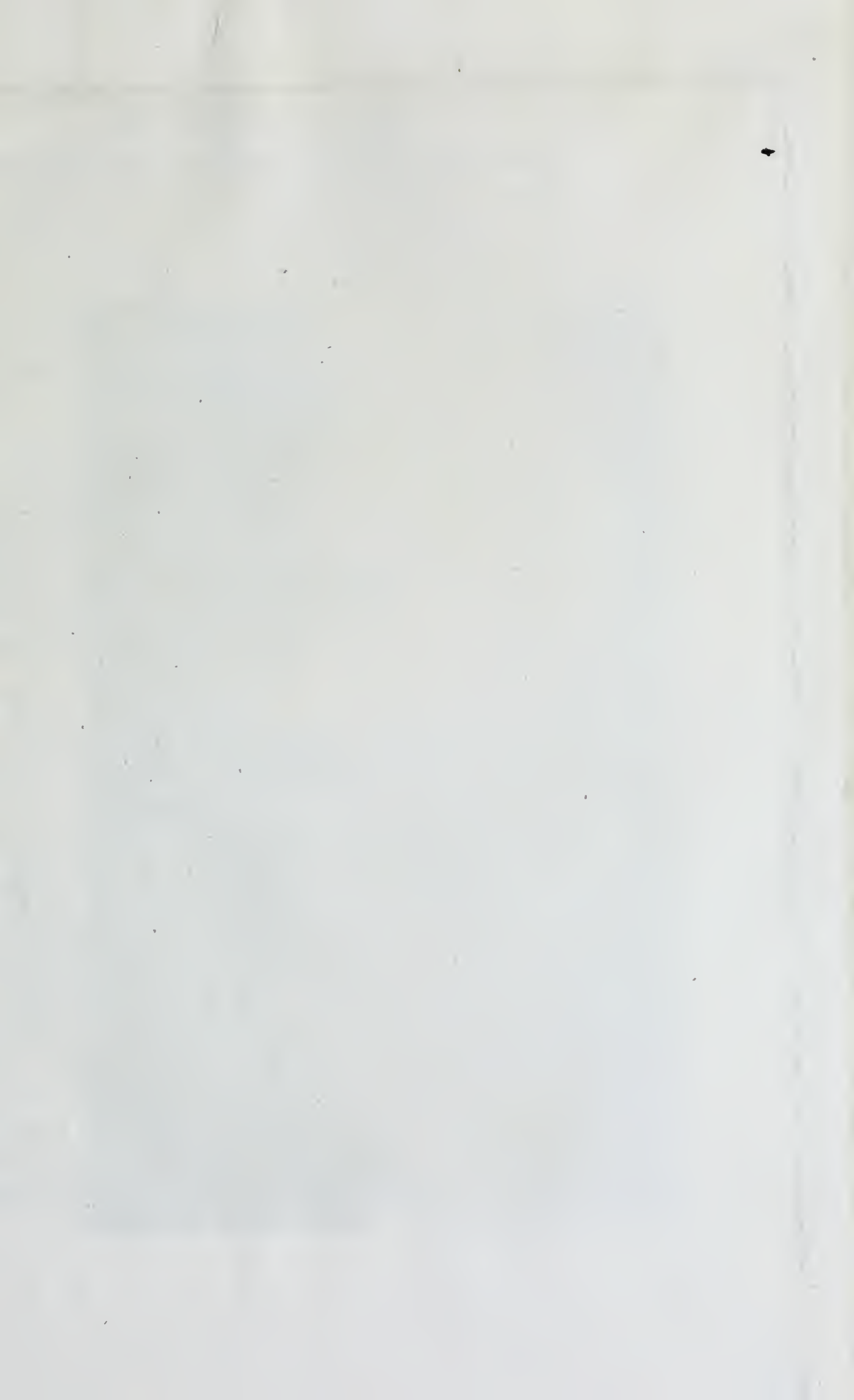
Parmi les barques qui circulent vers l'entrée du Port, et dont quelques-unes sont élégamment ornées, on distingue sur la gauche deux vaisseaux à trois mâts.

Les devants du Tableau sont enrichis de groupes distribués avec goût sur divers plans plus ou moins éloignés. Les figures en sont remarquables par la grâce du dessin, la vérité de l'action et des caractères. Le groupe principal, placé en avant, occupe le point le plus apparent de la composition. Au choix et au goût des costumes, on juge qu'il se compose de la famille et des amis de l'artiste. Des rafraîchissemens leur sont servis sur le rivage. Un peu au-dessous et sur le devant du Tableau, Vernet s'est représenté dessinant. Quelques personnes lui font remarquer un vieillard âgé de cent dix ans, connu sous le nom d'Annibal.

Au second plan à droite, des matelots avec leurs femmes forment un bal rustique, au son de divers instrumens. Du même côté, dans le coin du Tableau, quelques autres prennent leur repas. Près d'eux un homme seul est assis et occupé à lire. Dans le coin opposé, des jeunes gens se baignent ou tendent leurs filets. La surface des eaux est tranquille.

Vernet a mis un soin particulier à l'exécution de ce Tableau, et c'est un des plus précieux de la collection. Dans aucun autre, les figures ne sont dessinées et rendues avec plus d'esprit et de finesse, sans que l'artiste ait mis aucune affectation dans ses formes et dans sa touche. Dans cet ouvrage, tout est peint d'inspiration et de sentiment.







*Dessiné par Legrand le Corrui.*

VUE DE L'INTÉRIEUR DU PORT DE MARSEILLE.

On peut remarquer dans ce Tableau, comme dans tous ceux qui forment la suite des Ports de Vernet que l'horizon est généralement peu élevé, et que les ciels remplissent environ les deux tiers du cadre. C'est une preuve du bon goût de l'artiste. Dans les sujets de paysages et de marines, rien ne contribue davantage à leur imprimer un aspect grandiose, et même à donner de la profondeur à la composition.

Vernet paraît avoir choisi l'heure de l'après-midi dans un beau jour d'été. Le ton du ciel est frais et léger. Les lumières des nuages sont dorées. La même teinte provenant du soleil, dont le disque est hors du cadre, se reflète sur les fabriques. Les lointains sont frappés de lumières plus suaves.

Ce Tableau a été peint en 1754.

2°. *Vue de l'intérieur du Port de Marseille, prise du Pavillon de l'Horloge du Parc.*

L'immense quantité de bâtimens dont le Port est rempli, les deux parties de la ville qui le bordent de chaque côté, la multitude de personnages de tout âge et de diverses nations occupés de leurs affaires ou attirés par la curiosité, offrent dans ce Tableau la scène la plus riche et la plus animée que puisse créer l'imagination d'un artiste. La teinte brillante de l'horizon et le mouvement des nuages ajoutent encore à la vivacité de cette admirable composition. Plus on l'examine, plus on y découvre de beautés réelles puisées dans l'étude de la nature.

Sous le rapport de l'exécution, ce Tableau réunit à un degré éminent la vigueur du coloris et la fierté du pinceau. Il est sorti de la main du peintre la même année que le précédent.

---

## CETTE.

---

CETTE ville, qui fait partie de l'arrondissement de Montpellier, département de l'Hérault, a une population d'environ neuf mille ames. Elle doit son origine à un hameau de même nom qui est à un kilom. (un quart de lieue) de la ville, et qui subsiste depuis 132 ans. Elle est située dans la partie basse du ci-devant Languedoc, avec un Port de mer d'où l'on entre dans le Canal du Languedoc, appelé *Canal du Midi*.

La côte maritime, distante de Montpellier de 9 kilom. (2 lieues un quart) environ, y est assez singulière; d'abord par l'étang de Thau qui la prolonge dans une grande étendue, et ensuite par la langue de terre extrêmement étroite, qui commence à Aigues-Mortes, se termine à Agde, et sépare cet étang de la Méditerranée. On a lieu de croire que ce n'est peut-être qu'un atterrissement formé à la longue par la retraite insensible de la mer, et par les efforts du Rhône, que l'on sait opérer depuis nombre de siècles de semblables révolutions à son embouchure. C'est sur cette langue de terre que l'on a bâti Cette, et construit le Port du même nom, qui n'est qu'à une lieue et demie de Frontignan. La ville est bâtie sur une

petite montagne calcaire qui s'élève entre l'étang et la mer. Ce que la ville ne couvre pas est bien cultivé. Les travaux du Port, terminés il y a plus d'un siècle, ont été dirigés par un ingénieur nommé *Clerville*, estimé de son temps. Le bassin est formé de deux môles dont le plus long est couronné par une batterie et par une tour fort élevée, sur laquelle on entretient toutes les nuits un fanal pour diriger les vaisseaux. La sonde trouve plus de 100 mètr. (300 pieds) d'eau à l'entrée des môles; mais il y a malheureusement en dehors un banc de sable sur lequel on compte à peine trois brasses, ce qui empêche les gros vaisseaux d'en approcher; néanmoins le Port est le plus sûr de l'arrondissement, de la plus grande utilité non seulement pour l'importation et l'exportation des denrées et marchandises qui intéressent les départemens environnans, mais encore parce que, dans l'occasion, il sert d'asile aux bâtimens qui fréquentent les côtes dites de Languedoc et de Roussillon. En effet, les bâtimens qui, depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin d'avril, viennent de Collioure et d'Agde, relâchent ordinairement à Cette et y attendent le temps favorable de leur partance pour les Ports de Provence et d'Italie. Quand il règne des vents du Nord-Est, il se forme immédiatement au Sud des tignaux ou courans qui vont avec la plus grande rapidité de l'Est à l'Ouest, ce qui empêche les bâtimens de franchir ces passages, qui sont ordinairement à 12 ou 15 lieues du Port de Cette, vers l'embouchure du grand et du petit Rhône; or, cela arrive souvent, et il n'y a point d'autre Port d'asile

que celui de Cette. Les bâtimens tâchent de le gagner pendant le jour, parce que les vents du large, couvrant totalement la terre, il serait presque impossible d'y arriver de nuit. Les bâtimens venant de Provence et d'Italie, et destinés pour Agde, Narbonne et le ci-devant Roussillon, doivent aussi nécessairement relâcher à Cette, pour y attendre le vent favorable qui doit les conduire à leur destination. Cette ville peut être considérée comme un entrepôt des vins, des eaux-de-vie, des huiles, des savons, du vert-de-gris, et de toutes les productions du Languedoc. Il arrive journellement des Danois, des Suédois, des Hollandais et des Portugais, pour y charger des denrées. Les fabriques de Nîmes, de Montpellier, de Carcassone, de Gange et de Lodève contribuent beaucoup à rendre le Port de Cette important à connaître, puisque c'est de-là qu'on exporte chez l'étranger toutes les marchandises qui sortent de ces fabriques. Le principal commerce des habitans consiste en sardines salées, dont ils fournissent les départemens voisins. M. *Grangenet*, maire de Cette, a publié, il y a quelques années, un ouvrage sur ce Port, contenant des observations importantes sur son commerce, des faits historiques sur la presqu'île de Cette, et un exposé des moyens par lesquels on pourrait prévenir les dépôts des sables dont nous avons parlé. Il considère Cette comme un des premiers Ports de France du 2<sup>e</sup> ordre, et comme celui de tout l'Empire français où il y ait, en temps de paix, le commerce le plus étendu en vins, en esprits et en eaux-de-vie, outre les autres

branches de commerce qu'on y voit exister ; enfin , comme le seul Port d'asile sur une assez longue étendue de côtes entre l'Espagne et la ci-devant Provence.

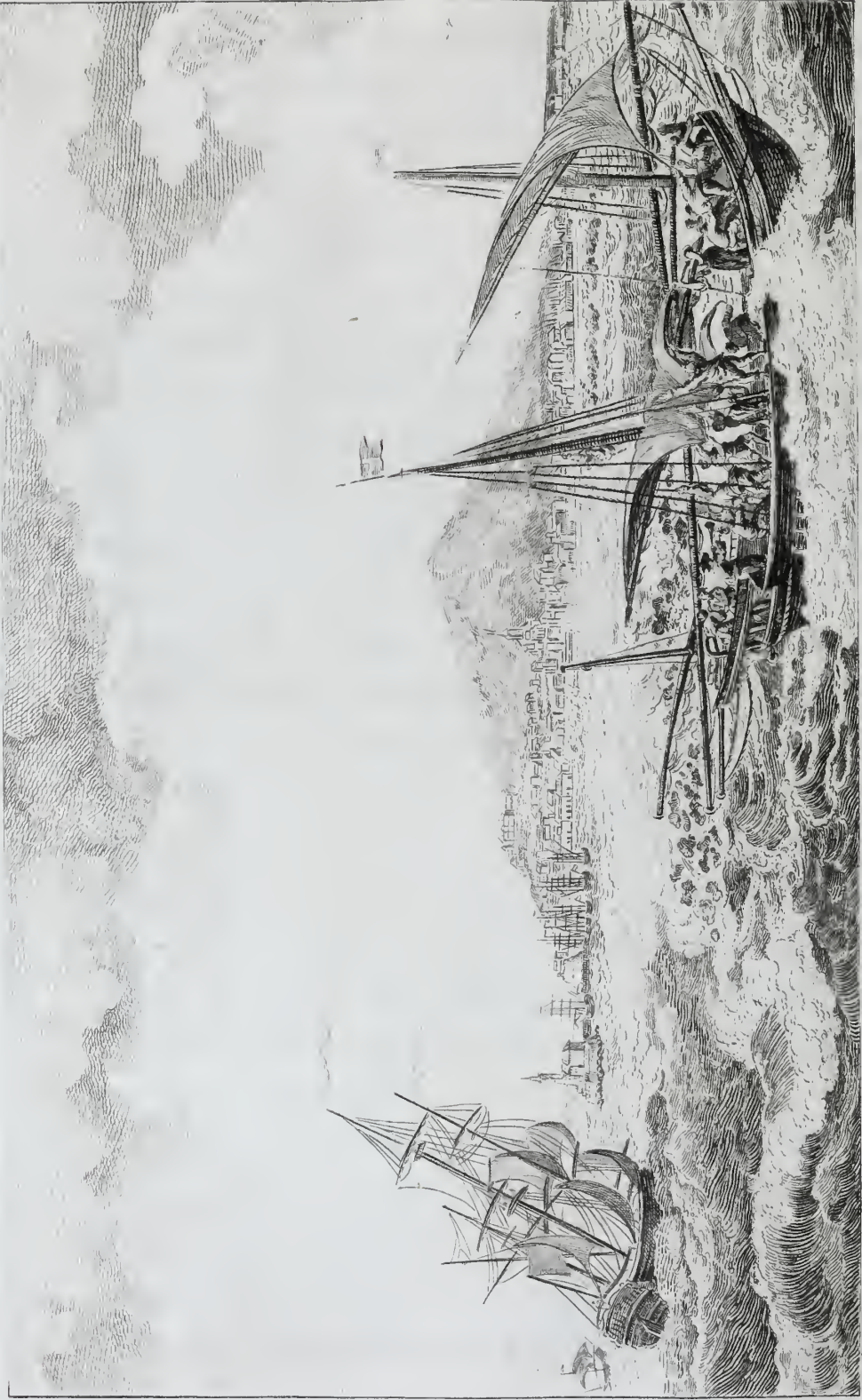
Depuis 1789 on a établi , tout près de cette ville , des marais salans d'une grande utilité pour le nord de l'Europe et pour l'Amérique , où l'on ne recueille point de sel , et où la pêche cependant donne lieu à une consommation immense de cette denrée. On est parvenu , dans l'espace de six ans , à former le plus vaste et le plus bel établissement que l'on connaisse en ce genre. On a converti en salins une plage de près de trois lieues de longueur. On y a formé les partenemens les plus étendus. Le sel qu'on en tire est d'une blancheur éblouissante ; son goût est très-piquant et n'a aucune amertume. Comme il est très-épuré et peu chargé de parties aqueuses , il peut être regardé comme un des plus sains et des plus propres à conserver aux chairs et à la marée leur fraîcheur primitive. Tous ces avantages doivent faire tourner les yeux du côté de Cette , pour cette branche de commerce , avec d'autant plus de facilité que les étrangers peuvent y débiter leurs marchandises , y faire des changes , et y prendre à frêt , ou pour leur compte , une partie de leur cargaison en denrées du pays.

Dans la montagne du promontoire de Cette , il se trouve un rocher rougeâtre , rempli d'ossemens d'animaux pétrifiés.

L'évêque d'Agde était anciennement seigneur de la ville , et la justice s'y rendait en son nom. Outre







*Dessiné par Legrand le Breton.*

VUE DU PORT DE CETTE.

l'église paroissiale, il y avait une chapelle de Pénitens blancs.

Il y a dans cette ville un tribunal de commerce, une grande école de navigation, un directeur des douanes, des courtiers de commerce, un bureau de sortie par mer, pour les ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger, une raffinerie de sucre et une manufacture de savon.

Cette est une place de guerre de 4<sup>e</sup> classe de la 9<sup>e</sup> division militaire, et la résidence du commandant de la place, d'un directeur des fortifications, de trois capitaines du génie et d'un sous-directeur de l'artillerie.

Le Port fait partie du 6<sup>e</sup> arrondissement maritime dont celui de Toulon est le chef-lieu : il est la résidence d'un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime, d'un syndic des marins, des commissaires des relations commerciales de la Hollande, du Danemarck, de l'Espagne, etc.

---

## DESCRIPTION.

*Vue du Port de Cette, prise du côté de la mer, derrière la jetée isolée.*

Du sein d'une mer agitée et sous un ciel orageux s'élève une montagne en forme de pic, au bas de laquelle est située la ville. Sur le côté droit de la montagne quelques maisons se présentent en

amphithéâtre, et sont dominées par un fort. Au-dessous on voit la jetée qui s'avance dans la mer. Les vagues soulevées annoncent une affreuse tempête. Sur le devant du Tableau à droite, et tout près d'un banc de roches, on voit un bâtiment en danger et dont l'équipage se presse de plier les voiles. Plus loin, un vaisseau à trois mâts est battu par les flots. Derrière la montagne, un nuage sombre et pluvieux achève de donner à ce Tableau un aspect tout-à-la-fois imposant et sinistre.

---

## TOULON.

---

CETTE ville, Port de mer de la Méditerranée, dans la ci-devant Basse-Provence, à 5 myriam. (11 lieues) S.-E. de Marseille, et 67 myriam. (197 lieues) S.-E. de Paris, a subi les mêmes révolutions que le reste de la Provence. Ruinée par les Sarrasins, vers le commencement du 10<sup>e</sup> siècle, elle ne fut rétablie que dans le 11<sup>e</sup>, par les vicomtes de Marseille qui en étaient seigneurs. En 1524, elle était encore sans défense; et le connétable de Bourbon, commandant les troupes impériales, s'en empara bien aisément. En 1536, elle tomba avec la même facilité au pouvoir de Charles-Quint qui établit sa flotte dans la rade; mais dans le siècle suivant; elle était déjà fortifiée: aussi résista-t-elle à Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Elle soutint encore en 1707 un siège des plus vigoureux de la part des troupes allemandes, anglaises, hollandaises et savoyardes, commandées par le prince Eugène qui échoua dans cette entreprise.

Aussitôt que Toulon reçut le nom de ville, l'administration politique et économique fut confiée à

des consuls : quand ce n'était qu'un bourg ou qu'une bourgade , il dépendait , comme nous l'avons dit , des vicomtes de Marseille. Mais ceux-ci ayant vendu leurs droits à la ville de Marseille même , le territoire de Toulon et autres furent cédés aux comtes de Provence , et passèrent de ceux-ci aux rois de France. Henri IV déclara , en 1596 , les consuls de Toulon lieutenans de roi de la ville : ils conservèrent ce titre , et exercèrent les fonctions qui y étaient attachées , en l'absence du gouverneur ou du commandant militaire en chef , jusqu'à l'époque de la révolution où l'ordre des choses a changé.

La ville est grande , et se divise en quartier vieux et en quartier neuf. Le premier n'a rien de bien remarquable , à l'exception de la rue aux Arbres , qui est une espèce de cours , et de la Maison Commune où l'on voit deux beaux termes de pierre et plusieurs autres chefs-d'œuvre d'architecture du célèbre Puget. Le quartier-neuf forme , pour ainsi dire , une seconde ville qui , outre les magnifiques ouvrages que Louis XIV y a fait élever , renferme plusieurs belles maisons et l'ancien Séminaire. Il y a une belle place publique , qui est un quarré long , où les troupes font leurs exercices.

Le Port , toujours rempli de gros vaisseaux de guerre , et d'autres de toutes grandeurs , présente le coup-d'œil le plus imposant : il est un des plus sûrs de la Méditerranée , et en même temps un des plus

spacieux , puisqu'il a environ 9000 pas de tour. On le distingue aussi , relativement aux deux quartiers de la ville , en *Port-Vieux* et en *Port-Neuf*. Un beau quai règne au fond du premier ; c'est là qu'est située la Maison Commune. Les deux môles qui l'enveloppent ont été commencés sous Henri IV en 1594 , et achevés en 1596. Mais le Port-Neuf est l'ouvrage de Louis XIV , et c'est sous ce roi que Toulon était devenu le chef-lieu de la marine de France dans la Méditerranée. Les vaisseaux de guerre sont ordinairement dans l'un ou l'autre Port qui se ferment le soir à la chaîne ; mais lorsqu'ils arment , ils viennent mouiller à la petite rade proche la côte de l'Est , dans un endroit appelé le *Morillon*.

L'Arsenal fait l'admiration des voyageurs , et il faut avouer que rien n'est plus capable d'exciter leur curiosité. Il est composé de tous les ateliers nécessaires pour la construction et l'armement des vaisseaux. La Corderie , faite sur les dessins de Vauban<sup>1</sup> , et bien digne de sa réputation , est surprenante pour sa longueur , toute voûtée et à perte de vue. On y fait les câbles ; et dans l'étage supérieur , une infinité d'ouvriers préparent les filasses et les chanvres. Les Écoles des gardes de la marine servaient à les faire travailler aux mathématiques , au dessin , à voltiger , à faire des armes , et à vaquer aux exercices qui leur convenaient. La Salle d'armes est un grand magasin où se font les mousquets , fusils , pistolets , hallebardes et autres choses nécessaires aux armemens des vaisseaux. La Sainte-Barbe est un autre maga-

sin destiné pour tous les ustensiles des canonniers. L'Artillerie est aussi dans le meilleur ordre qu'on puisse désirer. Les lieux où l'on fait la menuiserie et la tonnellerie sont très-vastes, et renferment un nombre infini de futailles pour embarquer les vivres et les boissons.

De là, on se rend au Parc d'Artillerie, où les canons mis en piles, un nombre infini de bombes, de grenades, de mortiers, de boulets à deux têtes et de différentes espèces, sont tous rangés dans un ordre dont la vue est agréablement flattée. Le tour du canal qui environne ce parc est bordé d'ancres; et c'est de là qu'on découvre les forges et les Cyclopes qui battent le fer. Lorsqu'on entre dans la grande Salle des voiles, les yeux s'égarerent sur la quantité des objets nécessaires à un vaisseau, et sur le nombre infini des ouvriers qui y travaillent. Enfin, si l'on est curieux de voir tout ce qui compose cet admirable Arsenal, un des plus beaux sans doute de toute l'Europe, c'est au-dessus de la Salle des voiles que l'on poisse les câbles et que l'on y met le goudron.

La Fonderie des canons mérite aussi l'attention des curieux : on y distingue tous les ustensiles nécessaires pour fondre le métal, et mettre les moules en état de recevoir la matière. Quant à la Boulangerie et aux fours, ils méritent aussi d'être vus, ainsi que le Chantier de construction. Rien de plus curieux ni de plus surprenant que de voir lancer à



l'eau quelque vaisseau : cette masse terrible n'est soutenue que par quelques pièces de bois, qu'on nomme, en termes de marine, *épontilles* ; on les ôte successivement ; le bâtiment porte enfin sur son propre poids dans un lit de madriers enduits de graisse. Alors un homme fort lesté abat un pieu qui retient encore le navire : aussitôt la machine part, comme d'elle-même, avec une rapidité incroyable et un bruit impétueux : on dirait qu'elle va s'engloutir dans la mer, et cependant, un instant après, on la voit y prendre sa place et s'y tenir tranquille, comme si elle y avait été construite.

Toulon est une place forte, imprenable par mer. L'entrée de son Port est si étroite que les vaisseaux n'y peuvent arriver qu'un à un ; elle est d'ailleurs défendue par plusieurs bonnes batteries. La rade est une des plus grandes et des plus sûres qu'il y ait dans la Méditerranée. On la distingue en grande et petite rade. Louis XII fit construire au bord de la mer de la grande rade la *grosse tour* que nous y voyons, et qui ne fut mise en l'état où elle est à présent que sous le règne de François I<sup>er</sup> ; elle est revêtue d'une fausse braye, et ses approches sont dangereuses à cause des bas-fonds qui se trouvent auprès. Cette grosse tour est à 4867 mètres (2500 toises) de distance du vieux Port, entre la petite et la grande rade, à la pointe de laquelle, et à pareille distance du Port, est une grande tour quarrée, revêtue aussi d'une fausse braye ; on la nomme l'*Aiguillette* ; elle fut construite sous Louis XIV, et ferme, avec la

grosse tour, le passage de la petite à la grande rade ; dont le feu des canons se croise. Sur la même ligne, à 486 mètres ( 250 toises ) de distance, et au bord de la mer, est une autre grande tour ronde, revêtue et armée de canons, appelée la tour de *Balaguiet*, qui, avec la tour des *Vignettes*, dite le *Fort-Louis*, bat partout la grande rade. Outre ces fortifications, on voit encore depuis la grosse tour, en suivant la côte jusqu'au cap de Quarqueranne, des batteries de distance en distance, pour en défendre les approches. Parmi ces batteries, entre Quarqueranne et le cap, est le fort nommé *Sainte-Marguerite*, que le duc de Savoie fit en partie démolir en 1707.

De l'autre côté, depuis la tour de Balaguiet, en suivant la terre jusqu'au cap Sepet, on rencontre d'abord le lazareth qui sert d'infirmerie pour y faire faire quarantaine aux bâtimens et aux équipages qui viennent du Levant et de Barbarie. On voit ensuite le *Creux Saint-Georges*, qui est un bon mouillage pour les galères et les petits bâtimens. A quelque distance de là est l'hôpital de Saint-Mandri, où l'on met les malades des équipages de vaisseaux et autres bâtimens qui viennent de voyage, lorsque le nombre en est considérable. Depuis cet hôpital jusqu'au cap Sepet, il y a huit batteries de canons et de mortiers. Il y en a encore quatre autres pour défendre deux plages où sont des retranchemens. Deux magasins à poudre pour la marine, l'un isolé, l'autre sur le bord de la mer, ont été construits sur la côte entre Toulon et le bourg de la *Seine*, devant lequel il y a des

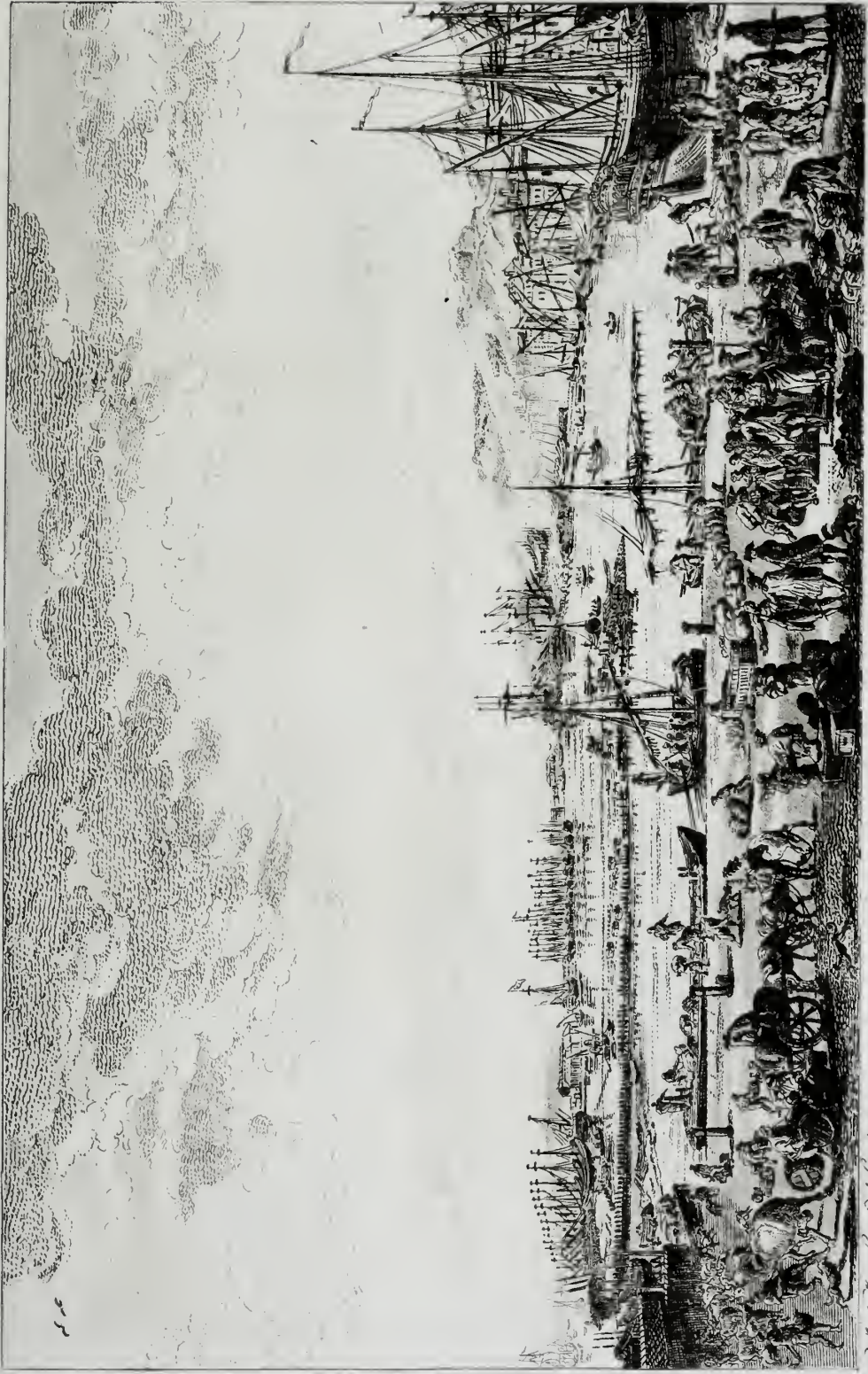
bas-fonds vaseux avec de grands herbiers. Après la levée du siège de Toulon , en 1707, Louis XIV avait entrepris de faire fortifier les dehors de cette place. Les malheurs des temps furent un obstacle à la perfection des divers ouvrages commencés. Quant au côté de la mer, on ne craint pas d'y être jamais attaqué. Il serait impossible aux bâtimens chargés de l'entreprise de résister au feu du canon auquel ils seraient exposés , parce que tout le front des deux Ports est percé d'embrâsures et disposé pour recevoir l'artillerie ; de manière que ce Port est à l'abri de toute insulte.

Les Anglais s'emparèrent de cette place en 1793 ; mais ils ne purent soutenir le siège de l'armée française , et ils se rembarquèrent le 17 décembre. L'armée française était commandée par le général Dugommier. Après avoir mis les Anglais et les Espagnols en déroute , il força Toulon à se rendre. Il y eut 1200 ennemis tués. La veille du siège , Dugommier enleva de vive force des retranchemens et redoutes au promontoire de l'Aiguillette près de Toulon.

Cette ville ; dans laquelle on compte aujourd'hui 2400 maisons et environ 30 mille habitans , fait le commerce du Levant et de l'Amérique. Il y a des fabriques de savon , de petites draperies connues sous le nom de Pinchinats , d'étoffes de soie , etc. Ces pinchinats , étoffe de soie qui a un grand débit , se fabriquent à l'hôpital de la Charité. On prétend que ,

du temps des Empereurs romains , il y avait à Toulon une teinturerie pour les étoffes qui servaient à l'usage de ces monarques ; et cela est assez vraisemblable , car on trouve en abondance dans ses environs le kermès ou vermillon d'insectes , et la fameuse coquille appelée par les anciens *murex* , qui fournissait la matière nécessaire pour la teinture en pourpre. Les productions qui entrent dans le commerce de Toulon consistent en vins et eaux-de-vie , huiles , câpres , figues , raisins secs , amandes , oranges , jujubes et autres fruits des plus excellens. On distingue parmi les vins celui de la Malgue et le muscat rouge. Les eaux-de-vie forment un objet d'exportation considérable. La vente des huiles monte , année commune , à 16 mille milleroles ( la millerole contient à-peu-près 68 pintes de Paris. ) L'exportation des câpres peut s'évaluer , chaque année , à plus de 2000 quintaux. Le savon est connu de toute l'Europe sous le nom de *Savon de Toulon* ; on en comptait anciennement 32 fabriques qui en répandaient annuellement 75 mille quintaux dans le commerce ; cette branche importante d'industrie est déchue des neuf dixièmes. Il n'y a de marine marchande à Toulon que pour le cabotage du Levant : ce sont des négocians qui en sont les armateurs.

La ville de Toulon était autrefois le siège d'un évêché suffragant d'Arles , d'une sénéchaussée , d'une amirauté ; c'était un gouvernement de place du gouvernement militaire de la ci-devant Provence.



*Dessiné par Léonard Le Barre.*

VUE DU VIEUX PORT DE TOULON.





*Dessiné par Esprit Lebrun.*



VUE DU PORT NEUF DE TOULON.



Outre l'église cathédrale et deux paroisses, qui subsistent encore, il y avait cinq couvens de religieux et quatre de religieuses, deux congrégations, un séminaire et un collège. Aujourd'hui elle est le siège d'une sous-préfecture, d'un commissariat-général de police, des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a une école centrale, un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, payeur du trésor public, des courtiers de commerce, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger; enfin un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger.

Toulon est de la 8<sup>e</sup> division militaire, et la résidence d'un directeur et d'un sous-directeur des fortifications, de trois capitaines du génie et d'un chef de brigade directeur de l'artillerie, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval.

Le Port de cette ville est chef-lieu du 6<sup>e</sup> arrondissement maritime, qui comprend la France sur la Méditerranée, les îles adjacentes et l'île de Corse. C'est la résidence du préfet maritime, de huit commissaires de marine de différentes classes, et d'un vice-commissaire des relations commerciales d'Espagne.

La peste a fait à Toulon de cruels ravages; trois

fois dans le 15<sup>e</sup> siècle , en 1418 , 1461 et 1476 ; une fois dans le 16<sup>e</sup> , en 1587 ; quatre fois dans le 17<sup>e</sup> , en 1621 , 1630 , 1647 et 1664 ; enfin , une fois dans le 18<sup>e</sup> , en 1720. Les effets de cette dernière peste ont été terribles ; mais , depuis cette malheureuse époque , on a pris toutes les mesures nécessaires pour prévenir ce fléau : la ville a un conseil de salubrité , un lazareth , un hôpital de marine isolé de la ville , et un hôpital maritime dans l'intérieur.

Il y a en outre une école navale de gardes-chiourmes canonniers , dix-neuf compagnies de gardes-côtes , douze maîtres canonniers maritimes , une compagnie d'apprentifs canonniers , un chef des constructions navales , un des mouvemens du Port , un chef d'administration du Port , et un bagne où l'on reçoit tous les condamnés aux fers.

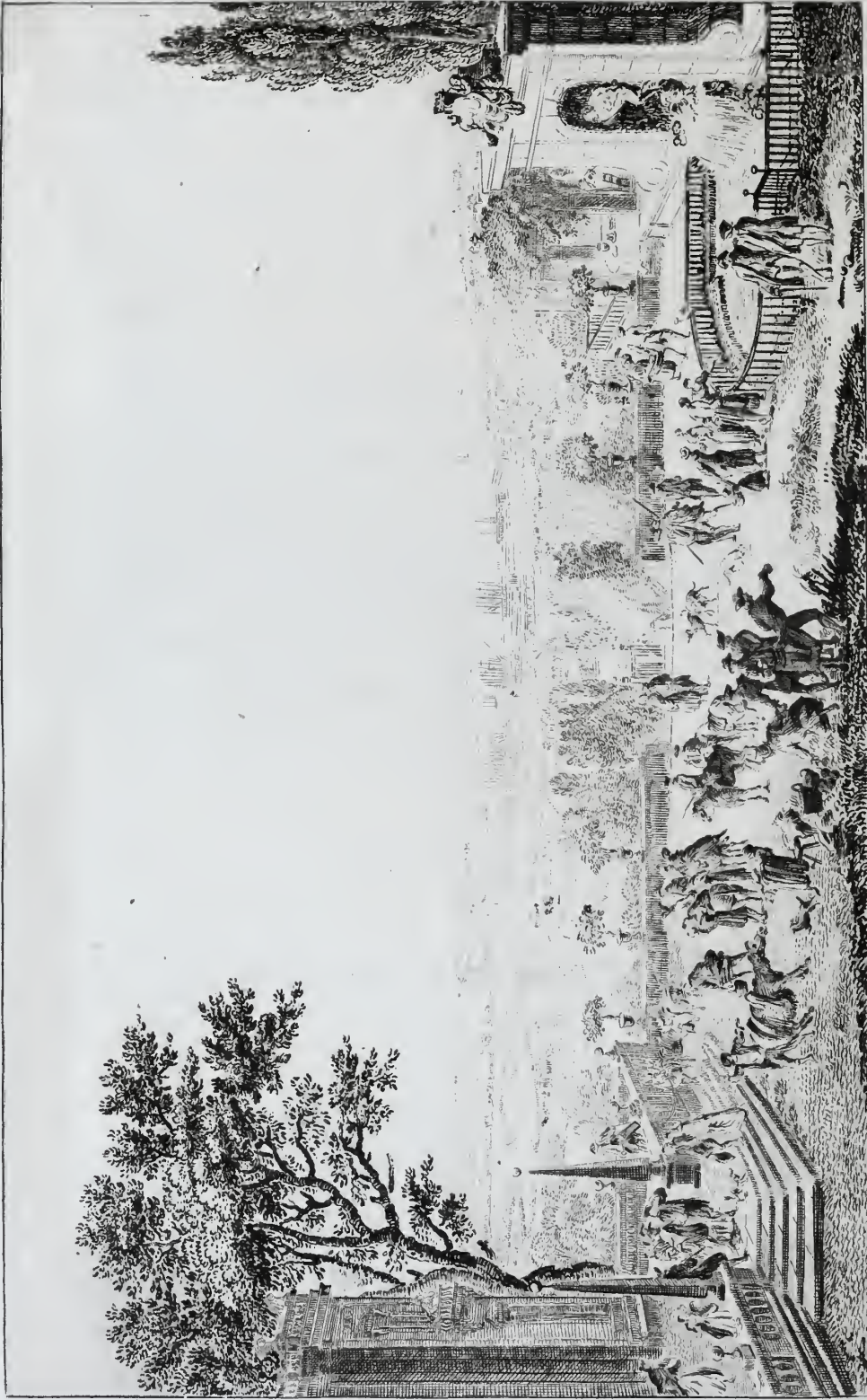
---

## DESCRIPTION.

1<sup>o</sup>. *Vue du vieux Port de Toulon , prise du côté du Magasin aux vivres.*

LE devant du Tableau offre une grande variété de personnages occupés d'un embarquement de vivres. Dans le coin à droite , et sur le devant , on aperçoit une partie de la frégate l'Hirondelle dont le chargement occasionne cette agitation. Plus loin , des vaisseaux sont à l'ancre dans le port , d'autres en construction ou en réparation. A droite , une partie de la





*Dessiné par Larrivé le baron.*

VUE DE LA RADE DE TOULON.

ville s'étend le long du quai ; de hautes montagnes s'élèvent à l'horizon.

L'effet de ce Tableau est un soleil couchant, du ton le plus chaud et le plus animé. Peint en 1756.

2°. *Vue de la Rade de Toulon.*

Si ce Tableau n'est pas le plus imposant sous le rapport de la marine, car on n'aperçoit guère la mer qu'à l'horizon, il est du moins remarquable par l'aspect des belles campagnes qui forment les plans intermédiaires, par la fraîcheur et la légèreté du ton, et par la grace du pinceau.

Le devant représente une terrasse ou partie du jardin d'une maison considérable. A gauche est un perron qui précède l'entrée de l'édifice. A droite, une fontaine ornée de sculptures, et dont les eaux retombent en cascade dans un bassin circulaire entouré d'une grille. Plus loin, un déjeuner est servi sous un berceau. La teinte générale annonce une heure de la matinée.

3°. *Vue du Port-Neuf de Toulon près de l'angle du Parc d'artillerie.*

LA composition de ce Tableau est moins riche, sous le rapport pittoresque, que celle du Tableau précédent; mais elle offre beaucoup d'intérêt par ses accessoires. Il semble que le peintre ait eu pour but principal de faire connaître la disposition du parc

d'artillerie et le genre des travaux qu'on y exécute sous l'inspection des officiers de la marine. Ici sont des canons, là on les place sur leurs affûts ; plus loin, on mesure des bombes et des mortiers : à droite et à gauche sont de vastes magasins. Le Port et les chantiers forment le fond du Tableau. Cette dernière partie est d'un ton argenté et vapoureux, qui contraste agréablement avec les objets placés sur les plans antérieurs dont le coloris est chaud et animé. Peint en 1755.

---

## ANTIBES.

---

CETTE ville , située sur les frontières du Piémont , à 18 kilom. (4 lieues et demie) de Nice , et à 11 myriam. (25 lieues) de Toulon , fait partie de l'arrondissement de Grasse , département du Var. Elle fut fondée par les anciens Marseillais qui étaient une colonie grecque ; on en trouve la preuve dans le nom d'*Antipolis* qu'ils lui donnèrent , et qui signifie *ville située à l'opposite d'une autre* , qui est celle de Nice , dont ils furent aussi les fondateurs. D'*Antipolis* on a fait par corruption *Antibes*. Les monumens antiques qu'elle renferme , et qui sont en grand nombre , donnent lieu de croire que les Romains l'ont possédée. Il y avait un arsenal de marine et de belles fortifications , dont il ne reste plus que deux fortes tours : l'une , dans l'ancien château où logeait le gouverneur , et l'autre auprès de l'église paroissiale. La chute de l'Empire romain entraîna la ruine de cette ville. Elle passa sous la domination des Visigoths , des Ostrogoths , des Rois français Mérovingiens et Carlovingiens , des Rois de Bourgogne et d'Arles ; et enfin , après avoir été totalement détruite par les Sarrasins , à la fin du 9<sup>e</sup> siècle , elle

fut rebâtie et repeuplée le siècle suivant , pour être encore saccagée par les pirates Maures et Espagnols. Le pape Innocent IV , voyant qu'elle était exposée aux fréquentes incursions de ces barbares , transféra en 1290 le siège épiscopal d'Antibes à Grasse , où il avait été établi dès les premiers siècles de l'Église. Le peuple souffrit impatiemment cette translation et refusa de reconnaître l'évêque de Grasse : pour l'appaiser on lui envoya un vicaire apostolique , revêtu de la pourpre épiscopale , sans en avoir le titre.

Le climat y est fort tempéré et l'air fort sain , depuis que les fortifications qu'on y a faites ont desséché les marais qui entouraient cette ville ; car auparavant l'air y était fort mauvais , et il était fort ordinaire de voir , tous les étés , des malades dans toutes les maisons. On y compte environ 500 maisons et trois mille ames. Les habitans sont actifs et gais.

François I<sup>er</sup> et Henri IV firent fortifier cette ville. Les ouvrages qu'on y a construits depuis en ont fait une place importante : ils consistent en quatre bastions et trois demi-lunes , muraille avec son fossé , chemin couvert et glacis , trois cavaliers dans trois de ces bastions , et deux portes à pont-levis , qui sont la porte de terre et la porte de la mer ; le côté de la mer est défendu par quatre autres petits bastions irréguliers , qui tournent le rocher. Sur le Port , il y a un bastion au milieu du quai , faisant face à la rade où est le chantier de construction. Une batterie à barbette défend la tête du quai et la tête du Port. Vis-à-vis est un rocher dont le pied est arrosé



de trois côtés par la mer : le front qui le joint à la terre ferme a commencé à être fortifié de deux grands bastions à oreillon , avec une courtine entre deux. Ce rocher touche à un autre plus élevé , au sommet duquel on a construit un fort auquel se forme a fait donner le nom de *Quarré* : il est situé au Nord et à 120 toises de l'entrée du Port ; il consiste en quatre bastions réguliers , qui dominent les fortifications de la ville, et font leur principale défense.

La ville est d'une grandeur médiocre ; elle n'a en dedans de ses fortifications que 583 mètr. (300 tois.) de diamètre en tous sens. Sa situation est très-favorable au commerce et dans une contrée fertile en fruits excellens, mais peu abondante en d'autres denrées nécessaires à la vie , excepté le vin et le poisson. Le poisson salé fait le principal objet de son commerce ; on peut y comprendre encore les olives , l'huile d'olive , et les fruits secs.

Antibes fait partie de la 8<sup>e</sup> division militaire ; il y a un tribunal de commerce , un capitaine du génie , une école secondaire de navigation , un directeur des fortifications , un sous-directeur de l'artillerie , un préposé payeur du département , et deux hôpitaux , dont celui de *Saint-Jacques* , qui est de très-ancienne fondation : on y recevait autrefois les pauvres malades , de quelque nation qu'ils fussent ; l'autre a été établi , vers le milieu du siècle dernier , pour les soldats attaqués de maux vénériens et pour les troupes de la ci-devant province.

Le Port fait partie du 6<sup>e</sup> arrondissement maritime ; dont le Port de Toulon est le chef-lieu. Il y a un

sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime ; et il est la résidence d'un syndic des marins.

---

## DESCRIPTION.

*Vue de la Rade d'Antibes, prise du côté de la terre.*

A considérer ce Tableau pour la noble simplicité des lignes, pour la fermeté des masses, la franchise de la lumière, la chaleur du coloris, la richesse des oppositions, et la hardiesse du pinceau, on doit le citer peut-être comme le premier de la belle collection dont il fait partie. Il n'a pas moins d'intérêt sous le rapport des objets qu'il représente et de l'adresse avec laquelle l'artiste a su les réunir sans confusion.

La mer est vue à l'horizon. Deux forts, l'un à droite l'autre à gauche, défendent le Port où l'on voit entrer un vaisseau. D'un côté s'élèvent en amphithéâtre les édifices de la ville et la terrasse d'un jardin d'où sortent deux palmiers-dattiers. Au-dessous est un autre jardin où des femmes font la récolte des figues et des oranges. Sur le second plan, au milieu du Tableau, est une porte de ville sous laquelle passe un régiment en route. Peint en 1756.



*Dessiné par Legrand le Barreau.*

VUE DE LA RADE D'ANTIBES.



---

## DIEPPE.

---

**D**IEPPE est un chef-lieu d'arrondissement et de canton, dans le département de la Seine-Inférieure, à l'embouchure de la rivière de Béthune, à 5 myriam. (12 lieues) N. de Rouen, et 19 myriam. (43 lieues) N. E. de Paris.

L'origine de cette ville n'est pas fort ancienne ; on la fixe à l'an 1080. Son nom vient de sa situation : car le mot *Diepp* signifie, en anglais et en flamand, *bas, profond*. Ce n'était dans le principe qu'un chétif assemblage de quelques cabanes de pêcheurs qui, pour la commodité de leur profession, s'étaient réunis à l'embouchure de l'Arques, au pied de la falaise de l'Ouest. C'était simplement une baie, où les barques venaient s'échouer à la faveur de la marée : toute la partie du sol dans lequel le Port actuel est creusé n'offrait que des marais inondés deux fois par jour. Dieppe s'accrut insensiblement, et la pêche, qu'on pourrait appeler l'agriculture de la mer, fut la première base de sa future grandeur. Quelques pêcheurs d'abord lui donnèrent naissance, et successivement cette classe d'hommes, éveillée par l'amour du gain,

devint plus considérable, et s'instruisit dans l'art de la navigation au point que, la première, elle fit flotter le pavillon normand devant les côtes d'Afrique. Les voyages et les établissemens des Dieppois sur les côtes de Guinée sont des entreprises glorieuses et hardies. La découverte du Canada est attribuée à leurs marins, *Aubert* et *Verazan* : on sait quel immense commerce de pelleterie il en résulta pour la France et le reste de l'Europe. L'île de Fernambouc fut découverte par les frères *Parmentiers* et plusieurs autres navigateurs en 1520 ; ils en rapportèrent de grandes richesses : en Amérique, les capitaines *Guérad* et *Roussel* arborèrent le pavillon français sur la terre de Maragnon, avant même que les Espagnols s'y fussent établis : *Ribaud*, célèbre navigateur dieppois, fut le premier Français qui aborda la Floride, couverte alors d'épaisses forêts, et donna leurs noms aux caps, rivières et baies qui bordent la côte.

Les Dieppois passent pour les meilleurs canoniers de mer ; ils sont d'une bravoure à toute épreuve, et capables des plus grands sacrifices ; témoin le fameux combat qu'ils livrèrent à leurs frais, sur mer, aux Flamands, le 11 août 1555, et dont ils sortirent vainqueurs, malgré la supériorité des forces ennemies : ils amarinèrent cinq des prises qu'ils avaient faites sur les Flamands, et les amenèrent avec plus de mille prisonniers arrachés à l'incendie qui avait dévoré leurs bâtimens.

Dieppe, dès le 14<sup>e</sup> siècle, par son industrie et son commerce, s'était acquis une grande réputation ;

elle la soutint jusqu'au bombardement qu'elle essuya de la part des Anglais en 1694. Places, rues, maisons, édifices publics, tout fut en grande partie ruiné ou brûlé, les Anglais ayant jeté dans la place 3000 bombes et 4000 boulets, dans le court espace de trente heures, et fait jouer une machine chargée d'artifices, de poudre et de barres de fer, avec laquelle ils s'étaient promis de brûler les deux jetées de bois qui formaient l'entrée du Port; projet dans lequel ils échouèrent. Quatre siècles auparavant, les Normands et Philippe Auguste l'avaient détruite de fond en comble; mais elle s'est relevée trois fois de ses ruines. Mieux bâtie et plus régulière, elle conserve entr'autres édifices du temps, son château, ses églises, et quelques-unes des tours qui servaient à la couvrir. Ses maisons sont toutes bâties en briques, et beaucoup ont des arcades sur le devant. Les nouvelles rues sont larges et bien alignées. Il y a six places publiques, parmi lesquelles on distingue la place d'armes qui est au milieu de la ville; 15 fontaines publiques, et 68 fontaines dans autant de maisons particulières, qui fournissent de très-bonne eau: elles sont alimentées par une source située à 8 kilom. (2 lieues) de la ville, moyennant des canaux pratiqués sous une voûte creusée dans le roc, et qui amènent l'eau de la fontaine du village de Saint-Aubin, à une lieue au midi de Dieppe. Son Port est sûr, mais étroit et serré à son embouchure. Tel qu'il est en ce moment, il n'a pas toujours eu la même passe sous la falaise de l'Est; il était originairement sous celle de l'Ouest, au pied de l'ancien

château ; la place du Port d'Ouest et la porte de la Barre en avaient pris leur nom ; près de cette dernière , était sans doute une barre pratiquée pour rendre l'accès du Port plus facile ; il y avait aussi dès-lors une petite passe à l'Est, qu'on nommait déjà Port d'Est, auprès des habitations appelées par corruption le Pollet, que des titres du 14<sup>e</sup> siècle désignent par le nom de *Hamel de Dieppe*, contre l'opinion de ceux qui prétendent qu'originellement il en était distinct et séparé. L'écluse de chasse, une des plus belles de l'Europe, et qui a été restaurée par les ordres de S. M. I. et R., est composée de deux piles, et par conséquent de trois passages. Chaque passage a 14 pieds 8 pouces d'ouverture. Il monte 6 mètres de hauteur d'eau sur le radier. Elle se trouve à l'embouchure d'une retenue qui contient 800,000 mètres cubes d'eau dans les hautes marées. On construit actuellement une écluse de bassin. Le fort, du côté Pollet, n'existe plus ; de l'autre côté de la ville, vers la terre, est le château, qui est bien muni et fortifié : la citadelle le couvre. La ville est également fortifiée en-deçà et au-delà du Port, près de la mer. Le pont qui communique de la ville au faubourg du Pollet, fut reconstruit en 1722 : il est de pierre de taille, composé de 7 arches et de 79 mètr. de long sur 6 de large ; du côté de Dieppe, il est fermé par la porte par où l'on va au faubourg du Pollet. A la faveur du canal de Dieppe à l'Oise, et des embranchemens projetés, d'un côté avec la Somme, et de l'autre avec la Seine par l'Andelle, on s'est promis de faire de Dieppe un Port de com-



merce plus particulièrement ouvert à la navigation du Nord, comme celui du Hâvre le sera toujours à celle des Indes orientales et occidentales.

Le commerce de cette ville est assez considérable. On le distingue en commerce intérieur et en commerce extérieur ou maritime. Le premier consiste en ouvrages de corne et d'ivoire, qui de tout temps excitèrent l'admiration des artistes les plus célèbres; en tonneaux et barils pour les salaisons de harengs et de maquereaux, occupation à laquelle sont employés plus de 400 tonneliers. La pêche du poisson frais est considérable : cette ville est celle qui en fournit le plus à Paris. On y faisait autrefois beaucoup de dentelles, dont le commerce a suffi long-temps pour faire vivre, par le travail des femmes et des filles, plus des deux tiers des habitans : cette marchandise s'envoyait dans beaucoup de départemens, en Espagne et aux îles de l'Amérique : on estime que le produit se montait, année commune, à 600,000 fr. On doit faire une différence entre le commerce maritime proprement dit, et celui de la pêche. Le premier se fait en temps de paix et lorsque la marine est florissante, par environ 80 bricks et sloops qui cinglent vers les îles du Levant, de l'Amérique, en Espagne, en Portugal, en Angleterre, en Irlande, en Hollande, à Pétersbourg, Brême, Hambourg, Calais, Rouen, Bordeaux, la Rochelle, etc. Ce n'est point une exagération de dire que les Dieppois traitent d'affaires de commerce avec les quatre parties du monde. Il en est un entr'autres où, à la vérité, les étrangers ont beaucoup de part : c'est celui des

épiceries que les Hollandais apportaient en quantité à Dieppe, avant le rétablissement du Hâvre, d'où elles passaient ensuite dans l'intérieur de la France, principalement à Paris.

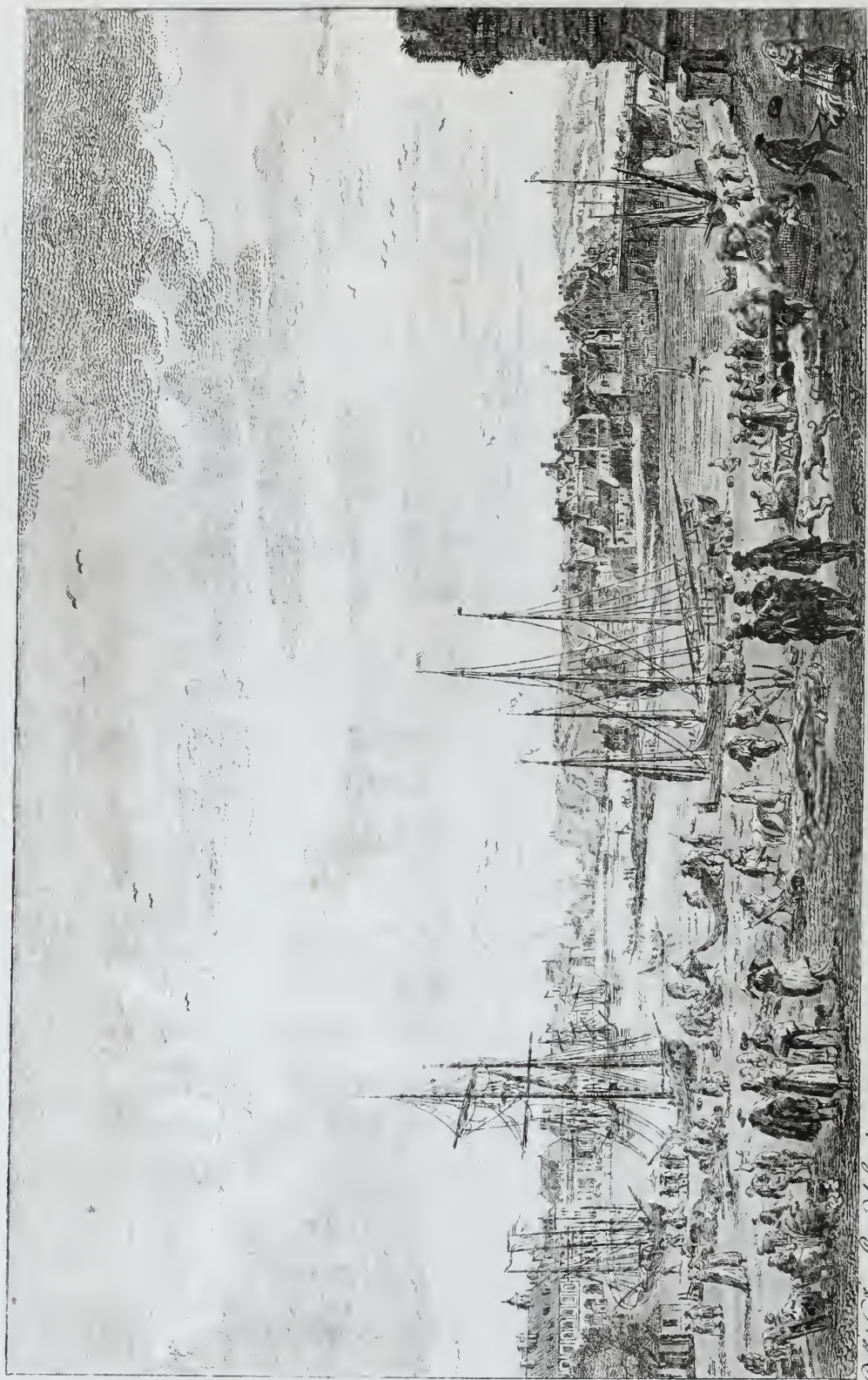
Il se tient tous les ans deux foires à Dieppe, l'une dans le mois d'août, et l'autre en décembre : la première dure huit jours, et l'autre quinze ; celle-ci était autrefois foire franche, l'autre ne l'était point : elle doit son établissement aux malheurs de cette ville.

On parque à Dieppe les huîtres qui viennent de Marennes, de la Tremblade, de Granville, de Cancale, et qu'on transporte ensuite à Paris. Les différens parcs qui y sont établis peuvent contenir 800 milliers d'huîtres. En outre, le Port de Dieppe est celui qui fournit le plus de marée pour l'intérieur.

Cette ville dont la population est de 20 mille ames, fournit un grand nombre de marins. Le Gouvernement a le projet d'y construire des bassins pour y recevoir des bâtimens de commerce.

Dieppe avait anciennement une justice subalterne qui appartenait à l'archevêque de Rouen, une amirauté, un grenier à sel, une bourse ou juridiction consulaire. C'était un gouvernement de place. Outre quatre paroisses, on comptait quatre couvens d'hommes et un de religieuses de la Visitation : cette ville est aujourd'hui le siège d'une sous-préfecture, de tribunaux de première instance et de commerce. Il y a une école secondaire de navigation, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier,





*Dessiné par Legrand le Carvais.*

VUE DE LA VILLE ET DU PORT DE DIEPPE.

un octroi municipal, un bureau de garantie pour le titre et la marque des ouvrages d'or et d'argent, et des lingots venant de l'étranger. C'est une place de guerre de 4<sup>e</sup> classe, de la 15<sup>e</sup> division militaire, et la résidence d'un commandant de place, de deux capitaines du génie; et d'un sous-directeur de l'artillerie.

Le Port de Dieppe fait partie du 2<sup>e</sup> arrondissement maritime, dont le Port du Hâvre est le chef-lieu. Il y a un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime; il est la résidence d'un syndic des marins, et d'un sous-commissaire des relations commerciales du Danemarck.

---

## DESCRIPTION.

### *Vue ue la Ville et du Port de Dieppe.*

VERS le milieu du Tableau, on distingue l'entrée du Port et une partie de la jetée, au-dessus de laquelle s'élèvent les dunes. A gauche, la ville borde le quai; à droite, est le quartier du Pollet habité par les matelots. Du même côté, dans le coin du Tableau, on aperçoit partie d'une tour qui a été abattue depuis peu d'années. Sur le devant est le marché au poisson. Ce tableau, l'un des moins capitaux de la collection, décèle toujours la main du

grand maître. Il suffirait de citer les ciels de Vernet. Il n'en a point fait de médiocres, et dans cette partie de l'art l'École française ne lui a point encore fourni de rivaux.

Ce Tableau a été peint en 1765.

---

## ROCHELLE. (LA)

---

CETTE ville, très-forte, située sur l'Océan, avec un Port sûr et des plus commodes, à 16 myriam. (35 lieues) N. de Bordeaux, et 54 myriam. (122 lieues) S. O. de Paris, était anciennement la capitale du pays d'Aunis, le siège d'un évêché suffragant de Bordeaux, d'un gouvernement de place, avec un grand état-major; le chef-lieu d'une intendance et d'une élection, le siège d'un présidial, d'un bailliage, d'une amirauté, d'une chambre de commerce, d'une maréchaussée, d'une juridiction consulaire, d'un bureau des trésoriers de France, de plusieurs bureaux pour les fermes générales, et d'une cour des monnaies. Il y avait un chapitre, un séminaire, un collège, une académie des belles-lettres, une école pour la médecine, l'anatomie et la botanique. Elle est aujourd'hui chef-lieu du département de la Charente-Inférieure, et le siège d'une préfecture, d'un commissariat spécial de police, des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, un octroi municipal, des agens de change, des courtiers de commerce, treize

compagnies de gardes-côtes, une école secondaire de navigation, un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger ; enfin un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger. La ville possède en outre une bibliothèque nombreuse et bien choisie, et un cabinet d'histoire naturelle aussi curieux qu'intéressant.

La Rochelle, si célèbre aujourd'hui, et dont la population s'élève de 17 à 18 mille âmes, n'était qu'une bourgade que Guillaume, dernier duc d'Aquitaine et comte de Poitou, usurpa sur les seigneurs de Mauléon. Eléonore de Guienne apporta cette ville aux Anglais, dont les rois accordèrent aux habitans de grands privilèges. Louis VIII, après avoir retiré la Rochelle des mains des Anglais, par le traité de Bretigny, la leur confirma. Insensiblement ses habitans ayant la nomination de leurs magistrats, s'accoutumèrent à cet esprit d'indépendance qui cause souvent la ruine d'un pays quand il est porté à l'extrême. Le Calvinisme augmentant chez eux, en proportion de cet esprit de liberté qu'ils avaient déjà manifesté à plusieurs époques différentes, le cardinal de Richelieu, trop politique pour être fanatique de bonne foi, imagina de les pousser à la révolte pour avoir occasion de les anéantir. Effectivement il y réussit, et dès-lors il excita tellement l'indignation de Louis XIII, qu'il fit déployer devant la Rochelle un appareil militaire capable d'effrayer tout autre



peuple que les Rochellois , dont la bravoure inquiéta ce même cardinal , au point qu'il dépensa presque tout l'argent du royaume pour faire construire treize forts qui devaient servir à protéger l'armée de 23 mille hommes qu'il commandait en chef. Aidé du duc de Rohan, du prince de Soubise son frère, et d'un capucin nommé Joseph , il fit construire le fort Louis en face de la Rochelle , et une digue de 1453 mètres (747 toises) pour empêcher que ses habitans ne reçussent du côté de la mer des vivres des Anglais , et il parvint ainsi à les réduire à une telle misère , que ne pouvant plus alimenter leurs femmes et leurs enfans , ils furent forcés de les faire sortir de la ville , dans le dessein de s'ensevelir eux-mêmes sous ses ruines , plutôt que de se rendre. Mais l'armée royale les y faisait rentrer à coups de baïonnettes et de crosses de fusil , par les ordres du Cardinal , qui recevait chaque jour , on ne sait comment , la liste de ceux qui étaient morts de faim la veille. En un mot , le nombre devint si considérable , qu'à la fin ils ouvrirent leurs portes au mois d'octobre 1628 , après treize mois de siège , et se livrèrent à la miséricorde de leur Prince , qui fit raser leurs fortifications ; et les dépouilla pour jamais de tous leurs privilèges.

Cependant Louis XIV , considérant l'importance de cette place , les fit relever , et y construisit un Port dont l'entrée est défendue par deux formidables tours. Ce Port n'est plus si bon qu'il était autrefois : la fameuse digue par laquelle Louis XIII l'avait fait barrer , quoiqu'à demi détruite , n'a pas laissé de détourner la mer , qui n'y a plus tant de profondeur.

C'est là qu'abordent pour l'ordinaire les vaisseaux d'Amérique. L'air de ce canton n'est pas sain, à cause des marais salans qui se trouvent aux environs. Toutes les maisons de la ville sont belles et assises sur des portiques, où l'on est à l'abri des injures du temps. La place du Château est une des plus belles de la France.

Quant au commerce, on le regarde comme un des plus étendus de l'Empire. On peut le considérer sous deux points de vue : le premier est celui que les Rochellois vont faire dans les pays étrangers ; le second est celui que les nations étrangères viennent faire à la Rochelle. Cette ville est un lieu de départ pour l'Afrique, l'Amérique, etc. ; ses vaisseaux chargent à la côte de Guinée et en rapportent de la cochenille, du chocolat, du quinquina, des émeraudes, des perles et de l'argent. Ils vont au Canada et dans les pays septentrionaux, et reviennent chargés de saumon, morue, huile de poisson, mâts de vaisseaux, etc. ; et de retour de l'Amérique, ils inondent leur Port de sucre, de coton, d'indigo et de toutes sortes de pelleteries et cuirs. Il en est de même de l'Afrique ; ils en reviennent chargés de poudre d'or, de cuirs, de morphis, de cire et de gomme. Quant à son commerce national, il consiste en vins, eaux-de-vie, liqueurs, papier d'Auvergne et d'Angoulême ; savon, sel, huile de poisson, toiles et serges. Il y a dans cette ville des raffineries de sucre, manufactures de faïence, verrerie, etc.

A peu de distance de la Rochelle, on tire une terre jaune très-propre à bâtir, et si grasse qu'elle



*Provoce et tirée par Lagnard et Lorrain*

VUE DU PORT DE LA ROCHELLE.



ne souffre point le mélange de la chaux. L'endroit appelé les *Repenties*, fournit du charbon de terre et deux espèces de pierres : l'une d'une substance rouge, légère et poreuse ; l'autre de la nature de l'ardoise. La *Digue*, hameau sur le bord de la mer, fournit, ainsi que le rocher, différens minéraux de cuivre et de fer, soit par morceaux, soit mêlés avec des moëllons et des cailloux. On trouve encore près du fort de Baye, une pierre cristallisée très-tendre, nommée *Diamant de galet* ; et aux Minimes, une espèce de grès fort dur qui contient des particules de talc, de plomb et de cuivre.

La Rochelle est la patrie de Louis *Bourgeois*, avocat, membre de l'Académie, auteur d'un poëme en XXIV chants, intitulé : *Découverte du Nouveau-Monde*, et de plusieurs autres ouvrages historiques ; de *Paul Colomiès*, auteur de plusieurs ouvrages de littérature et d'histoire très-estimés ; de *Desforges Maillard*, mort en 1772, auteur de poésies publiées sous le nom de M<sup>lle</sup> *Malcrais de la Vigne* ; du médecin *Venette*, auteur du *Tableau de l'Amour conjugal* ; de *Tallemant*, traducteur de Plutarque ; de l'éloquent *Dupaty*, auteur des charmantes *Lettres sur l'Italie* ; du savant jurisconsulte *Valin*, commentateur de l'ordonnance de la marine, et du célèbre physicien *Réaumur*, mort en 1757, et auquel la science doit tant d'utiles découvertes.

La Rochelle est une place de guerre de 3<sup>e</sup> classe de la 12<sup>e</sup> division militaire, et la résidence d'un commandant, d'un adjudant de place, d'un directeur, d'un sous-directeur des fortifications, d'un

chef de brigade directeur de l'artillerie, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval.

Le Port fait partie du 5<sup>e</sup> arrondissement maritime, dont le Port de Rochefort est le chef-lieu. Il y a un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères, une chambre de commerce, un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime. Il est la résidence d'un syndic des marins, d'un commissaire des relations commerciales de la Hollande, d'un commissaire et d'un sous-commissaire du Danemarck.

---

## DESCRIPTION.

### *Vue du Port de la Rochelle prise de la petite rive.*

A droite on aperçoit la ville et les quais garnis de vaisseaux; au fond, vers la gauche, l'entrée du Port défendu par deux forteresses. A gauche est un chantier de bois de charpente. Sur le devant du Tableau une multitude de personnes prennent le plaisir de la promenade ou s'occupent de travaux. Peint en 1762.

*N. B.* Depuis que ce Port a été peint, il a éprouvé des changemens et améliorations considérables; nous ne citerons pas seulement l'intérieur du Port, mais encore la jetée, le chantier de construction et les nouvelles fortifications de St.-Nicolas. Les ouvrages à faire ne sont pas moins importans, si l'on en juge d'après l'inspection des plans projetés.

---

## ROCHEFORT.

---

CETTE ville, située sur la rive droite de la Charente, vis-à-vis l'île d'Oléron, à 29 kilo. (6 lieues et demie) S. p. E. de la Rochelle, et 45 myriam. (102 lieues) S. O. de Paris, est très-considérable et très-fortifiée. Elle consistait depuis long-temps en un château qu'Henri III donna à un officier de sa maison, appelé Polivon : ce château était élevé sur un rocher au milieu des marais, et accompagné d'une petite bourgade. Louis XIV ayant formé le dessein d'établir un arsenal de marine sur la Charente, où depuis long-temps on construisait des vaisseaux à Tonnay-Charente, jeta les yeux sur le château de Rochefort comme un lieu plus commode par sa situation, en fit l'acquisition en 1665, de l'un des héritiers de Polivon, et fit dresser le plan d'une ville sur le modèle de celle de Bordeaux. Après avoir pris les emplacements nécessaires pour ses bâtimens, Louis XIV abandonna le reste du terrain à des particuliers qui y ont bâti la ville qu'on y voit aujourd'hui. L'arsenal est un des plus vastes et des plus magnifiques de France : on trouve dans ce bâtiment tout ce qu'on

peut désirer pour la construction , l'armement , l'équipement et le radoub des vaisseaux. Outre les immenses magasins pour la marine et la fonderie de canons, on admire encore une belle corderie et une magnifique fabrique de toiles à voiles. Les casernes et l'hôpital pour la marine sont de toute beauté ; la place d'Armes , qui forme un carré parfait, se trouve au centre de la ville ; elle est entourée d'arbres et décorée d'une très-belle fontaine. De vastes halles, dont la charpente est un chef-d'œuvre, servent aux foires qui s'y tiennent trois fois par an. Des remparts spacieux, ornés et couverts de beaux arbres, forment autour de la ville une promenade agréable et très-fréquentée. Son jardin public, qu'embellit encore la vue du Port Impérial, est une des plus jolies promenades qui existent en France. Lorsqu'on présenta à Louis XIV les mémoires concernant les embellissemens de la ville, la construction du Port et les édifices immenses consacrés au service de la marine, ce prince les jeta au feu pour qu'on ne sût pas sans doute ce qu'ils avaient coûté. Il est certain qu'il a fallu vaincre des difficultés incroyables pour parvenir à la fin de ce sublime ouvrage, qui est en grande partie bâti sur pilotis. On a fait disparaître des forêts entières pour asseoir ces différens édifices ; et une grande partie de la ville ayant nécessité les mêmes précautions, parce que son emplacement n'était qu'un marais fangeux, il serait impossible de calculer les sacrifices, tant en hommes qu'en argent, qu'il a fallu faire pour cette vaste entreprise. Cette ville est belle, grande et régulièrement construite ;



les rues larges et tirées au cordeau ; les maisons uniformes et très-peu élevées ; l'air y circule librement : mais malgré tous ces avantages , elle était très-mal-saine , particulièrement dans les mois d'août , de septembre et d'octobre , tant à cause de son exposition , qui est toute entière au plein midi , que par le voisinage des marais salans , et par le défaut d'eau douce , n'y ayant qu'une seule source pour distribuer de bonne eau par toute la ville. L'importance de son Port qui , à l'avantage d'être placé à portée des meilleurs bois de construction , joint celui d'être le plus propre aux approvisionnements des autres Ports et à l'expédition des flottes , ont déterminé Sa Majesté Impériale et Royale à lui accorder une protection spéciale , en ordonnant des fonds et des travaux considérables pour hâter son assainissement et assurer sa prospérité. Depuis que ces travaux sont commencés , on remarque déjà une amélioration sensible dans la constitution de son atmosphère , autrefois si mal-saine : la dessication des marais qui avoisinent cette ville , y rend les fièvres beaucoup moins fréquentes. Un bassin ou château d'eau d'une grandeur énorme et d'une architecture modeste , a été construit par ordre et aux frais du Gouvernement sur la partie la plus élevée d'une chaussée en empierement , construite en 1801 , le long du rempart *intramuros* , au N. O. de la ville. Ce bassin est uniquement destiné à recevoir , par le moyen d'une pompe à feu dépendante d'un établissement de la marine , 39,906 pieds cubes d'eau qui , à l'aide de conduits souterrains , alimentera treize fontaines particulières

élevées dans divers quartiers de la ville et du faubourg *dit* de la Rochelle, qui, de leur côté, fourniront l'eau nécessaire pour le lavage des rues et ruisseaux, et l'arrosage des pavés dans les fortes chaleurs; de manière qu'en même temps qu'elles nettoyeront la voie publique, elles rafraîchiront l'atmosphère, et ainsi contribueront puissamment à la sanification du pays.

Les plus gros vaisseaux mouillent devant Rochefort. Là ils sont inaccessibles aux insultes de l'ennemi, l'entrée de la rivière étant défendue par les fortifications de l'île d'Aix, les redoutes de l'Aiguille, de l'île Madame, du château de Fouras, du fort Lapointe et de la batterie du Vergeron. La Charente est étroite, mais profonde, et elle a un fond admirable pour l'arrivage.

Il y a deux Ports, un Port de guerre et un Port marchand. Le premier a un bague propre à contenir 1500 forçats. L'autre est au-dessus de la ville, dans un lieu qu'on appelle la *Cabane carrée*; les navires de 800 tonneaux peuvent y entrer et en sortir avec leurs cargaisons entières : les armateurs de la Rochelle y envoient leurs grands bâtimens qui ne peuvent entrer dans le hâvre de cette dernière ville. Le commerce de Rochefort est purement de consommation; on y voit cependant, outre les fabriques à l'usage de la marine, une raffinerie de sucre et plusieurs autres fabriques. On fait des armemens pour la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve et pour les îles de St.-Pierre et

Miquelon , tant pour y pêcher que pour faire le commerce d'échange.

Parmi les établissemens qui servent à la marine ; on remarque surtout la machine hydraulique qui sert à épuiser l'eau du bassin des formes destinées au radoub. Ces formes sont fermées par des portes qui s'ouvrent au besoin pour y faire entrer ou en faire sortir des vaisseaux de premier rang. Les marées se comptent depuis le seuil de ces portes jusqu'à leur plus grande hauteur à l'aide de règles , graduées , posées de chaque côté sur deux massifs en pierres de taille , marquant les divers points d'élévation des eaux qui montent , à compter du seuil , de 15 à 16 pieds dans les équinoxes , et de 13 à 14 dans les autres tems de l'année ; ce qui est indépendant des vents qui soufflant avec violence du Sud au Sud-Ouest portent alors les marées plus haut.

En 1806 , M. Hubert , officier du 'génie maritime , a imaginé une machine très-ingénieuse qu'on emploie aujourd'hui pour draguer les vases de l'entrée du bassin. C'est un moulin à vent qui réunit à l'avantage de curer les vases en tout tems , même pendant la nuit , et quelquefois à la hauteur ou l'abaissement de la marée , celui de faire mouvoir en même temps quatre meules à broyer les couleurs , et auquel on se propose d'adapter un laminoir à plomb et un tour à tourner les métaux. Avant cet utile établissement , on curait les vases avec une drague mue par cinquante-six bœufs. Ce moyen était très-dispendieux ,

et d'autant plus lent qu'on ne pouvait draguer que pendant six heures, à cause des marées. L'avantage inappréciable de la nouvelle machine, outre les autres genres de service auxquels elle est propre, est d'entretenir constamment libre l'entrée des bassins en y empêchant le dépôt des vases; en sorte que l'on peut aujourd'hui y entrer et en sortir des bâtimens à toutes les marées des nouvelles et pleines lunes, quand le besoin l'exigera.

Un grand avantage du Port de Rochefort est de faire mourir les vers qui, ailleurs criblent les vaisseaux. Cette propriété, d'après l'expérience, résulte du mélange des eaux douces de la rivière avec l'eau de la mer.

Rochefort, dont la population est de 17,000 ames, avait anciennement un commandant de place, une compagnie des gardes de la marine, un intendant de la marine, un commissaire général, un commissaire ordinaire, un contrôleur de la marine et un commissaire des classes. Aujourd'hui, cette ville est le siège d'une sous-préfecture, des tribunaux de première instance et de commerce; elle a une grande école de navigation, une école de médecine navale, une école de salubrité navale, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, un payeur du trésor public, un octroi municipal, des agens de change et des courtiers de commerce. Avant la révolution, il n'y avait pour l'instruction de la jeunesse d'autre établissement

qu'une école de mathématiques et d'hydrographie pour les élèves de la marine; maintenant la ville possède un collège, un athénée, une bibliothèque publique, une école de médecine navale à l'hôpital, indépendamment de l'école de mathématiques et d'hydrographie qui subsiste toujours. C'est une place de guerre de 4<sup>e</sup> classe de la 12<sup>e</sup> division militaire, et la résidence d'un commandant, d'un adjudant de place, d'un directeur et sous-directeur des fortifications, de deux capitaines de génie, et d'une brigade de la gendarmerie à cheval. Elle est le chef-lieu du 5<sup>e</sup> arrondissement maritime, qui comprend les Ports et côtes de l'Océan, depuis la rive gauche de la Loire jusqu'à la frontière d'Espagne et les îles adjacentes. L'état-major du Port est composé d'un chef militaire, contr'amiral ou chef de division, d'un adjudant capitaine de vaisseau, un adjudant capitaine de frégate ou lieutenant de vaisseau, et de deux sous-adjudans enseignes de vaisseau. Il y a des gardes chiourmes canonnières, douze maîtres canonnières maritimes de différentes classes, et une compagnie d'apprentifs canonnières. C'est la résidence d'un préfet maritime, d'un chef des constructions navales, d'un chef des mouvemens et d'un chef d'administration du Port, et de sept commissaires de différentes classes. Il y a dans le Port un commissaire des relations commerciales de Hollande.

---

DESCRIPTION.

*Vue du Port de Rochefort prise du magasin des Colonies.*

ON voit à droite la corderie et le magasin des Colonies ; à gauche le bassin où se trouvent quelques vaisseaux ; dans le fond un chantier et plusieurs bâtimens en construction ; sur le devant quelques personnes prenant des rafraîchissemens , des négocians , des matelots , des ouvriers , etc. On voit çà et là des ballots de marchandises et des ustensiles de cuivre destinés pour un embarquement.

L'azur du Ciel , entrecoupé de nuages légers , s'unit harmonieusement aux lointains dont la touche est suave et moëlleuse. Ce Tableau a été peint en 1762.



*Dessiné par Legendre le Corrèze.*

VUE DU PORT DE ROCHEFORT.





---

## BORDEAUX.

---

**BORDEAUX**, chef-lieu du département de la Gironde, sur la Garonne. Son origine se perd dans l'obscurité des siècles. Les Romains en ont été les maîtres. On est convaincu aujourd'hui que cette ville a été longtemps la capitale de l'Aquitaine. De la domination des Romains, elle passa sous celle des Visigoths, auxquels elle fut enlevée par Clovis, dont les descendants en restèrent en possession. Au 8<sup>e</sup> siècle, les Sarrasins la ravagèrent, et au 9<sup>e</sup>, les Romains achevèrent de la ruiner. Elle fut quelque temps abandonnée, eut ensuite des comtes particuliers, et fut soumise aux ducs de Gascogne et aux ducs de Guienne. Ces deux duchés ayant été réunis, elle suivit le sort de cette dernière province. Louis XIV, pour faire fortifier le Château-Trompette, fit, sans respect pour les arts, abattre les restes d'un temple construit par les Romains, dédié aux Dieux tutélaires : huit colonnes d'ordre corinthien soutenaient la corniche, et six autres terminaient l'édifice à chaque bout; ce qui lui donnait quelque ressemblance avec la maison carrée de Nîmes. Les anciennes

murailles de la ville de Bordeaux existent encore en partie. Le célèbre Ausone, qui nous a laissé la description de Bordeaux, sa patrie, et qui vivait lui-même sous le règne de Valentinien I<sup>er</sup>, a peint, dans ses écrits, la beauté et l'élévation de ces murailles; et sans doute de son temps elles étaient un des principaux ornemens de cette ville, qui fut détruite et brûlée par les Sarrasins et les Normands. On la reconstruisit sur un plan plus vaste, et depuis elle s'est sensiblement accrue. C'est aujourd'hui une des villes du premier ordre : on y compte environ 130,000 habitans et 8,000 maisons, la plupart très-bien bâties, et dont quelques-unes sont des espèces de palais. Ses rues sont très-étroites, à quelques exceptions près. Elle est située sur la rive gauche de la Garonne : en la regardant du côté de ce fleuve, elle forme un quart de cercle dont les deux pointes de l'arc sont éloignées l'une de l'autre de 4 kilom. (1 lieue), et cette courbe est assez prolongée pour que, d'un seul coup-d'œil, on puisse l'apercevoir dans toute son étendue.

En venant par Blaye, on la découvre en entier, depuis le commencement des Chartrons jusqu'au fort Sainte-Croix, qui en sont les deux extrémités opposées. On embrasse aussi d'un seul regard un quai superbe de 4 kilom. (1 lieue) d'étendue, entièrement bordé de maisons magnifiques ou élégantes. Lorsqu'on y arrive après le coucher du soleil, Paris, dans sa magnificence, n'offre pas un tableau plus ravissant que celui de la ville qu'on aperçoit ainsi

tout-à-coup , comme par enchantement , et que l'innombrable quantité de lumières que ce Port présente d'un bout à l'autre en mille endroits différens , fait paraître tout en feu. Si l'on se représente ensuite la beauté du fleuve qui coule avec une majestueuse rapidité sous ses murs , et dont la largeur est de 3 kilom. (3 quarts de lieue) , et cette épaisse forêt de mâts qui s'élèvent d'une foule de vaisseaux de toutes les grandeurs et de toutes les nations , on conviendra que l'ensemble de ces objets présente un spectacle enchanteur dont les yeux ne peuvent se rassasier , et que l'on revoit toujours avec les charmes de la surprise et de la nouveauté.

Le vieux Château-Trompette , sur les ruines duquel on bâtit une place magnifique , occupait le centre de ce vaste demi-cercle. C'était une forteresse que Vauban avait réparée et agrandie , et dont l'objet était de tenir Bordeaux en bride et de commander le Port. Elle était bâtie en partie sur les ruines du palais de Tutele , temple dédié par les Romains aux Dieux tutélaires et consistait en six bastions , dont trois du côté de la rivière ; celui du milieu était embelli d'un parterre à l'anglaise et d'un pavillon d'une beauté surprenante par son élévation et sa vue admirable qui s'étendait sur tous les environs. Le château du Haa et le fort Saint-Louis ou de Sainte-Croix commandent aussi la ville. Le château du Haa est un édifice ancien , construit sous Charles VII : c'est un carré long , flanqué aux quatre angles d'autant de tours rondes à l'antique , outre deux tours carrées

donnant du côté de la campagne pour la porte du Secours, couverte d'un ouvrage en forme de fer à cheval, et une autre tour ronde par où l'on passe pour entrer dans la ville : ce château est situé du côté de l'archevêché, et auprès d'un lieu qu'on nomme l'*Ormée*, autrefois fort renommé pendant les guerres civiles. Le fort Saint-Louis ou de Sainte-Croix est sur la rivière et à l'angle opposé à celui de l'ancien Château-Trompette; il fut construit par ordre de Louis XIV, en 1676. Du côté de ce fort, hors des murs, et sur les bords du fleuve, on remarque l'hôpital neuf où l'on avait établi diverses manufactures, entr'autres une de dentelles, dont le produit était très-important.

La plus belle place de Bordeaux est l'ancienne Place-Royale, dans le faubourg du Chapeau-Rouge, au milieu de laquelle on voyait la statue équestre de Louis XV, en bronze, de 14 ou 15 pieds de haut, sans le piedestal, et qui a été renversée comme toutes les autres de ce genre qui existaient en France avant la révolution; elle était l'ouvrage du célèbre sculpteur Lemoine qui avait représenté le monarque avec l'habillement de héros de l'antiquité, et tenant un bâton de commandement. Cette statue fut jetée en fonte à Paris par Varrin, célèbre artiste. Cependant la partie postérieure du moule se brisa dans le temps de la fusion; mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le fondeur imagina de faire servir ce qui avait réussi, et d'y joindre par une nouvelle fusion la partie qui manquait : cette entreprise hardie et

difficile, eut alors un plein succès. La place où elle était érigée est remarquable et par sa situation et par la beauté de ses bâtimens; elle est entièrement ouverte du côté de la rivière, bordée, dans cette partie, par un quai magnifique, d'où l'on découvre toutes les beautés que nous avons déjà décrites. D'un côté est le bâtiment de la Bourse, et de l'autre celui qu'on appelait l'hôtel des Fermes. Toute l'architecture de la place est couronnée de frontons ornés de bas-reliefs allégoriques, relatifs au commerce et à la marine.

La *Porte-Basse* est un monument dont la construction par sa solidité, paraît remonter au siècle d'Auguste : tous les peuples barbares qui ont saccagé cette ville en différens temps n'ont pu l'endommager. Le palais Galien porte encore le nom de cet Empereur sous lequel il fut bâti : c'était alors un bel amphithéâtre, appelé les *Arènes*, dans les anciens titres de la ville.

La salle du théâtre est la plus vaste qui existe en Europe. Douze colonnes de l'ordre corinthien, supportant des pendentifs et du plus grand module, soutiennent un plafond de forme circulaire, et peint par Robin. Une galerie en arcade, ornée de pilastres corinthiens, fait le tour extérieur de cet édifice, dont la façade opposée à la façade principale n'est pas moins belle ni moins estimée des gens de l'art.

Bordeaux avait un archevêque qui prenait le titre

de primat d'Aquitaine. Outre les églises paroissiales, il y avait une collégiale, trois séminaires, plusieurs collèges, deux abbayes, une commanderie de l'ordre de Malte, et grand nombre de moines mendiants, ainsi que des maisons religieuses; une université fondée en 1441, une académie célèbre, une école de dessin. Cette ville était autrefois le siège d'un parlement. Il y avait une cour des aides, un bureau des finances, un hôtel des monnaies, un hôtel de ville qui n'a rien de remarquable.

Cette ville aujourd'hui est le siège d'un archevêché dont dépendent les évêchés de Poitiers, la Rochelle et Angoulême. Elle est aussi le siège de la préfecture de la Gironde. Il y a un commissariat général de police, des tribunaux d'appel, criminel, de première instance et de commerce; une grande école de navigation, une école centrale, un musée des arts, un directeur des contributions directes, un conservateur des hypothèques, un conservateur et inspecteur des forêts, des agens de change et courtiers de commerce, un receveur-général et un ingénieur en chef des ponts et chaussées, un directeur des douanes, un bureau d'enregistrement; il y a aussi un hôtel des monnaies pour la fabrication des espèces marquées K, un commissaire, un directeur de la fabrication, un contrôleur du monnayage et un caissier; un bureau de garantie du département pour faire l'essai et constater les titres de tous les ouvrages d'or et d'argent, ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés, et pour la marque

d'or et d'argent venant de l'étranger, et un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés à l'étranger. Il y a, à Bordeaux, une loterie impériale dont les tirages se font les 3, 13 et 23 de chaque mois; un inspecteur en chef et des inspecteurs particuliers de la loterie. Il y a encore une poudrerie, une raffinerie, un octroi municipal, un institut de sourds-muets indigens, et plusieurs hospices pour les malades et les valides.

Bordeaux est une place de guerre de 3<sup>e</sup> classe de la 11<sup>e</sup> division militaire; c'est la résidence d'un commandant et d'un adjudant de place. Son Port fait partie du 5<sup>e</sup> arrondissement maritime, dont le Port de Rochefort est le chef-lieu. Il y a pour ce Port un commissaire principal d'administration, et un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime. Il y a un agent commercial des Etats-Unis d'Amérique, et des commissaires des relations commerciales de la Hollande, du Danemarck, de l'Espagne, etc.

Le Port de Bordeaux est admirable; c'est le lit même de la rivière, mais un lit de plus de 600 toises de largeur, formant une espèce de croissant. Il est bordé, d'un côté, de bâtimens magnifiques dans l'étendue de plus d'une demi-lieue, et couvert, dans cet espace, de plus de 300 vaisseaux; c'est celui où il y a le plus d'armateurs. L'industrie des habitans consiste principalement en armemens pour la pêche, raffineries pour le sucre, fabriques d'indiennes et de

bas de toute espèce , bijouterie , orfèvrerie , fabrique de cadis blancs , mêlés , teints , unis et ratinés , d'une bonne qualité ; manufacture de faïence , de verre blanc de toute beauté , et trois verreries à bouteilles ; corderies pour la marine , tanneries , etc. ; ils font le commerce sur toutes les parties de marchandises fabriquées en France , et sur toutes les productions.

Les vins sont une des grandes richesses de Bordeaux ; on en évalue la récolte , année commune , à 200 mille tonneaux. Les plus estimés sont ceux connus sous les noms de Médoc , de Haut-Brion , de Saint-Emilion , de Grave. Une partie du vin de Médoc passe en Angleterre ; ceux de Grave , blancs et rouges , se consomment ordinairement en France. La plus grande partie de ceux de Palus s'embarque pour l'Inde et pour les Colonies. Les Hollandais en tirent une quantité considérable. Les vins des côtes et autres qualités inférieures passent en grande partie en Allemagne , en Hollande et dans la ci-devant Bretagne. Le surplus sert à la consommation du pays , ou se convertit en eau-de-vie et en vinaigre. En échange de ses vins , Bordeaux reçoit des sucres bruts , des cafés , de l'indigo , du coton , du bois de teinture , des épiceries , des chanvres , etc. La tonnellerie , la construction et l'entretien des vaisseaux sont les deux parties de travail qui occupent le plus de bras. Le pays fournit peu de grains. Un moulin ; qui suffit à lui seul à la consommation de la ville , mérite une attention particulière ; une seule roue en fait mouvoir à-la-fois vingt-quatre autres.







*De la Grève par Legendre le Lorrain.*

VUE DE LA VILLE ET DU PORT DE BORDEAUX,

*prise de côté des Submerses?*





*Dessiné par Legrand le baron.*

VUE DE LA VILLE ET DU PORT DE BORDEAUX,

*prise au Château Trompette.*

Bordeaux a vu naître, dans son sein, un grand nombre d'hommes célèbres. Nous citerons entr'autres le jésuite *le Comte*, un des missionnaires de la Chine les plus distingués; le poète *Berquin*; le médecin *Desault*; le voyageur et historien *Lafitau*; le poète latin *Ausone*; et *Montesquieu*.

---

## DESCRIPTION.

1<sup>re</sup> *Vue de la Ville et du Port de Bordeaux, prise du Château-Trompette.*

A gauche est le Port où l'on voit plusieurs vaisseaux; à droite une partie de la ville et le Château-Trompette; sur le devant partie d'un bâtiment et d'un jardin public; au milieu du Tableau on aperçoit la Place-Royale sur laquelle s'élève une statue équestre; en-deçà est l'hôtel de la Bourse, et au-dessous une des portes de la ville. Parmi les édifices, on distingue l'église de St.-Etienne et celle de St.-Nicolas. Ce Tableau est très-lumineux. Il porte la date de 1759.

2<sup>e</sup>. *Vue de la Ville et du Port de Bordeaux, prise du côté des Salinières.*

A gauche sont les bâtimens de la Place-Royale; plus loin au-dessus de la grille qui lui sert de clôture,

on aperçoit le Château - Trompette. La Garonne occupe la partie droite du Tableau. Le fond , où l'on distingue une grande quantité de vaisseaux à l'ancre, se détache sur un ciel orageux.

Peint en 1759.

---

## BAYONNE.

---

CETTE ville , chef-lieu du 4<sup>e</sup> arrondissement des Basses-Pyrénées , située à 4 kilom. (1 lieue) de la mer , au confluent de la Nive et de l'Adour , qui la partagent en trois parties à-peu-près égales , présente le plus bel aspect. Les places publiques , sans être régulières , sont néanmoins décorées de fort beaux édifices. Le quartier qui se trouve sur la rive gauche de la Nive se nomme *le Grand-Bayonne* ; celui qui est bâti entre la rive droite de cette rivière et la rive gauche de l'Adour , est *le Petit-Bayonne* ; et le troisième quartier , assis sur la rive droite de l'Adour , s'appelle *le faubourg du Saint-Esprit*. On communique dans tous ces quartiers par différens ponts , du centre desquels on découvre les vaisseaux , les barques , les chaloupes et autres constructions maritimes dont ces rivières sont couvertes , et qui donnent une vue délicieuse à ces diverses perspectives. La promenade publique n'est pas un des moindres agrémens de cette ville : c'est une espèce de cours , soigneusement entretenu , d'une assez longue étendue , planté de plusieurs allées d'arbres élevés , vigoureux et touffus , dont l'ombrage est aussi agréable que

recherché dans un climat où quelquefois les chaleurs sont insupportables.

Le Grand et le Petit-Bayonne sont entourés d'une vieille enceinte et d'un fossé sec. Chacun d'eux a un petit château : celui du Grand-Bayonne, appelé le *Vieux*, est flanqué de quatre tours rondes ; c'était autrefois le logement du gouverneur. Le château *Neuf*, qui est dans le Petit-Bayonne, est aussi flanqué de quatre tours en forme de bastions. Cette première enceinte est entourée d'une nouvelle, flanquée par huit bastions réparés par Vauban, qui y a ajouté un grand ouvrage à corne avec une demi-lune, le tout entouré d'un bon fossé et d'un chemin couvert. Le pont du St.-Esprit conduit au faubourg du même nom. Cette partie de la ville, qui est très-importante par elle-même, est encore très-considérable par sa fortification, qui consiste en une enceinte formée par quatre bastions couverts d'un grand ouvrage à corne, le tout défendu de trois demi-lunes de terre, et entouré d'un bon fossé et d'un chemin couvert. La citadelle est située du côté du faubourg du St.-Esprit, au-delà de l'Adour, sur une hauteur, et commande aux trois parties de la ville, au Port et à la campagne : c'est un endroit régulier, formé de trois demi-lunes, l'une du côté du faubourg, et les deux autres de celui de la campagne ; le tout entouré d'un bon fossé sec et d'un chemin couvert.

La ville de Bayonne a eu ses vicomtes particuliers jusqu'en l'année 1193, que la race de ces seigneurs étant éteinte, cette vicomté fut unie par les Anglais au duché de Guienne. Le roi Charles VII en fit la con-



quête, et la joignit à son domaine en septembre 1451, et depuis cette ville est toujours restée à la France. C'était le siège d'un évêché peu considérable; il n'y avait point d'autre paroisse que l'église cathédrale, dont l'évêque et les chanoines étaient les curés naturels et primitifs. Il y avait cinq couvens de moines et trois maisons de religieuses. Outre la collégiale et la commanderie de l'ordre de Malte, et une abbaye de l'ordre de Cîteaux, appelée *Saint-Bernard-lès-Bayonne*, il y avait aussi un monastère de religieuses. Cependant plus de la moitié de la ville professe la religion juive.

Bayonne est la seule ville de l'Empire qui ait l'avantage d'avoir deux rivières qui ont flux et reflux : la Nive la traverse, l'Adour baigne ses murs, et ces deux rivières confondant leurs eaux à demi lieue de là, vont ensuite se perdre dans l'Océan. La mer amenait aux négocians de cette ville toutes sortes de marchandises étrangères qu'ils envoyaient dans la Haute-Navarre et dans l'Arragon, par des mulets qui y venaient souvent chargés de laines d'Espagne, d'or et d'argent, et qui s'en retournaient avec des marchandises de France et d'autres. On peut dire, en général, que leur commerce n'a jamais eu beaucoup de rapport au reste de la France; ils commerçaient encore moins avec l'Angleterre et la Hollande, et leur principale attention semblait fixée sur l'Espagne dont ils tiraient de grands profits. Les Espagnols, avant la guerre actuelle, en retiraient, année commune, environ douze mille quintaux de cacao des îles, en retour duquel ils donnaient des laines d'Ar-

ragon , de Navarre et de Castille , des vins , du fer , de la réglisse , de l'huile d'olive , ou qu'ils payaient en or ou argent monnayé , en vieille vaisselle , et quelquefois en lingots. Les navires de Bayonne portaient également à Cadix du brai noir et rouge , du goudron , des planches , et quelques autres marchandises propres à la navigation ; mais ce commerce n'était pas considérable. Il n'en est pas ainsi des laines que cette ville tirait de l'Espagne. Ce sont , comme on sait , les plus estimées de toute l'Europe. Il entrait à Bayonne , chaque année , environ 15 à 20 mille balles de laine de toutes les qualités , venant de ce royaume. Un grand nombre de négocians en achetaient une partie en surge , et les faisaient laver sur les lieux pour leur compte ; les autres s'adressaient directement aux Espagnols qui avaient des troupeaux , ou à des marchands de cette nation qui , tous les ans , les envoyaient à Bayonne toutes lavées pour les y vendre eux-mêmes ; de manière que les négocians de cette ville , pouvant se procurer ces laines de la première main , étaient en état de les livrer à meilleur compte que les autres. Ce genre de commerce est aujourd'hui considérablement diminué. Bayonne fait encore un commerce considérable d'eau-de-vie et de jambons qui le disputent à ceux de Mayence.

Cette ville reçoit de petits mâts par la rivière de Nive ; mais il en vient de très-beaux par le gave d'Oléron , que l'on tire des vallées d'Aste et de Baraton dans les Pyrénées ; les plus beaux sont ceux des vallées de Baraton , qu'on conduit cinq lieues par terre

jusqu'au gave d'Oléron , d'où on les mène par des radeaux jusqu'à la rivière d'Adour , à une lieue au-dessous de Peyrourade. Ces mâts étant arrivés à Bayonne, on les met dans une fosse faite exprès pour les ramasser ; on les envoie ensuite à Brest et dans les autres ports où l'on construit des vaisseaux pour l'état.

Ce furent des habitans de Bayonne et de l'ancien pays de Labour qui commencèrent d'aller à la pêche de la baleine , du côté du Groënland, et qui , par rapport à l'éloignement, imaginèrent les premiers de la fondre à la mer , et de la mettre en huile et en savon. Les Bayonnais allaient aussi autrefois à la pêche du hareng ; et ce furent eux qui apprirent aux nations du Nord à vider et saler le hareng sur mer.

La ville de Bayonne est un endroit fort commode pour la construction des vaisseaux. Le bois , le fer , le goudron , et les autres matériaux s'y trouvent en abondance , de bonne qualité et à très-bon marché ; c'est pourquoi on y a toujours construit beaucoup de bâtimens pour le compte des marchands. On y réussirait également à en construire pour le compte du gouvernement ; mais la difficulté de faire sortir les grands vaisseaux de l'Adour a fait renoncer à ces entreprises , et on se contente d'y construire tout au plus des frégates de 45 à 50 canons. Au reste , les bâtimens de Bayonne sont très-bons pour les voyages de long cours , et leurs équipages résistent peut-être beaucoup mieux que ceux d'aucune autre nation à toutes les fatigues et incommodités de la mer.

Près de la ville , sur la rive gauche de l'Adour , est

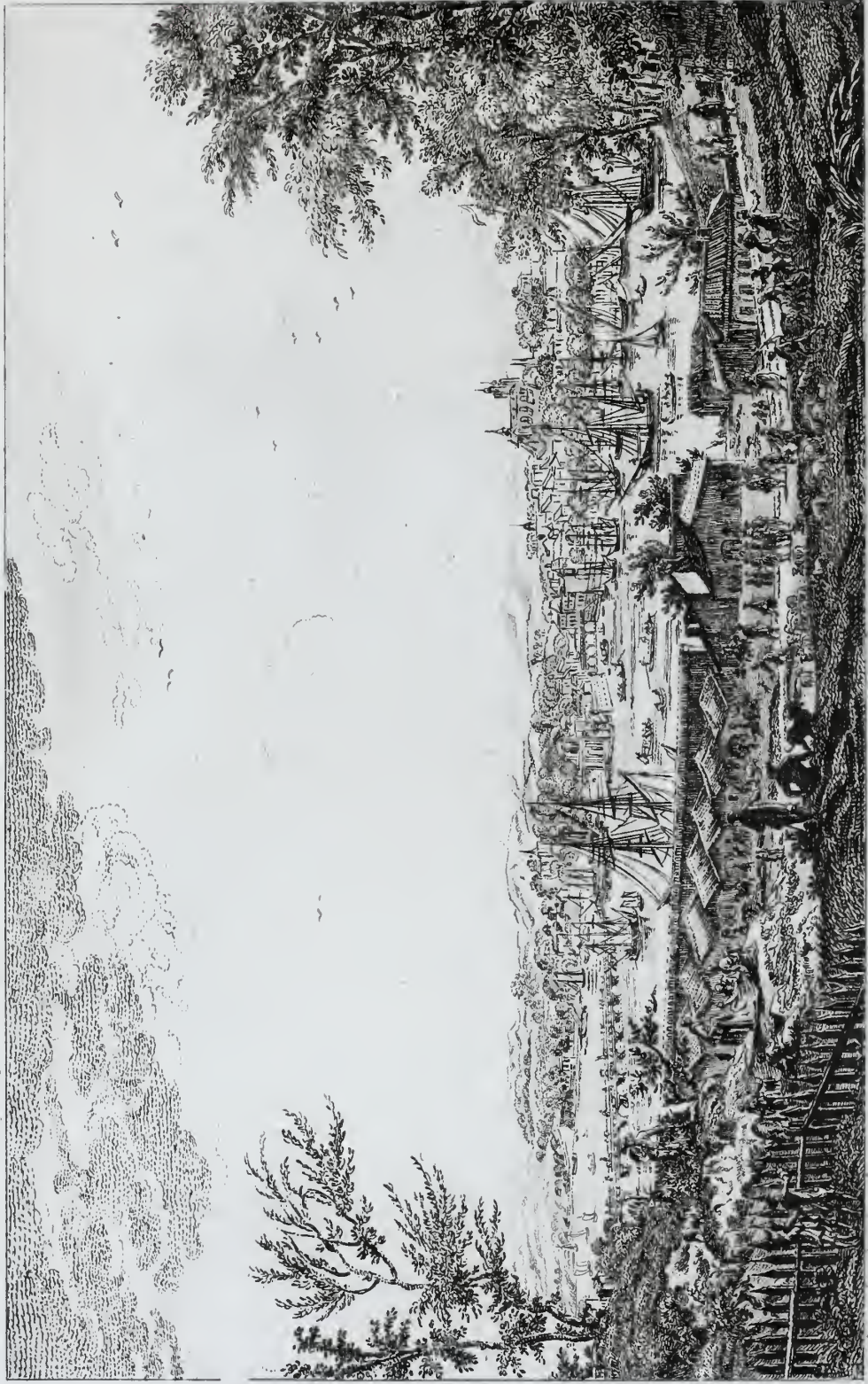
située la belle verrerie de Blancpignon , qui fabrique près de 400 mille bouteilles par an , et fournit seule aux expéditions des vins et eaux-de-vie en bouteilles qui se font de Bayonne pour l'étranger, comme pour l'intérieur. Cette ville possédait encore , il y a quelque temps , deux raffineries de sucre.

Bayonne est le siège d'un évêché qui relève de l'archevêché de Toulouse. Il y a un sous-préfet , un commissaire-général de police , un tribunal de première instance et un de commerce ; une grande école de navigation , un directeur des douanes , un conservateur des hypothèques , des agens de change et des courtiers de commerce , un receveur particulier, un hôpital militaire, un octroi municipal, et un hôtel des monnaies pour la fabrication des espèces marquées L , un commissaire et un directeur de la fabrication , un contrôleur du monnayage et un caissier. Il y a aussi un bureau de garantie pour faire l'essai , et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent et des lingots de ces matières qui y sont apportés , et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger. On y trouve encore un bureau de sortie , par mer , des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger.

Cette ville est une place de guerre de deuxième classe , de la onzième division militaire , et la résidence d'un commandant et de deux adjudans de place , d'un directeur et d'un sous-directeur des fortifications.

La citadelle est un poste de guerre de 4<sup>e</sup> classe de la même division militaire , et la résidence d'un





*Dessiné par L. Larrivière.*

VUE DE LA VILLE ET DU PORT DE BAÏONNE.

*par M. de Villiers de Broglie.*

ccmmandant de place. Il y a un chef de brigade directeur de l'artillerie et un capitaine du génie.

Le Port fait partie du 5<sup>e</sup> arrondissement maritime ; dont celui de Rochefort est chef-lieu. Il est la résidence d'un commissaire principal d'administration , qui a sous ses ordres un sous-commissaire chargé des fonctions de l'inscription maritime , et d'un syndic des marins. Un premier sous-inspecteur de la marine y remplit les fonctions attribuées à l'inspecteur de l'arrondissement maritime. Il y a enfin dans ce Port des commissaires des relations de la Hollande , du Danemarck et de l'Espagne.

---

## DESCRIPTION.

*1<sup>re</sup> Vue de la Ville et du Port de Bayonne , prise de l'allée de Boufflers , près la porte de Mousserolle.*

L'ENTRÉE du Port est fermée par un pont de bois qui s'ouvre pour le passage des vaisseaux : on y compte 28 arches. Au-delà du pont est la ville dont les édifices sont dominés par l'église métropolitaine ; sur le devant sont les magasins. On voit des officiers de marine faisant enlever des troupeaux destinés à un embarquement.

Les montagnes qui bordent l'horizon sont reflétées des tons clairs et légers d'un ciel très-suave et très-lumineux.

Ce Tableau porte la date de 1761.

*2<sup>e</sup> Vue de la Ville et du Port de Bayonne, prise de la mi-côte des Salinières.*

A droite est un chemin qui côtoie la rivière ; on y voit quelques groupes d'arbres à l'ombre desquels plusieurs personnes prennent le plaisir de la promenade. On retrouve dans ce Tableau le pont du St.-Esprit, que l'on a remarqué dans le Tableau précédent. A droite sont deux vaisseaux en radoub.

Ce Tableau est très-vigoureux de ton : la partie gauche, sur-tout, est d'une grande fermeté ; elle se détache sur un ciel chaud qui se dégrade en bleu vers la droite.

Peint en 1761.





*Dessiné par Léonard Le Corvais.*

VUE DE LA VILLE ET DU PORT DE BAÏONNE.

*prise de la mi-Côte des Salines.*



---

## LE GOLFE DE BANDOL.

---

### VUE DE LA MADRAGUE OU PÊCHE DU THON.

---

LA pêche des thons dans les *Madragues*, est une des plus importantes de celles qui se pratiquent à la mer : on appelle ainsi une espèce de grand parc qui reste tendu, dans la Méditerranée, au lieu d'être construit sur-le-champ. Ce parc forme une vaste enceinte distribuée par compartimens en plusieurs chambres, auxquels on donne des noms différens, suivant les pays. Les cloisons sont maintenues par des flottes de liége, par un lest de pierres, et de plus par des cordes attachées par une extrémité à la tête du filet, et par l'autre amarrées à une ancre. On établit entre l'enceinte et la côte une grande chasse de filets, comme pour les parcs fermés, construits en clayonnages. Le poisson suit la chasse qui le conduit dans la madrague, qui a quelquefois jusqu'à mille brasses de longueur; il passe d'une chambre à l'autre, jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans la dernière, que l'on nomme *corpou* ou la *chambre de la mort*. Pour dé-

terminer les poissons à se rassembler tous dans le corpou, on se sert d'un filet que l'on nomme *engarre*, et que l'on fait avancer, en le tenant toujours tendu, par le moyen de deux bateaux qui en retiennent les angles supérieurs. Lorsque l'on veut faire la pêche, plusieurs barques chargées de pêcheurs s'avancent vers le corpou, et les pêcheurs hâlent sur les filets qui composent cette chambre, en les soulevant de manière à faire monter en même temps le poisson assez près de la surface de l'eau, pour qu'on soit à portée de le prendre à force de bras, ou avec des crocs.

La curiosité attire ordinairement une foule de spectateurs à la pêche des thons, qui se fait dans les madragues. On ne saurait trop admirer l'adresse et l'agilité des pêcheurs provençaux, qui se jettent dans le même filet où sont les poissons, et s'efforcent de les saisir, de les harponner ou de les assommer. Les combats qu'ils sont obligés de livrer à ces animaux pour vaincre leur résistance, donnent presque toujours lieu à une multitude de scènes divertissantes. Les acclamations des spectateurs, l'harmonie des corps de chasse dont retentit au loin le rivage, tout contribue à faire de cette pêche une fête dont il reste dans l'âme une impression vive et profonde; et ceux qui en ont été les témoins n'en parlent même long-temps après qu'avec une sorte d'enthousiasme.

Les thons, poissons de passage, sont communs dans la Méditerranée; ils vont toujours par troupes, et se mettant en ordre, forment, dit-on, un carré par leur disposition. On n'est pas d'accord sur la

route qu'ils suivent dans leurs migrations. L'opinion la plus vraisemblable est qu'ils passent de l'Océan dans la Méditerranée, et de là dans la Mer-Noire, qui est la seule où ils frayent.

Il passe pour certain que l'arrivée des maquereaux vers nos côtes, annonce celle des thons qui les poursuivent pour s'en nourrir. Les pêcheurs, pour les arrêter au passage, forment dans la mer une enceinte de filets auxquels on a donné le nom de *tonnerre*. Cette pêche se pratique tous les ans, dans les environs de Collioure, depuis juin jusqu'à la fin de septembre.

La madrague située sur la pointe de la Cride, au Sud du port de Bandol, et qui fait l'objet du Tableau de Vernet, vient d'être supprimée par le Gouvernement, parce qu'elle portait préjudice aux bâtimens de commerce qui étaient dans le cas de venir relâcher en cette rade. Le château de Bandol a été détruit à l'époque de la révolution, et il n'existe plus à cet emplacement qu'une batterie de six pièces de canon. L'île située vis-à-vis le château et dans laquelle il existait une superbe plantation de pins est absolument nue aujourd'hui. Ce pays a beaucoup grandi depuis trente ans, et sa population actuelle est d'environ 14,000 ames.

---

**DESCRIPTION.**

L'ARTISTE a choisi ce point de vue moins pour son importance que pour y représenter la madrague ou la pêche du thon, spectacle curieux que l'on voit toujours avec plaisir. L'inspection de la planche suffit pour se former une idée des moyens employés par ces pêcheurs. Deux barques en se réunissant près du bateau principal forment une enceinte où se trouvent resserrés les poissons pris dans les filets et ramenés vers ce point. Un grand nombre de curieux arrivent de différens côtés dans des barques et entourent le grand bateau où les pêcheurs jettent les poissons à mesure qu'ils les tirent des filets.

FIN DES TABLEAUX DE VERNET.

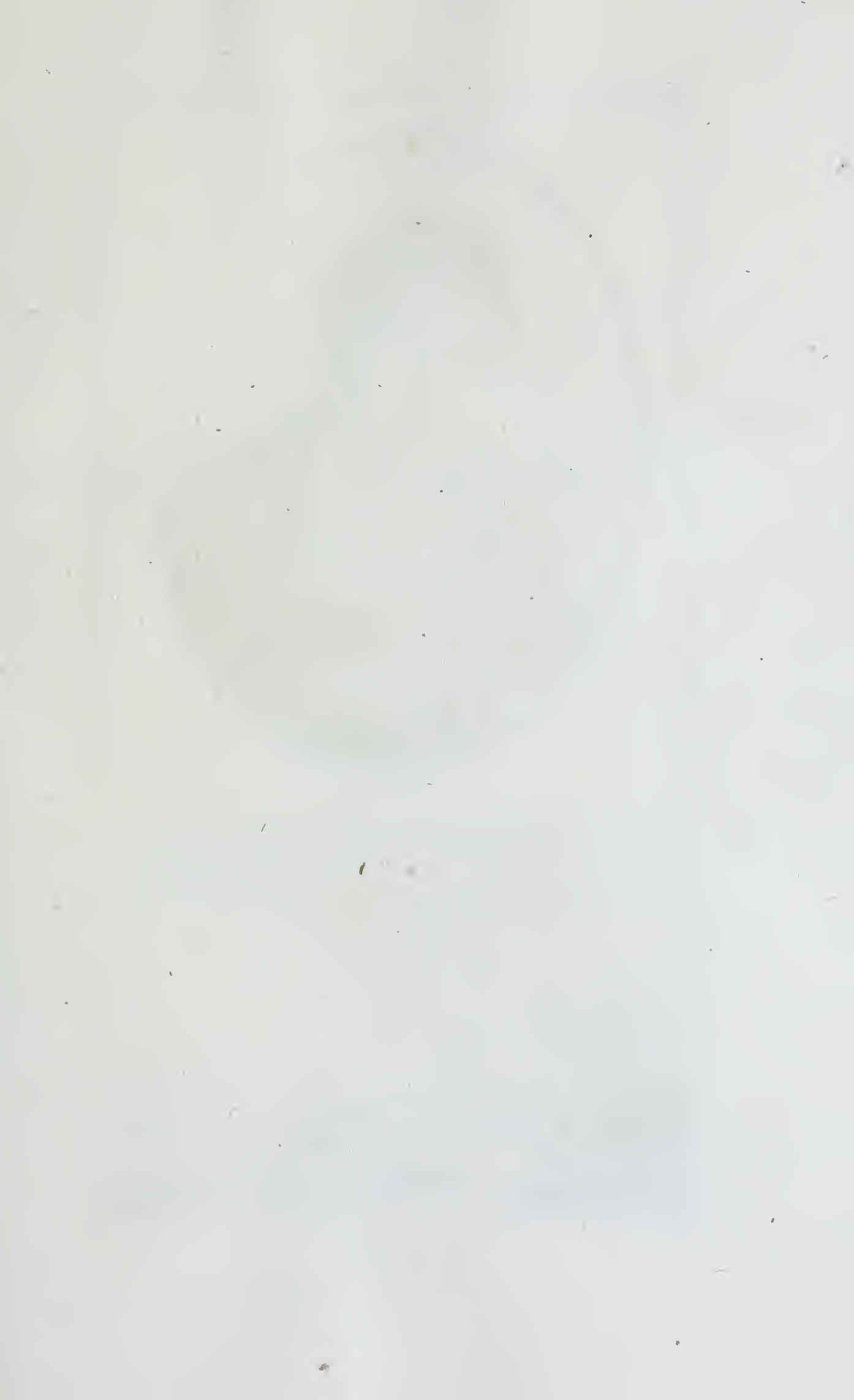


*Depicté par le grand le baron.*

VUE DU GOLFE DE GANDOL.









J. B. HUE.

*Né à S. Arnould, en Sept. 1752.*

**PORTS DE FRANCE,**

**PAR M. HUË.**



---

## NOTICE SUR M. HUË.

---

M. *Huë*, né à Saint-Arnould, auprès de Chartres, en septembre 1752, vint fort jeune à Versailles, où il fut élevé. Il montra de bonne heure un goût décidé pour les arts d'imitation, et ses parens ne négligèrent rien pour développer et fortifier le talent qui déjà s'annonçait en lui avec une sorte d'éclat. Ils l'envoyèrent à Paris, à l'âge de dix-sept ans, pour y continuer ses études dans la peinture, qu'il affectionnait d'une manière toute particulière.

M. Sylvestre, maître de dessin des Enfans de France, amateur distingué des arts, avait pris plaisir à suivre ses progrès, et le jeune homme, élève du paysagiste Crépin, ne tarda pas à surpasser son maître. La renommée qu'il s'acquît bientôt, fixa sur lui l'attention générale; et l'Académie, qui avait couronné ses premiers essais, l'admit dans son sein à l'âge de 27 ans : faveur insigne,

qu'il ne dut qu'à l'éminence de son talent , et dont il est peut-être l'unique exemple.

Le célèbre *Vernet* avait terminé depuis deux ans sa glorieuse carrière , et la magnifique collection des Ports de France qu'il avait entreprise pour le Gouvernement , demeurerait incomplète. M. Huë , alors conseiller de l'Académie , jugé digne d'achever l'ouvrage d'un aussi grand maître , fut appelé à lui succéder. Il a justifié pleinement les brillantes espérances qu'il avait fait naître ; et ses Tableaux ne perdent rien de leur prix auprès de ceux de *Vernet* qui ornent la galerie du Sénat-Conservateur. Ce parallèle , qui pourrait ternir un talent moins beau , est trop honorable à M. Huë , pour qu'il soit besoin d'ajouter quelque chose à son éloge.

---

## BREST.

---

CETTE ville, chef-lieu d'arrondissement et de canton dans le département du Finistère, à 25 myriam. (56 lieues) O. de Rennes, et 56 myriam. (127 lieues) O. de Paris, était un gouvernement de place, avec une amirauté, une intendance de marine, une sénéchaussée ressortissant au siège présidial de celle de Quimper-Corentin, dans la ci-devant Basse-Bretagne. C'est un des meilleurs Ports de France. Elle est, dit un écrivain estimable dont nous empruntons ici les expressions, elle est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le camp formidable de la *Bellone maritime*. Placée sur le revers d'une montagne, Brest n'est pas même aperçue quand on arrive au pied de ses remparts, qui, comme ceux d'une ville de guerre, sont composés de bastions unis par des courtines couvertes de leurs demi-lunes ou ravelins, entourés d'un fossé sec et de leurs glacis. Deux grandes rues, qui aboutissent au Port, et que traversent de plus petites, mais très-escarpées, où l'on descend dans plusieurs autres par des escaliers de pierre, forment de Brest une ville incommode et désagréable. Il n'y a qu'une place, mais carrée et assez spacieuse pour

que deux bataillons y manœuvrent à l'aise : c'est sur cette place, dont les façades sont assez bien bâties, quoique les maisons soient irrégulières, que les troupes de terre s'exercent.

Cette ville, située à l'embouchure de la rivière d'*Elhorne*, et fameuse par sa rade, la meilleure des côtes de l'Océan, n'est pas très-ancienne : elle ne fut commencée qu'au 17<sup>e</sup> siècle, ainsi que le Port, et l'établissement considérable qu'on y a formé. Il n'y avait auparavant qu'un simple château, bâti au 9<sup>e</sup> siècle par le roi *Coran Mériadec* ; il soutint plusieurs sièges, et les Normands ne purent s'en rendre maîtres. A la fin du 11<sup>e</sup> siècle, ce château fut agrandi, et l'on bâtit quelques maisons. Vers la fin du 13<sup>e</sup> siècle, les Anglais prirent poste au château du *Conquest*, qui est à l'extrémité de la rade, et pillèrent l'abbaye de St. -Mathieu, qui en est à peu de distance ; mais ils ne purent s'emparer de Brest. En 1373, durant les guerres que se faisaient les Montfort et les Penthievre, le connétable Duguesclin, partisan de ces derniers, l'assiégea inutilement ; les Anglais le forcèrent d'en lever le siège, et y entrèrent pour le duc Jean de Montfort ; mais ils eurent la perfidie de s'établir si bien dans ce château, que lorsque le duc de Montfort vint pour y entrer, en 1386, il fut obligé de l'assiéger : les Anglais firent une vigoureuse défense par terre et par mer ; les troupes de Montfort furent repoussées, et ce ne fut qu'en 1395 que le château fut remis à son légitime propriétaire, moyennant une somme considérable. En 1488, les



Français, faisant la guerre à la duchesse Anne de Bretagne, débarquèrent dans la rade de Brest, et prirent le château : la paix fut conclue trois ans après le mariage d'Anne avec Charles VIII, et cette place n'a plus cessé d'appartenir à la France. Ce n'était point encore une ville, même à la fin du 16<sup>e</sup> siècle : la seule église qu'on y voyait, en 1630, était celle du château. Depuis, outre deux églises paroissiales, il y a eu un couvent de carmes déchaussés. Les jésuites y avaient anciennement une belle maison - séminaire, où ils entretenaient un nombre d'ecclésiastiques toujours prêts à s'embarquer sur les vaisseaux pour y servir d'aumôniers.

Le Port de Brest est magnifique ; il est défendu par un château fort, et à l'opposite de ce château est une espèce de fer à cheval, bordé de pièces de canon, qui, avec une batterie placée un peu au-dessus et donnant sur la rade, empêche les vaisseaux ennemis d'approcher. C'est là que l'on pose le pavillon quand il arrive quelques vaisseaux. Le Port est revêtu de deux fort beaux quais, et entouré de magasins bien pourvus de tous les objets nécessaires pour les armemens. La rade en a toujours été regardée comme une des plus belles du monde ; elle pourrait contenir 300 vaisseaux de guerre ; elle a de l'Ouest à l'Est 27 kilo. (6 lieues) de long et 9 kilo. (2 lieues et demie) de large. Elle n'a qu'une seule entrée que l'on nomme *Goulet*, parce qu'elle est très-étroite et extrêmement difficile à cause des rochers cachés sous l'eau, et à chaque côté de laquelle

sont trois rangs de grosses pièces de canon. C'est dans cette ville que se font les armemens les plus considérables. Les magasins et l'arsenal sont ce qu'on peut voir de plus admirable en ce genre. Louis XIV les fit bâtir à cause de la sûreté et de la commodité du Port ; car il se trouve aux environs des mines de fer, des bois, des toiles à voile, et autres choses propres à la construction et à la manœuvre des vaisseaux.

Brest a une école de marine, sous l'autorité de ce ministère : les aspirans y sont reçus dans un concours où on les examine et interroge sur l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la statique et la navigation. On a armé dans ce Port une corvette uniquement destinée à l'instruction des élèves ; elle met souvent à la voile, et fait des sorties. Brest a, en outre, des écoles de médecine, de chirurgie et de pharmacie, des hospices civils et militaires ; mais elle ne fait point de commerce, c'est uniquement une ville de consommation.

Cette ville, où l'on compte près de 3000 maisons et plus de 24 mille habitans, est le siège de la sous-préfecture ; il y a des tribunaux de première instance et de commerce, un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, des agens de change et courtiers de commerce, un receveur particulier et un octroi municipal : il y a en outre un bureau de garantie pour essayer et constater le titre des ouvrages d'or et d'argent, celui des lingots de ces





*Dessiné par L. Lorrain.*

I.<sup>re</sup> VUE DE LA RADE DE BREST.

matières qui y sont apportés , et pour la marque de l'or et de l'argent venant de l'étranger. C'est une place de guerre de première classe de la 13<sup>e</sup> division militaire, et la résidence d'un commandant, de trois adjudans de place, d'un chef de brigade directeur de l'artillerie, de deux sous-directeurs des fortifications, et de neuf capitaines du génie. C'est aussi le chef-lieu du 3<sup>e</sup> arrondissement maritime, qui comprend les Ports et côtes de l'Océan depuis Cherbourg exclusivement jusqu'à Quimper, et les îles adjacentes inclusivement; la résidence du préfet maritime du 3<sup>e</sup> arrondissement, et de onze commissaires de différentes classes. Il y a dans ce Port un commissaire des relations commerciales de la Hollande et un sous-commissaire du Danemarck.

---

## DESCRIPTION.

1<sup>re</sup> *Vue de la Rade de Brest prise au bas de la batterie du château en regardant le Goulet.*

LE devant de ce Tableau est occupé par quelques figures d'âge et de sexe différens, attirées sur le Port par l'entrée en rade de l'*Alexandre*, vaisseau ennemi de 74 canons, qui vient d'être pris par des bâtimens français. A droite sur le second plan, on aperçoit le fort du château, appelé la *Batterie-Royale*, surmonté d'un drapeau servant à signaler les vaisseaux qui

passent dans le goulet. L'onde est tranquille et la scène est éclairée par le soleil couchant, dont les rayons percent à travers les nuages et se réfléchissent dans la mer. Le ton du ciel est très-chaud, et il y règne une vapeur lumineuse qui contribue beaucoup à donner à cette composition de la vigueur et un bon effet.

Ce Tableau rappelle dans quelques parties ceux du même genre dus au pinceau de Claude Lorrain.

*2<sup>e</sup> Vue du Port de Brest prise de l'ancienne cale de l'Intendance.*

CE Tableau se distingue par une belle harmonie de couleurs, et le ton général en est suave, léger et brillant. Sur le premier plan, un grand nombre de figures, diversement groupées, représentent, pour la plupart, des scènes populaires. A droite est le bassin au milieu duquel on voit un vaisseau à trois ponts et en gréement, et plus loin, du même côté, le magasin général. A gauche, on aperçoit un autre vaisseau en carène, derrière lequel on remarque le jardin des capucins. La surface de la mer est couverte de bâtimens et de barques de toutes grandeurs, et l'horizon est borné par le bagne ou prison des forçats.



*Dessiné par Léonard Le Sarrasin.*

II. VUE DE L'INTÉRIEUR DU PORT DE BREST.









*Dessiné par Legrand le Breton.*

VI. VUE DE L'INTÉRIEUR DU PORT DE BREST.

3<sup>e</sup>. *Vue de l'Intérieur du Port de Brest, prise de la Cale couverte en regardant le château.*

UNE action incidente occupe le devant de ce Tableau, et l'artiste a choisi pour le peindre, dans une matinée d'été, l'instant où M. Sané, ingénieur en chef, présente aux représentans du peuple le plan d'un vaisseau en construction. Sur le même plan sont des forçats, des individus de toutes classes et un Vendéen conduit par la force armée. L'hospice militaire et le bâtiment des ingénieurs sont à droite du Tableau, et à gauche, le magasin général et le château, dont l'extrémité touche l'horison. La quantité de vaisseaux qu'on remarque dans ce port, indique son étendue et l'activité de son commerce. Les divers groupes de ce Tableau et ses accessoires forment un ensemble pittoresque qui doit plaire à l'œil le plus exercé; le coloris en est brillant, vif et argentin. Il a été peint en 1794.



---

## SAINT-MALO.

---

CETTE ville de la ci-devant Haute-Bretagne, avec un port de mer, un château qui lui sert de citadelle et plusieurs autres forts, est aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement et de canton du département d'Ille et Vilaine, à 18 myriam. (40 lieues) N. de Nantes, et 37 myriam. (83 lieues) O. p. S. de Paris. Elle n'était presque rien encore du temps d'Anne de Bretagne, qui y fit transférer l'évêché d'Aleth ou Guidalet, et lui donna le nom de *Saint-Málo* ou *Maelon*, qui était celui de son patron et son premier évêque. Elle n'est pas grande, parce que le sol sur lequel elle est bâtie est limité; mais elle est très-marchande et fort peuplée à proportion de son étendue, puisqu'on y compte de dix à douze mille habitans. Elle est bâtie sur un rocher ou petite île, nommée autrefois *l'île d'Aaron*, que l'on a jointe à la terre ferme par une chaussée : cette île est hérissée du côté du nord, de roches à la faveur desquelles les fortifications de Saint-Málo rendent cette partie de son enceinte inaccessible à l'ennemi. Du côté du Sud et de l'Est, elle forme une espèce

d'amphithéâtre : son enceinte a été reconstruite en partie , depuis le commencement du siècle dernier. St.-Mâlo ressemble assez à un carré long, dont l'angle attenant à la chaussée et qui regarde la terre , est fort allongé par le bastion du château qu'on nomme la *Pointe de la Galère*. Le château , considéré sans son bastion , forme un carré assez exact , dont l'enceinte est flanquée de quatre grosses tours à chacun des angles ; il commande la ville et en défend l'accès du côté de la terre ; la *Tour générale* et celle de *Quinquengrone* la défendent du côté de la ville ; la tour des *Dames* et celle des *Moulins* flanquent les deux angles attenans à la pointe de la Galère ; il y a un donjon entre la Tour générale et celle des Dames. La partie de la ville qui est en face de ce château , est fort régulièrement bâtie , ainsi que toute celle qui regarde la porte de Dinan ; mais dans le reste de la ville , les rues sont très-irrégulières et les maisons mal bâties ; une grande partie même est construite en bois , parce que la pierre , quoique commune à Saint-Mâlo , y est fort dure à tailler.

L'enceinte de Saint-Mâlo est ouverte par les portes St.-Vincent et St.-Thomas, attenantes au château , l'une à droite , et l'autre à gauche ; par la grande porte située à l'extrémité du bastion St.-Vincent, au milieu du côté de la ville qui regarde le Levant , et par la porte de Dinan , construite au milieu du côté qui regarde le midi. On ne peut arriver de terre à Saint-Mâlo que par la chaussée. Quoique les emplacements soient rares dans l'enceinte de la ville , il y a cependant plusieurs places , dont la plus

considérable est celle de St.-Thomas qui sépare la ville du château. Saint-Mâlo a un quai fort étendu en face de la porte de Dinan, entre le bastion St.-Philippe et celui de St.-Louis; il y en a deux autres au Levant de la ville, dont l'un s'étend depuis le bastion St.-Louis jusqu'à la grande porte, et l'autre plus large que les deux premiers, commence à quelque distance de la grande porte, et s'étend jusqu'à la porte St.-Vincent. A la pointe du bastion de St.-Louis, on a construit un éperon qui s'avance dans la mer. Près de la grande porte est une pompe qui fournit de l'eau aux fontaines de la ville, où l'on compte environ 80 rues et 12000 habitans.

Le port de Saint-Mâlo passe pour un des plus sûrs de France; mais il n'est rien moins que commode, et l'entrée en est très-difficile à cause des rochers qui l'entourent, et dont les pointes se trouvent cachées sous l'eau, en sorte qu'il faut avoir recours aux pilotes du port, quand on ne connaît pas bien la route. Lorsque les vaisseaux arrivent chargés ou qu'ils se mettent en charge pour partir, ils ne peuvent se tenir qu'à l'embouchure de la rivière de Rance, près de l'ancienne cité d'Aleth, attendu qu'ils ne pourraient pas toujours être à flot, s'ils venaient se ranger contre les quais de la ville, par rapport aux marées périodiques qui couvrent et qui laissent à sec alternativement, dans l'espace de douze heures, toute la grève qui est entre Saint-Mâlo, la chaussée, St.-Servan et l'ancienne cité.

La ville a été bombardée plusieurs fois par les Anglais. En 1693, un de leurs vaisseaux vint s'é-

chouer sur un rocher vis-à-vis la porte St.-Thomas : ce vaisseau était rempli d'artifice pour écraser la ville, s'il eût produit l'effet qu'ils en attendaient ; mais se sentant touchés, et voyant qu'on leur tirait du Fort - Royal, ils se hâtèrent d'y mettre le feu, tâchant de se sauver dans leur canot. L'artifice ne leur en donna pas le temps, car ils périrent au nombre de quarante hommes, parmi lesquels était l'ingénieur. Cette machine infernale causa beaucoup de dégâts dans la ville, mais ne fit de mal à personne, et l'amiral anglais appareilla avec la honte de n'avoir pu réussir dans son entreprise. En 1695, ils firent une nouvelle tentative qui ne fut pas plus heureuse. En 1758, ils firent deux descentes près de Saint-Mâlo, à Cancale et à Saint-Cast ; mais la résistance qu'ils éprouvèrent les força de se rembarquer après avoir perdu environ trois-mille hommes et sept-cents prisonniers ; les Malouins ne perdirent que quatre-cents hommes tués ou blessés.

Le commerce de Saint-Mâlo est très-actif ; il y a plusieurs manufactures où il se fait du savon, du tabac, du biscuit, des voileries, du cordage ; une forge pour la marine, et des chantiers de construction, tant au dedans que hors de ses murs. Les vaisseaux que les Malouins envoient pour la pêche de la morue, sont du port de cent à quatre-cents tonneaux. Ces bâtimens portent avec eux des sels de Guérande pour la salaison de leurs pêches, et la morue préparée par les Malouins a une grande supériorité reconnue sur celle que préparent les Anglais. On y fait aussi la pêche de la baleine, des



maquereaux et des huitres dans la grande rade de Cancale , près de leur ville ; celles-ci passent pour les meilleures de France. On y fait encore un grand commerce de toiles de Bretagne , et de toutes espèces de marchandises. Quand la guerre interrompt le commerce , les Malouins s'occupent presque tous à faire des courses sur les ennemis. Ils arment pour cet objet la plupart de leurs bâtimens. Par le moyen de ces armemens en course , ils se dédommagent amplement des profits qu'ils pourraient faire dans le commerce , et d'ailleurs ils procurent la subsistance à un grand nombre de matelots et autres gens de mer qui , s'ils n'avaient ce secours , se trouveraient sans emploi. C'est dans le temps de ces armemens , que les Malouins commercent le plus avec les Nantais , parce que les armateurs amènent dans leur port la plus grande partie des prises qu'ils font.

Les productions du territoire de Saint-Mâlo consistent principalement en grains , que l'on y recueille en abondance : il fournit aussi du bétail et quantité de fruits. Son commerce n'est soutenu que par la vigilance et l'activité de ses négocians ; ils savent surmonter , par leur travail , les entraves occasionnées par la position de leur ville , et rendent enfin cette place aussi intéressante que si elle était dans une situation favorable. En 1711 , ils prêtèrent à Louis XIV trente millions qui n'ont jamais été remboursés.

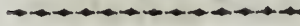
Cette ville a vu naître de grands hommes de mer et de bons négocians qui , par leur industrie , ont fait entrer en France des sommes considérables. Elle

est le berceau de la compagnie des Indes, et la découverte du Canada est due à un de ses habitans, Jacques *Cartier* : elle a aussi l'avantage d'être la patrie de Bernard de la *Bourdonnaye*, négociant et guerrier, qui vainquit les Anglais à Madras ; du célèbre René *Duguay-Trouin*, lieutenant-général des armées navales ; de *Maupertuis*, mathématicien-astronome, si connu par son voyage dans le nord et ses observations curieuses ; de Nicolas *Trublet*, littérateur, et de M. de *Serré*, traducteur de Pope.

La ville de Saint-Mâlo, ancien gouvernement de place, étoit le siège d'un évêché suffragant de Tours, d'une sénéchaussée et d'une amirauté ; elle avait une juridiction consulaire, trois bureaux des fermes, des poudres et salpêtres, d'agriculture, de commerce et des arts ; un entrepôt de tabac, un corps de ville composé de trente-six officiers ; une milice bourgeoise composée de quatorze compagnies ; une chambre de commerce, un député du commerce de Paris, et un inspecteur des manufactures ; un bureau de marine, composé d'un commissaire ordonnateur et d'un commissaire des classes ; enfin, un état-major composé d'un gouverneur, d'un lieutenant de roi, d'un major, d'un commissaire de l'artillerie, d'un ingénieur en chef et de l'aumônier du château. Outre la cathédrale, on y comptait un chapitre, deux confrairies, trois églises paroissiales et un séminaire ; sept maisons religieuses, dont trois d'hommes et une de filles ; un hôtel-dieu et un hôpital général.

Aujourd'hui, elle est le siège d'une sous-préfec-

ture , des tribunaux de première instance et de commerce. Il y a une direction des Douanes , un conservateur des hypothèques , un receveur particulier , des courtiers de commerce , un bureau de garantie pour faire l'essai et constater les titres des ouvrages d'or et d'argent , ainsi que des lingots de ces matières qui y sont apportés , et pour la marque d'or et d'argent venant de l'étranger , un bureau de sortie par mer des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger , un entrepôt réel de marchandises et denrées étrangères , une chambre de commerce. Le port fait partie du troisième arrondissement maritime , dont celui de Brest est chef-lieu : il y a un commissaire principal d'administration , qui a sous ses ordres un sous-commissaire chargé de l'inscription maritime , et des commissaires des relations commerciales de Hollande et du Danemarck. Cette ville est en outre une place de guerre de 3<sup>e</sup> classe , de la 13<sup>e</sup> division militaire , et la résidence d'un commandant et de deux adjudans de place , d'un sous-directeur de l'artillerie , d'un directeur et d'un sous-directeur des fortifications , d'un capitaine du génie et d'une brigade de la gendarmerie à pied.



## DESCRIPTION.

*Vue de la Rade du Port Saint-Mâlo, prise de l'anse des Sablons à Saint-Servan.*

ON remarque dans ce Tableau tout ce qui peut caractériser une tempête. Les flots sont en fureur, et la mer qui s'agite avec violence, laisse apercevoir encore dans le lointain la ville de Saint-Mâlo; la foudre sillonne à travers un nuage épais qui la couvre; et la pluie s'en échappe avec abondance. Le soleil répand encore une faible lumière, et achève de donner à cette scène un aspect tout-à-la-fois imposant et terrible; les figures du premier plan sont occupées à porter du secours à l'équipage d'une frégate qui était mouillée à la rade, et que le gros temps a jetée dans l'anse des sablons. Il règne dans ce Tableau une grande vérité d'action; les eaux en sont belles et transparentes; il se distingue aussi par un dessin correct et une touche brillante. Il peut être regardé jusqu'à présent comme la plus belle production de l'artiste.



*Del. et Grav. par Legrand le Breton.*

VUE DE LA VILLE ET DE LA RADE DU PORT S. MALO.



---

## LORIENT.

---

**L**ORIENT, chef-lieu de canton, au fond de la baie du Port-Louis, à l'embouchure du Scorff, à 8 kilom. (2 lieues) S. O. d'Hennebon, 17 myriam. (38 lieues) N. O. de Nantes, et 45 myriam. (110 lieues) O. de Paris, est une ville moderne et charmante, qui n'est formée que depuis 1720. Toutes les maisons y sont d'une architecture qui plaît par ses formes et son ensemble; les rues longues, larges et bien pavées, sont tirées au cordeau; les places sont jolies, et les promenades infiniment agréables; chose assez rare dans la ci-devant Bretagne.

Le port de Lorient, superbe par sa nature, l'est encore par tout ce que l'art peut imaginer d'utile à la marine. Ses magasins sont immenses et magnifiques; les cales pour la construction sont commodes et nombreuses; les plus gros vaisseaux mouillent et se chargent à bord même de ses quais. La rade, grande et sûre, peut contenir les plus fortes escadres; mais on n'y peut entrer et en sortir que par un canal ou goulet fort étroit, entièrement défendu

par le canon de la citadelle d'une petite ville appelée jadis le *Port-Louis*, et maintenant *Port-Libre*. Un autre avantage de ce port, c'est qu'à 13 kilom. (31.) en mer au-delà de Port-Libre, on trouve l'île de Groix où les vaisseaux peuvent mouiller en sûreté au moment de leur attéragé, si les vents leur étaient contraires pour entrer.

Les Anglais ont tenté en vain de s'emparer de Lorient et de son port en 1746.

Il y a un hôpital de marine isolé de la ville et un baigne.

Le Port de Lorient qui était ci-devant un Port franc, doit sa célébrité à l'ancienne compagnie des Indes qui y avait établi ses comptoirs, y faisait ses armemens et ses retours : il a été long-temps le seul entrepôt des marchandises des Indes, de la Chine et du Bengale. Ces avantages, joints à ce qu'il est placé au centre des côtes de France, et qu'il est d'un accès facile, ont fait de cette ville une place importante.

Le commerce avec les îles de France, de Bourbon, et les Indes, y était considérable ; il serait difficile en temps de paix d'en calculer les avantages. Les objets qu'on y porte consistent en vins, eaux-de-vie, huiles, liqueurs, farines, et autres provisions de bouche ; fer, cuivre ouvré et non ouvré, plomb, chapeaux, draps Londrins, étoffes de laine, assortimens de



toute espèce, camelots, petites étoffes de soie et coton, et fil et coton; bas de fil et de soie, souliers, toutes sortes de clinquaille et de bijouterie, modes, ouvrages d'horlogerie, faïence, cordes, clouterie, ustensiles de ménage et pour la culture des terres. On croit devoir donner ici, pour l'utilité des armateurs et des négocians, la nomenclature des articles que les vaisseaux rapportent en échange des nôtres; savoir, café de Moka et de Bourbon, thé de toute nature, confitures, aloës, bois d'ébène, bois rouge, d'acajou, teck, de rose, du Brésil, de Fernambouc, de campêche, de canelle; madriers de sassafras et autres; sel ammoniac, séné, salsepareille, borax, toutenague, noix vomiques, tamarin, coquillages, cachou, cardamum, amomum, musc, civette, essence de rose, sagou, casse, myrrhe, rhubarbe, gingembre, muscade, girofle, poivre de toutes espèces, épipotte, canelle, cassia lignea, miel vert, salpêtre, soie torse et écrue de Canton et de Nankin, camphre, encens, benjoin, gomme gutte, laque arabe, ammoniac, élémi, et toutes sortes d'épiceries et drogueries; nacre de perle, joncs, rotins, bambous, ivoires, écailles ou carrets; coton et laine filés, cuirs en poils et tannés, magots, éventails, écrans, papiers peints, encre de la Chine, peintures, tableaux, vernis, glaces peintes, galenga, assa foetida, cîmarouba, colle de peau d'âne, porcelaine de la Chine et du Japon, théières de terre rouge, broderies, toiles peintes, serges de coton, nankins blancs, jaunes et roses lustrines, pékins, velours, satins lampas,ourgourans, damas et toutes sortes

de soieries; gazes peintes, mousselines de toutes espèces; mouchoirs de Masulipatan, toiles de coton blanches écruës, bleues, rouges, etc.

Près du Port de Lorient on trouve un granit assez beau, fond gris-de-lin, avec des taches blanchâtres, de forme de carré long; il reçoit assez bien le poli. Aux environs de cette ville est une pierre talqueuse, de même nature que les pierres de croix qu'on trouve à Bains, laquelle contient beaucoup de grenats de grosseur médiocre.

La ville de Lorient, dont la population est de 22 à 23 mille ames, a une sous-préfecture, un tribunal de première instance et un de commerce; une direction des Douanes, un conservateur des hypothèques, un receveur particulier, un payeur du trésor public, un octroi municipal, des agens de change, et des courtiers de commerce. Cette ville est une place de guerre de la 13<sup>e</sup> division militaire, et la résidence d'un commandant, d'un adjudant de place et d'un sous-directeur des fortifications. Il y a des gardeschourmes canoniers; deux brigades de gendarmerie, l'une à pied et l'autre à cheval; douze maîtres canoniers maritimes, dont 1 de 1<sup>re</sup> classe, 1 de 2<sup>e</sup>, 5 de 3<sup>e</sup>, et 5 de 4<sup>e</sup>. L'état-major du Port de l'Orient est composé d'un chef militaire, capitaine de vaisseau, d'un adjudant capitaine de frégate ou lieutenant de vaisseau, et d'un sous-adjudant enseigne de vaisseau.





*Dessiné par Legrand le Lorrain.*

VUE DU PORT DE LORIENT.

Lorient est le chef-lieu du 4<sup>e</sup> arrondissement maritime, qui comprend les ports et côtes de l'Océan, depuis Quimper exclusivement jusqu'à la rive gauche de la Loire. C'est la résidence du préfet maritime, de cinq commissaires, dont deux de 1<sup>re</sup> classe, deux de 2<sup>e</sup>, et un de 3<sup>e</sup>; d'un chef des constructions navales, d'un chef des mouvemens, et d'un chef d'administration du port. Il y a un conseil de salubrité navale, des commissaires des relations commerciales de la Hollande et du Danemarck.



## DESCRIPTION.

*Vue du Port de Lorient, prise des anciennes Cales de Caudan.*

CETTE vue a été prise le matin de bonne heure ; elle présente au premier aspect la plus grande étendue, et l'on aperçoit à peine la ligne d'horizon, dont l'extrémité est couverte de bâtimens et de barques. Près du Port et à quelque distance, on distingue aussi des vaisseaux et chaloupes qui sont en mer ou à l'ancre. Les magasins de la marine occupent le fond du Tableau, et sur le devant, on voit l'artiste assis, et dessinant la vue de ce Port ; il est entouré de quelques personnes, et derrière lui, sur le rivage, sont des pêcheurs et des matelots.

Le coloris de ce Tableau a de la fraîcheur et de la transparence , ce qui indique l'heure du jour à laquelle il a été peint. La perspective aérienne y est bien observée , les figures ont du mouvement , et l'effet général en est suave et brillant.

---

## GRANVILLE.

---

CETTE ville maritime, dans le ci-devant Cotentin, basse Normandie, près de l'embouchure du Bosc, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Manche, est située en partie sur un rocher, et en partie dans la plaine, à 27 kilom. S. O. (6 lieues) de Coutances, et 34 myriam. (77 lieues) O. de Paris.

Elle est de forme ovale, ceinte d'une seule muraille, et bâtie en amphithéâtre. Elle n'a qu'un seul faubourg. Ses rues sont étroites et difficiles à monter; son port, bâti sous le règne de Charles VII, est au pied du rocher vers le midi: il est fermé par un grand môle de 389 myriam. (200 toises) de long, sur 10 myriam. (5 toises) d'élévation, et autant de largeur. Ce port, quoique petit, faisait anciennement un commerce très-important, avant la cession de Terre-Neuve aux Anglais: c'est peut-être un de ceux de France d'où l'on expédiait le plus de bâtimens pour le Grand - Banc où se pêche la morue

verte, et pour la Grande-Baie et la Gaspée, à la pêche dite de la *morue sèche*.

Aujourd'hui, ce commerce est entièrement tombé; même avant la guerre de la révolution il était réduit à peu de chose. L'espèce de navigation que l'on appelle le *cabotage*, y verse encore de grandes richesses; il consiste à faire courir sur les côtes, c'est-à-dire terre-à-terre, de petits brigantins, des gabarres, des bateaux dont la petitesse leur permet de s'introduire dans les anses moins profondes où les grands vaisseaux ne peuvent mouiller, d'y porter et d'en rapporter des marchandises d'échange. Les huîtres si connues sous le nom de *Cancale*, viennent du port de Granville. Ce sont les femmes et les filles des matelots qui font cette pêche pendant que les hommes vont à la mer. Ce Port n'est propre que pour de petits navires; il en peut contenir jusqu'à 60 environ.

Granville est une place de guerre; une partie de la ville a été incendiée par les Vendéens qui ont détruit et démoli le fort Gautier.

Ses productions territoriales consistent en seigle, orge, lin et fruits à cidre. Il y a dans les environs de cette commune, plusieurs carrières de pierres de toutes grandeurs. Les îles de Chaussey éloignées de 18 kilom. (4 lieues), produisent du granit fort beau; on en fait des linteaux de porte et des chambranles de cheminée. Tous les ouvrages des ports de Gran-



ville et de Saint-Mâlo sont faits de cette pierre, dont le débit est considérable.

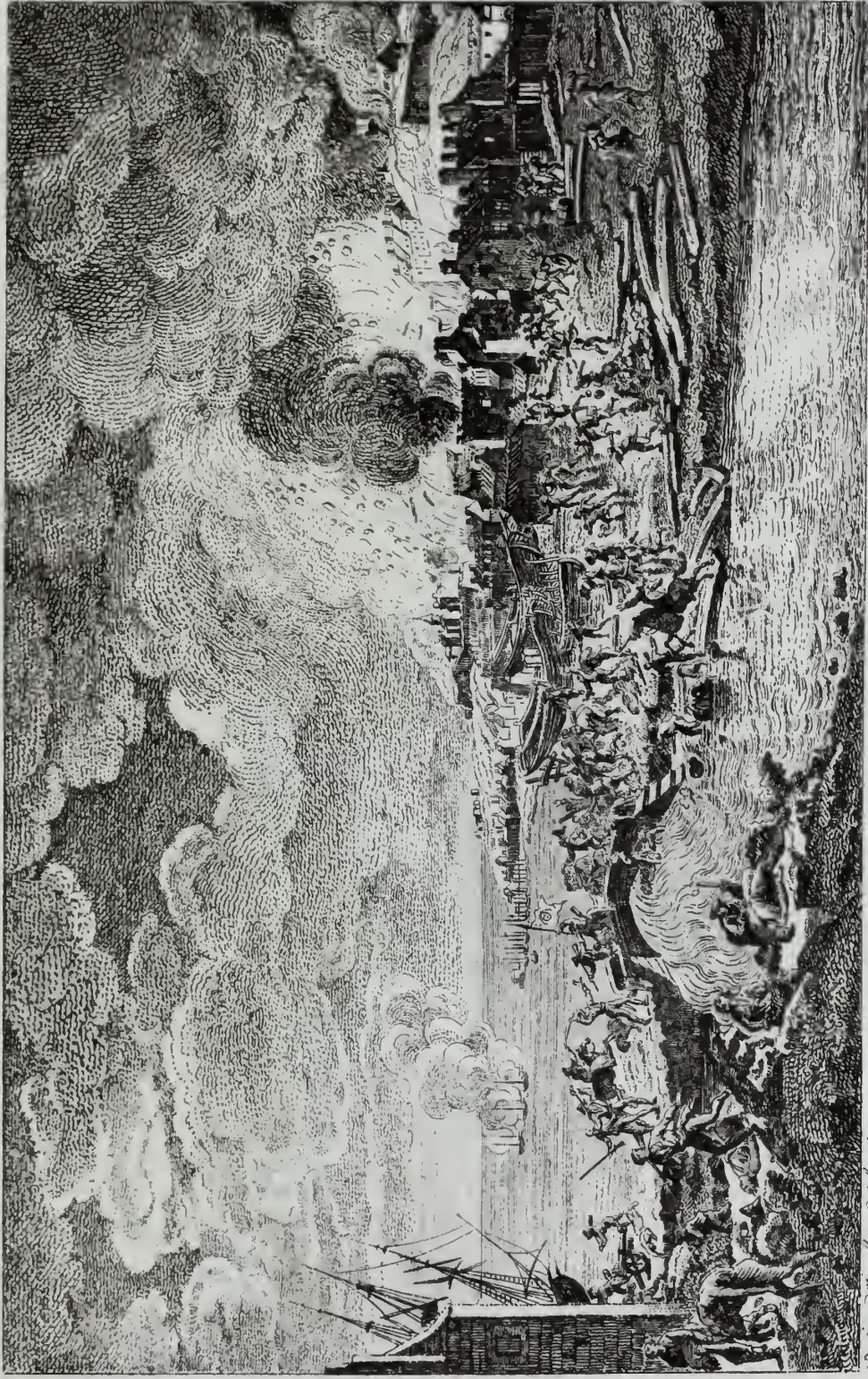
Il n'y a qu'une seule église paroissiale, qu'un hôpital et une fontaine publique pour toute la ville, dont la population est de 8 à 9000 âmes; mais toutes les maisons un peu considérables ont leur fontaine particulière. L'eau de toutes ces fontaines ne sert qu'à laver, en sorte qu'il faut aller chercher l'eau potable hors de la ville.

Granville était autrefois le siège d'une vicomté, d'une amirauté, d'une moyenne justice, de trois bureaux pour les traites foraines, les grosses fermes et le tabac, d'un corps de ville, d'une police, d'un lieutenant particulier pour la juridiction du grand maître des eaux et forêts de Caen, et d'un gouvernement de place dépendant du ci-devant gouvernement général militaire de la province. Maintenant, c'est une place de guerre de 4<sup>e</sup> classe, de la 14<sup>e</sup> division militaire, et la résidence d'un commandant de place et d'un sous-directeur des fortifications. Il y a un tribunal de commerce et une école secondaire de navigation. Le port de cette ville fait partie du 3<sup>e</sup> arrondissement maritime, dont le Port de Brest est le chef-lieu, il est la résidence d'un sous-commissaire d'administration, chargé des fonctions de l'inscription maritime, d'un syndic des marins et d'une brigade de la gendarmerie à cheval.

---

**DESCRIPTION.***Vue du Port et de la ville de Granville.*

A droite du Tableau et sur une espèce de rocher, s'élève une partie de la ville de Granville, appelée *la basse ville*. Le peintre a voulu rendre l'effet d'une horrible incendie ; c'est l'instant où les Vendéens qui assiègent cette cité, sont sur le point de s'en emparer. L'héroïsme de ses habitans les porte à y mettre le feu et la dévouent aux flammes avant de l'abandonner. Une foule d'hommes armés, de femmes et d'enfans, fuient sur le rivage et s'empressent de passer sur la rive opposée. Cette scène a lieu pendant la nuit à la lueur des flammes qui consomment la ville et se reflètent dans la mer. Le ciel est chargé de nuages et d'une fumée noire, qui répand sur toute la composition une teinte rougeâtre du plus grand effet.



VUE DU PORT ET DE LA VILLE DE GRANVILLE.

Dessiné par Legrand & Lorrain.



---

## VUE ET CONQUÊTE

### DE LA GRENADE.

---

LA Grenade, île de l'Amérique, l'une des Antilles, a vingt-une lieues de circonférence, six dans son plus grand diamètre du nord au sud, et quatre de l'est à l'ouest. Son terrain, quoique haché, est généralement fertile, et susceptible de quelque culture, suivant sa qualité ou son exposition. Dix rivières arrosent la partie de l'ouest, trois la partie du nord, huit la partie de l'est, et cinq celle du sud. Outre ces sources, toutes assez considérables pour faire rouler des moulins à sucre, on en voit plusieurs de moins abondantes, et qui sont très-utiles aux caféyères. Le continent voisin préserve la Grenade de ces funestes ouragans qui portent la désolation dans tant d'autres îles; et la nature y a multiplié les anses, les baies, les rades, qui favorisent l'exportation des denrées. *Basse-Terre*, ou *Saint-Georges*, son port principal, fournirait un abri à soixante vaisseaux de guerre.

Ce fut en 1714 que cette île , qui appartenait à la France , jeta les fondemens de sa splendeur. La Martinique nous envoyait chaque année des productions immenses , en échange de marchandises précieuses qui , la plupart , étaient versées sur les côtes espagnoles. Les bâtimens touchaient en route à la Grenade , pour y prendre des rafraîchissemens. Les corsaires marchands , qui se chargeaient de cette navigation , apprirent à cette île le secret de sa fertilité. Quelques négocians fournirent des esclaves et les ustensiles pour élever des sucreries ; un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade se libérait peu-à-peu par ses riches productions ; et la solde entière allait se terminer , lorsque la guerre de 1744 , interceptant la communication des deux îles , arrêta les progrès de cette importante culture. Alors furent plantés des cotoniers , des cacaoyers , surtout des cafiers qui acquirent , durant les hostilités , l'accroissement nécessaire pour donner des fruits abondans.

Les Anglais s'étaient rendus maîtres de cette île , et ils la possédaient encore en 1778 , lorsque leur escadre , qui depuis quelques mois s'était emparée de Sainte-Lucie , en fit voile le 6 juin pour aller rassembler à Saint-Christophe les bâtimens marchands des Antilles britanniques , et mettant habilement à profit cette circonstance , les escorter jusqu'à une certaine hauteur. Le comte d'Estaing confia au chevalier du Rumani , l'attaque de Saint-Vincent avec cinq bâtimens armés et trois cents hommes de troupes. Cet

officier justifia complètement le choix de l'amiral français : le 16, il parvint à débarquer sa petite troupe à Saint-Vincent, et s'empara, l'épée à la main, des hauteurs qui dominant Kingstown ; de là, sans donner aux Anglais le temps de revenir de leur surprise, il marche droit au fort. Le gouverneur déconcerté par une attaque aussi brusque, entre à l'instant en pourparler : deux heures après, les habitans s'étaient soumis et la garnison était prisonnière de guerre.

La conquête de cette île ne tarda pas à être suivie de celle beaucoup plus importante de la Grenade. Le comte d'Estaing ne pouvait guère l'entreprendre qu'avec des forces navales supérieures. La réunion de l'escadre du chevalier Lamotte Piquet aux cinquante-neuf vaisseaux qu'il commandait, le mit bientôt à portée d'exécuter ses projets. Le 30 juin, il appareilla du Fort-Royal de la Martinique et alla débarquer, le 2 juillet, quinze cents hommes à la Grenade ; il se mit même à la tête des grenadiers pour former l'attaque de la position du morne de l'Hôpital, sauta un des premiers dans les retranchemens anglais, se porta rapidement au sommet du morne, et s'en empara l'épée à la main. Il y trouva quatre pièces de canon de vingt-quatre, dont il en fit tourner une, le 4, au point du jour, contre le fort dans lequel s'était retiré le gouverneur. Ainsi menacé d'être foudroyé à chaque instant par une artillerie qui dominait le lieu de sa retraite, le lord Macartney fut obligé de se rendre, deux heures après, à discrétion.

La garnison de l'île était composée de sept cents hommes. Les Français s'emparèrent aussi de trente bâtimens marchands, dont plusieurs avaient leur chargement complet.

Le seul moyen de se rendre maître de la Grenade avait été d'en brusquer l'attaque, de ne pas donner au gouverneur le temps de se reconnaître et aux Anglais celui d'arriver à son secours. Le comte d'Estaing l'avait bien senti. Dès le lendemain pendant qu'il était à terre, occupé à faire désarmer les habitans, et à indiquer lui-même l'emplacement de nouvelles batteries, il reçut l'avis de l'approche de l'armée navale anglaise. Le vent, qui soufflait de l'est, et de l'est nord-est, ne lui permettant pas de sortir à sa rencontre, il rappela au mouillage ceux de ses vaisseaux que la mauvaise qualité du fonds de l'anse Molenier avait fait dérader et s'étendre dans la baie, pour y trouver une meilleure tenue. En même temps il envoya quelques frégates croiser au vent de son armée. A la vue de celle des ennemis, le 6 à la pointe du jour, il fit signal à une partie de ses vaisseaux, qui n'avaient point encore appareillé, de couper leurs cables, et de se former en ligne, l'armure à tribord, sans avoir égard ni à leurs postes, ni à leurs rangs. L'armée anglaise, qui avait l'avantage du vent, s'approchait alors à toutes voiles dehors, en ordre de bataille, avec cinquante-neuf bâtimens de 60 à 74. L'armée française, qui courait à bord opposé, devait être formée de vingt-cinq bâtimens d'égale force, mais il n'y en eut d'abord que quinze qui



purent prendre part au combat qui commença à sept heures et demie , les courans ayant fait tomber les autres sous le vent. Cependant l'armée anglaise , sans cesser de combattre , continuait de courir avec confiance vers la baie de Saint-Georges , dans l'espoir d'arriver encore assez à temps pour secourir efficacement l'île de Grenade. Mais à la vue du feu des forts sur son chef de file , l'amiral Byron , convaincu que cette île n'était plus au pouvoir des Anglais , fit revirer son armée vent arrière , et mit au même bord que les Français. Le combat continua avec la plus grande vivacité jusqu'à midi et un quart , temps auquel il cessa , parce que l'armée anglaise forçait toujours de voiles et serrait le vent pour rejoindre son convoi , tandis que l'amiral français arrivait insensiblement pour rallier ses vaisseaux sous le vent. Lorsque l'armée française fut bien formée en ligne , le comte d'Estaing la fit revirer vent devant toute à la fois. L'objet de cette évolution était de couper trois vaisseaux de l'arrière-garde anglaise qui semblaient fort désemparés , et qui se trouvaient à une grande distance en arrière et plus sous le vent. Mais l'amiral anglais ayant fait peu de temps après la même évolution , le comte d'Estaing fit reformer son armée en ligne sur son vaisseau de queue. Alors deux des bâtimens anglais ne purent rejoindre leur escadre qu'en passant au vent de la ligne française ; ils essuyèrent le feu de tout son corps de bataille. Pour le troisième , qui était extraordinairement dégréé et absolument coupé , il fit vent arrière , et alla se réfugier à la Jamaïque , dans l'état d'un vaisseau naufragé. L'amiral

français aurait pu le faire poursuivre et s'en emparer aisément, puisque l'armée anglaise ne fit aucun mouvement pour le secourir : l'inconvénient d'une séparation, la crainte de tomber sous le vent de la Grenade, l'empêchèrent de profiter de son avantage. Les dommages considérables que les autres vaisseaux anglais avaient reçus dans leurs mâts, leurs voiles et leurs agrès, et la certitude de la prise de la Grenade, déterminèrent l'amiral Byron à la retraite. Il la fit sans être inquiété par les Français, qui ne lui enlevèrent qu'un seul bâtiment de transport.

Le 7, le comte d'Estaing vint jeter l'ancre dans la rade de Saint-Georges, aux acclamations des soldats et habitans français qui, du haut des mornes, avaient été spectateurs de l'action. Telle fut l'issue du combat naval qui nous remit en possession de la Grenade; mais cette île, restée aux Anglais en vertu du traité de 1783, est devenue, sous l'autre hémisphère, la seconde des îles anglaises.



## DESCRIPTION.

### *Vue et prise de l'île de Grenade.*

Au milieu d'une plaine et sur le bord de la mer s'élève le fort de l'île de Grenade, assiégée par le comte d'Estaing le 4 juillet 1779. On aperçoit à



*Dessiné par le grand L. Lorrain.*

VUE ET PRISE DE L'ISLE DE GRENADÉ.



gauche du tableau la ligne des vaisseaux français, sur la droite et dans le fond les batteries dirigées sur le fort. L'armée vient de débarquer dans l'île et s'en empare. Cet assaut eut lieu pendant la nuit, ce qui s'aperçoit aisément au ton rembruni de la composition, qui ne reçoit de lumière que celle produite par le feu des batteries.



---

## COMBAT

### DE LA CORVETTE LA BAYONNAISE.

---

LA corvette française la *Bayonnaise*, portant 20 canons de huit, commandée par le lieutenant de vaisseau Edmond *Richer*, revenait de Cayenne, et n'était qu'à vingt-cinq ou trente lieues des côtes de France, lorsque le 24 frimaire an 7 (14 décembre 1798), elle fut attaquée par la frégate anglaise l'*Embuscade*, de 42 pièces de canon, dont 26 de 16.

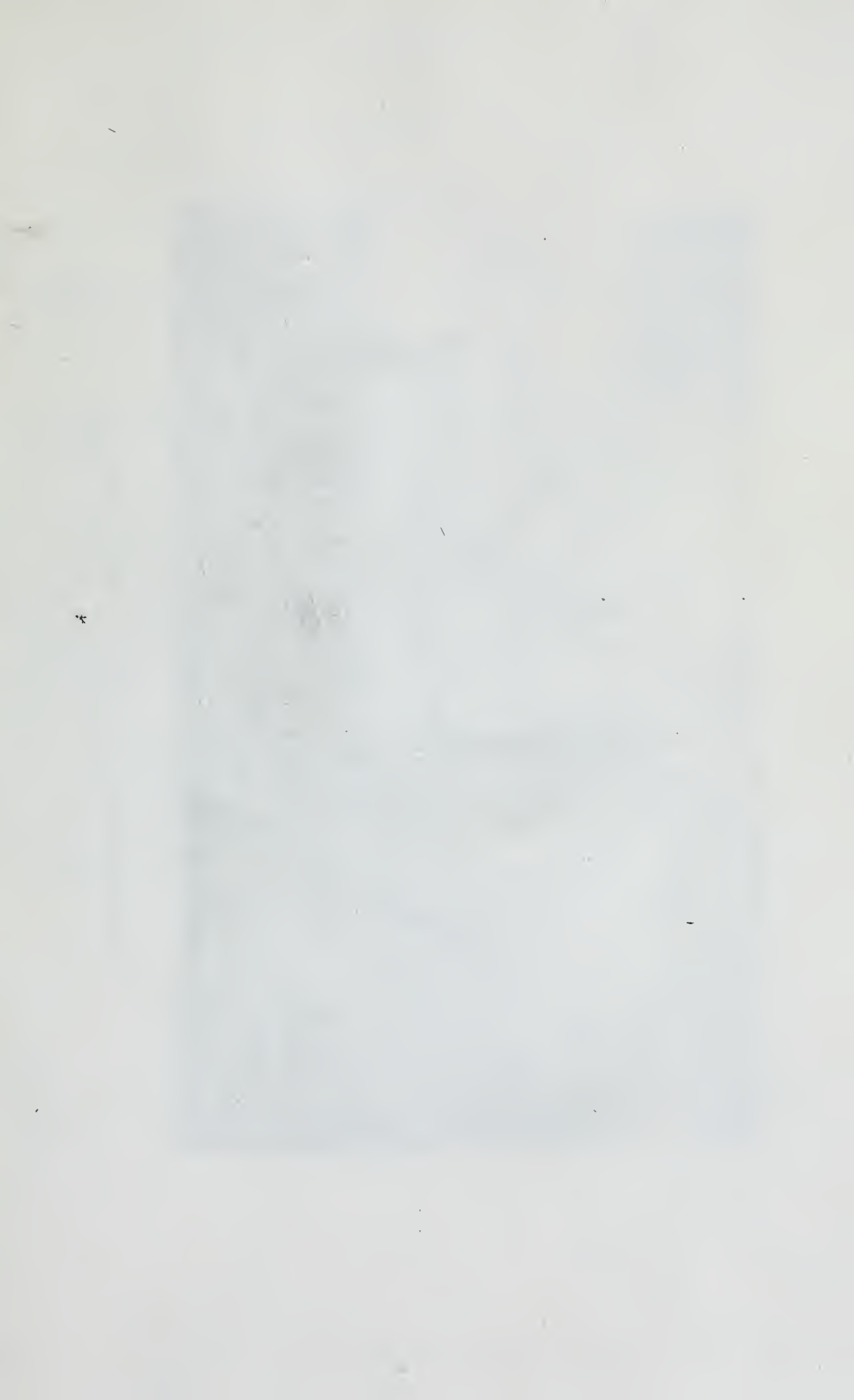
Le combat durait depuis trois heures sans être décisif; mais la frégate ennemie, cessant son feu pendant un instant, force de voiles pour gagner le travers de la *Bayonnaise* qu'elle engage de nouveau, à demi-portée de fusil. L'action devint terrible. La position de la corvette française au vent de l'ennemi décide le brave *Richer* à tenter l'abordage. Il avait déjà fait prendre les dispositions nécessaires, lorsqu'un cri général de l'équipage demande cette manœuvre. « Je compte assez sur votre bravoure et » sur votre attachement à la patrie pour me rendre à

» vos désirs », leur dit le brave *Richer*; et il exécute aussitôt cet audacieux projet. Dans le choc des deux bâtimens, le mât de misaine de la corvette tombe sur le gaillard de la frégate, et présente une espèce de pont sur lequel nos marins se précipitent pour passer à bord de l'ennemi. *Richer*, grièvement blessé, est contraint de rester à son bord. Le feu y gagnait de toutes parts; il oublie ses blessures et parvient à le faire éteindre. Les Anglais, chassés d'abord du gaillard de derrière, se retranchent sur le gaillard d'avant et les passe-avant; mais en moins d'une demi-heure ils en sont débusqués et forcés de se rendre. La *Bayonnaise* perdit tous ses mâts dans cet engagement; elle était hors d'état de naviguer: mais son équipage monta sur l'*Embuscade*, et cette frégate soumise conduisit dans le port de Rochefort son vainqueur à la remorque.

Un petit mousse, domestique, de l'âge de onze à douze ans, se signala particulièrement dans cette affaire. Il suivait son officier à l'abordage; le voyant tomber à ses pieds, il saute sur ses pistolets et brûle la cervelle à l'officier anglais qui vient de tuer son maître.

Le lieutenant *Richer* fut fait capitaine de vaisseau, en récompense de sa belle conduite; et depuis, Sa Majesté Impériale lui décerna la croix de la Légion d'honneur. Les braves marins qui le secondèrent si bien dans cette affaire obtinrent des pensions et de l'avancement.







*Dessiné par Legrand & Lorrain.*

COMBAT DE LA BAÏONNAISE ET DE L'EMBUSCADE.

---

DESCRIPTION.

*Combat mémorable de la Bayonnaise et de l'Em-  
buscade.*

LE 21 frimaire an 7, un combat naval eut lieu entre la corvette française la *Bayonnaise*, armée de 20 canons de huit, commandée par le capitaine Edmond *Richer*, et la frégate anglaise l'*Embuscade*, portant 42 canons, dont 26 de 16. Le bâtiment français obtient l'avantage malgré son infériorité. Les deux équipages en sont aux mains, et l'*Embuscade*, qui a déjà perdu un de ses mâts, est sur le point de se rendre.

On n'aperçoit dans cette composition qu'une très-petite partie du ciel à droite du Tableau, le reste de sa surface se trouvant caché par la fumée qui s'échappe de l'un et l'autre vaisseau.



---

## BOULOGNE SUR MER.

---

CETTE ville, chef-lieu d'arrondissement et de canton, dans le département du Pas-de-Calais, est située au bord de la mer, à l'embouchure de la Liane, avec un très-joli Port, à 31 kilo. (7 lieues) S. O. de Calais, et 24 myriam. (55 lieues) N. p. O. de Paris. Les Anglais l'assiégèrent en 1544; elle leur fut livrée par la lâcheté du gouverneur, malgré les habitants, qui s'étaient offerts de la défendre. Charles-Quint la détruisit en 1553, après un siège de six semaines. Elle est divisée en deux parties : la ville basse est bâtie en belle pierre grise, et habitée par les marchands : la ville haute a plusieurs belles fontaines ; elle est ornée de beaux bâtimens, parmi lesquels on distingue le palais de justice et l'église cathédrale.

Le commerce de ce pays consiste principalement en poisson frais et salé, grains, beurre et charbon de terre. On y fabrique des toiles, des étoffes de laine, des bas et des tricots. Il y a des manufactures de savon noir, une raffinerie de sucre et une fayencerie. Son commerce extérieur consiste en sels, vins

blancs et eaux-de-vie, qu'y apportent les bâtimens de Bordeaux, de la Rochelle et de Nantes, et en cuirs d'Irlande, quand la France est en paix avec l'Angleterre. Les thés y sont aussi un objet de commerce très-important.

A quelque distance de cette ville, sur la route de Calais, on a découvert une fontaine à laquelle on a donné le nom de *Fontaine de fer*. Ce n'est que depuis environ l'an 1750 que l'on en connaît le mérite; elle coule toujours par un seul petit jet, et l'eau en est si claire, que les grandes pluies même ne peuvent la troubler : elle est bonne contre les obstructions, et capable d'émousser les pointes d'un acide très-actif.

Boulogne est la patrie du célèbre armateur *Turot*, qui, en 1760, ayant fait une descente en Irlande, où il aborda et obtint des succès, périt ensuite dans un combat qu'il fut obligé de livrer à une flotte anglaise.

Il y a dans cette ville un sous-préfet, un tribunal de première instance, de commerce, un directeur des douanes, un conservateur des hypothèques, un inspecteur des forêts, des courtiers de commerce et un receveur particulier.

Boulogne est une place de guerre de 4<sup>e</sup> classe de la 16<sup>e</sup> division militaire, et la résidence d'un commandant de place et d'un capitaine du génie.

Le Port de cette ville fait partie du 2<sup>e</sup> arrondissement maritime, dont celui du Hâvre est le chef-lieu. Le mouillage en est mauvais, à raison des sables qui l'assaillent continuellement et en rendent l'entrée fort dangereuse. En l'an 12 on a retiré jusqu'à 16,292 toises cubes de déblais du bassin de Boulogne, et 14,387 du Port d'Ambleteuse.

A cette époque, des camps de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> divisions, avaient été établis à la droite et à la gauche du Port; le quartier-général de l'Empereur Napoléon était au Pont-de-Briques et à la Tour-d'Ordre. Les 5 et 6 vendémiaire, des divisions de bateaux plats de la flottille, sorties du Port de Calais, appareillèrent à la vue des Anglais, et après des manœuvres pleines d'audace et d'habileté, entrèrent dans le Port de Boulogne, lieu de leur destination. L'armée de terre et les divisions de la flottille réunies, reçurent, le 25 brumaire, des témoignages de satisfaction.

Le 1<sup>er</sup> thermidor, l'Empereur fut visiter la flottille dans la rade de Boulogne. Le 5, il y eut de grandes manœuvres au camp de droite. Les Anglais firent de nouvelles et vaines tentatives contre la ligne d'embossage.

Le 7 fructidor, au moment où la flottille sortait du port, les Anglais vinrent attaquer les forts de la rade; ils furent repoussés et forcés de gagner le large. Deux jours après ils revinrent et furent encore obligés à faire retraite après avoir eu un de leurs vais-

seaux, la frégate la *Léda*, considérablement endommagé.

Le 28, à midi, S. M. se rendit au camp de la Tour-d'Ordre, accompagnée des ministres et des grands officiers qui se trouvaient à l'armée. Les armées de St.-Omer et de Montreuil et la réserve de cavalerie étaient réunies en colonnes serrées et occupaient un espace peu étendu autour du trône, placé au milieu d'un vallon en amphithéâtre demi-circulaire terminé par mer. L'Empereur fit prêter le serment aux membres de la légion d'honneur, et il reçut un instant après celui de toute l'armée. A la formule ordinaire du serment, S. M. avait ajouté ces mots : « Et vous, soldats, vous jurez de défendre, au péril de votre vie, l'honneur du nom Français, votre Patrie et votre Empereur. » Cent mille bouches répétèrent avec énergie, *Nous le jurons*, et au même instant, et par un mouvement spontané, tous les soldats élevèrent et agitèrent leurs bonnets et leurs chapeaux au-dessus de leurs bayonnettes, en poussant le cri cent mille fois répété : *vive l'Empereur !* Les décorations de la légion d'honneur furent remises par S. M. à chacun des militaires qui les avaient obtenues, et aux fonctionnaires ecclésiastiques et civils qui avaient été admis à les recevoir de ses mains dans cette solennité. Au moment où l'armée défilait devant le trône, on voyait une flotille de 47 voiles entrer en rade, commandée par le capitaine Daugier; elle était sortie du Hâvre la veille, en passant à une portée de canon de la croisière an-



glaise. Le vent était extrêmement violent , et la mer très-houleuse ; trente-un bâtimens , parmi lesquels se trouvaient 14 bateaux de première espèce , entrèrent dans le port de Boulogne ; une canonnière fut à Vimereux , deux bateaux de 2<sup>e</sup> espèce à Calais, et trois à Gravelines. Dix autres bâtimens faisant partie de la même division s'échouèrent sur des sables sous le vent du Masoir ; il furent allégés et relevés. Dans toute cette manœuvre, la flottille ne perdit pas un homme, soit de ses équipages, soit de ses garnisons. Sur le front des camp et autour des quais , on avait dressé cinq tables, chacune pour 400 personnes ; tous les membres de la légion y prirent place. En même temps l'armée du camp de St.-Omer traitait celle de Montreuil et la réserve du camp de cavalerie. Une seule chose manqua à cette journée ; ce fut la présence de la croisière anglaise.

Le 5 thermidor an 13, on fit de grands préparatifs pour l'embarquement général. Le 19, l'Empereur fit la revue de la flotille et de la garnison, et successivement de toutes les divisions. Le 12 fructidor, Sa Majesté fit la reconnaissance des dehors de Boulogne, et ordonna des travaux pour mettre la flottille en sûreté. Le 15, elle partit après avoir fait diriger sur Strasbourg les différentes divisions qui se réunirent à l'armée d'Allemagne. On sait quels furent les résultats de cette fameuse campagne, dans laquelle la coalition armée contre la France vit ses projets encore une fois déjoués par le génie et les hautes conceptions de Napoléon le Grand.



## DESCRIPTION.

*Vue du Port de Boulogne.*

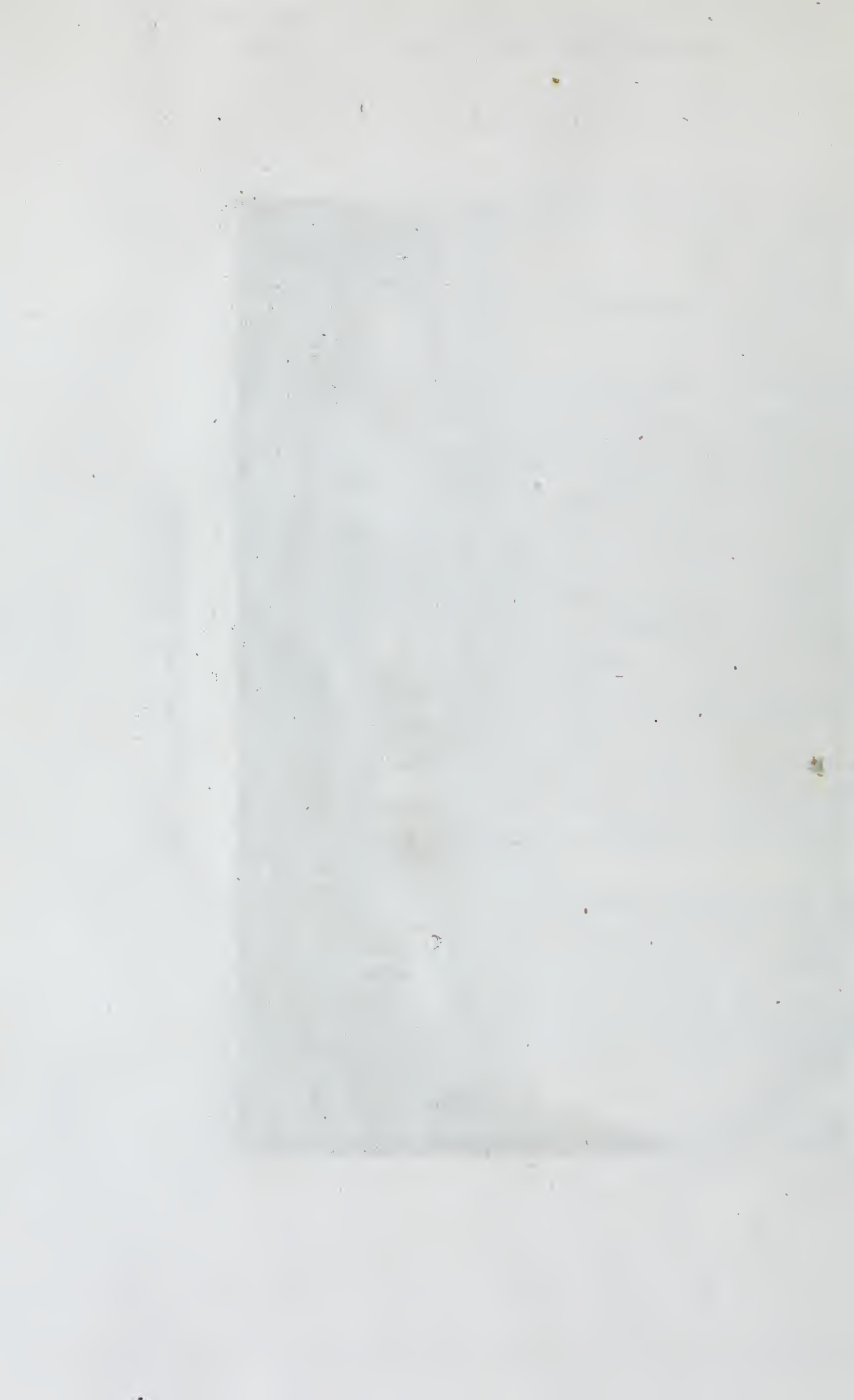
L'ARTISTE a peint la vue de ce Port, à dix heures du matin, au moment de la marée montante. Les bassins sont remplis d'une grande quantité de bâtimens de toute espèce, prames, péniches, chaloupes canonnières et autres. Dans le fond de la rade on aperçoit la ligne des vaisseaux français, et à l'horizon quelques vaisseaux anglais qui courent des bordées. A gauche du Tableau et sur le premier plan, on voit S. M. l'Empereur à cheval, accompagné de plusieurs officiers-généraux, qui vient de passer la revue des troupes et retourne dans sa baraque, placée au haut de la colline au milieu de laquelle il se trouve en ce moment. Sa Majesté vient de s'arrêter et reçoit avec bonté un placet que lui présente un vieux marin.

Ce Tableau est remarquable par une teinte harmonieuse; la couleur en est fraîche, suave et transparente; les lumières bien dégradées, et l'effet de la perspective bien entendu. C'est un de ceux qui placent M. Hue au nombre des peintres de marines les plus distingués.



*Dessiné par Legrand le Lorrain.*

VUE DU PORT DE BOULOGNE.



---

# TABLE

Des planches contenues dans l'ouvrage des Ports de  
France.

---

## PORTS DE J. VERNET.

	pages.
<b>P</b> ORTRAIT DE JOSEPH VERNET.	
<i>Vue de l'entrée du Port de Marseille.</i>	9
<i>Vue de l'intérieur du Port de Marseille.</i>	11
<i>Vue du Port de Cette.</i>	17
<i>Vue du vieux Port de Toulon.</i>	28
<i>Vue de la Rade de Toulon.</i>	29
<i>Vue du Port neuf de Toulon.</i>	<i>id.</i>
<i>Vue de la Rade d'Antibes.</i>	34
<i>Vue de la Ville et du Port de Dieppe.</i>	41
<i>Vue du Port de la Rochelle.</i>	48
<i>Vue du Port de Rochefort.</i>	56
<i>Vue de la Ville et du Port de Bordeaux , prise du château Trompette.</i>	65
<i>Vue de la Ville et du Port de Bordeaux , prise du côté des Salinières,</i>	<i>id.</i>
<i>Vue de la Ville et du Port de Bayonne , prise de l'allée de Boufflers.</i>	73
<i>Vue de la Ville et du Port de Bayonne , prise de la mi-côte des Salinières.</i>	74
<i>Vue du Golfe de Bandol.</i>	-

PORTS DE M. HUË.

PORTRAIT DE M. HUË.	
<i>Première Vue de la Rade de Brest.</i>	87
<i>Seconde Vue de l'intérieur du Port de Brest.</i>	88
<i>Troisième Vue de l'intérieur du Port de Brest.</i>	89
<i>Vue de la Ville et de la Rade du Port de Saint-Malo.</i>	98
<i>Vue du Port de l'Orient.</i>	103
<i>Vue du Port et de la Ville de Granville.</i>	108
<i>Vue et prise de l'Ile de Grenade.</i>	114
<i>Combat de la Bayonnaise et de l'Embuscade.</i>	119
<i>Vue du Port de Boulogne.</i>	126

FIN.









92-B21955 1.2



